

Direction des Statistiques d'Entreprises

E 2006/04

**L'agriculture en 2005
Rapport sur les comptes**

Document de travail



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

*Série des documents de travail
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

*Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation
Session du 26 juin 2006*

E 2006/04

L'agriculture en 2005

Rapport sur les comptes

Contributions

Le compte national de l'agriculture a été présenté à la Commission des comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN), lors de la session du 26 juin 2006.

La rédaction du rapport a été assurée par Jean-Michel Annequin, Véronique Guihard, Claire Lesdos et Jacqueline Robin, de l'Insee, Direction des Statistiques d'Entreprises (DSE), Division Agriculture.

LE COMPTE NATIONAL

Vue d'ensemble.....	5
Le contexte européen.....	9
Tableau de bord.....	15
Le compte national de l'agriculture.....	21
La production.....	21
Les consommations intermédiaires.....	25
La valeur ajoutée.....	27
Le résultat agricole net.....	29
Le revenu net d'entreprise agricole.....	31
L'investissement agricole.....	34
Le commerce extérieur agroalimentaire de la France.....	37
Annexes	
Les comptes 2003, 2004 et 2005, moyenne quinquennale .	41
<i>Compte 2003 définitif.....</i>	43
<i>Compte 2004 semi-définitif.....</i>	48
<i>Compte 2005 provisoire.....</i>	53
<i>Evolutions moyennes sur les cinq dernières années.....</i>	58
La production agricole en 2005 : fiches par produits.....	61
L'investissement agricole.....	69
Optique trésorerie, éléments du compte de capital.....	75
Les révisions des comptes.....	81
Le traitement des SIFIM dans les comptes de l'agriculture .	83
Les échanges extérieurs agro-alimentaires.....	91
Chronologie de l'année 2005.....	99
Dossier	
Le compte de patrimoine de la branche agriculture.....	105

Les comptes de l'agriculture

Compte ccan et compte européen

Le compte de l'agriculture présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 95) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

Les comptes nationaux ont adopté un rythme de rebasement quinquennal. A la base 95 a donc succédé la base 2000 et les comptes spécifiques de l'agriculture en base 2000 ont été présentés à la CCAN en juin et en décembre 2005. Un point de méthodologie restait cependant à préciser : le compte spécifique de l'agriculture devait-il, comme les comptes nationaux du cadre central, intégrer les services bancaires non facturés (services d'intermédiation financière indirectement mesurés ou SIFIM) en consommations intermédiaires ? Ce point a été tranché au niveau européen et les comptes présentés dans ce volume intègrent le traitement des SIFIM (*annexe p. 83*). Le compte spécifique de l'agriculture présenté à la CCAN reste ainsi en phase avec la méthodologie du cadre central.

Le compte spécifique de l'agriculture s'écarte cependant du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central,
- les établissements produisant des semences certifiées, les jardins familiaux et le paysagisme ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Par ailleurs, le compte spécifique de l'agriculture va au-delà du compte d'exploitation par branche des comptes nationaux. Il permet d'estimer les indicateurs de revenu spécifiques, tels que le résultat agricole net par unité de travail agricole ou le revenu net d'entreprise par unité de travail agricole non salarié, en termes réels.

*
* *

Ce rapport présente le compte définitif 2003, le compte semi-définitif 2004 et le compte provisoire 2005. Les séries longues 1959 à 2005 sont disponibles sur le site internet de l'Insee. Le traitement des SIFIM a été introduit sur toute la série.

A noter que les comparaisons internationales ne peuvent être menées que sur les comptes prévisionnels 2005 des Etats membres, arrêtés en janvier 2006 et publiés par l'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT) en février. Parfois incomplets, ces comptes sont susceptibles d'être fortement révisés. Ils sont disponibles sur le site internet d'Eurostat.

L'agriculture européenne et française en 2005

Vue d'ensemble

O D'après les **comptes prévisionnels européens**, le résultat agricole net par actif dans l'UE-25, diminue en 2005 : -5,6 %, après + 6,3 % en 2004 en termes réels, c'est-à-dire déflaté par l'indice de prix du PIB de chaque pays. La baisse concerne dix-sept pays. Elle résulte d'une baisse de la valeur de la production : -8,0 % pour les productions végétales, -1,3 % pour les productions animales, au prix du producteur, en termes réels. Les récoltes sont beaucoup moins bonnes qu'en 2004, et même parfois mauvaises à cause de la sécheresse ; les productions animales sont à peine stables en volume. Pourtant, dans les deux cas, les prix payés au producteur diminuent en termes réels. Les consommations intermédiaires s'allègent (-1,9 % en termes réels), malgré la hausse du coût de l'énergie. En effet, les aliments pour animaux qui constituent le principal poste de dépenses, diminuent du fait de la baisse des prix des inputs d'origine agricole. La main-d'œuvre agricole continue à diminuer (-2,4 %). Les diminutions les plus fortes concernent plusieurs nouveaux Etats membres (République tchèque, Hongrie, Lituanie), mais aussi le Portugal.

O En ce qui concerne **la France, le compte provisoire** donne une évolution du résultat agricole net par actif en termes réels de -6,5 % en 2005.

Comme pour la quasi-totalité des pays européens, la baisse du résultat est imputable à la baisse de la valeur de la production : -1,8 % hors subventions, dont -4,1 % pour les productions végétales mais + 1,1 % pour les productions animales. Les récoltes 2005 s'avèrent moyennes après l'abondance de 2004. Pour autant, la hausse des prix payés aux producteurs (+ 2,4 %) ne suffit pas, comme c'est souvent le cas, à compenser la baisse des volumes. L'importance des stocks pèse sur le marché, notamment pour les céréales et le vin.

Les subventions sur les produits diminuent en 2005 (-1,3 %). En application de l'Accord de Luxembourg de 2003 (*encadré p. 8*), la modulation donne lieu à un prélèvement de 3 % sur les aides communautaires. Par ailleurs, le taux de gel des terres est rétabli à 10 %, de sorte que l'aide aux surfaces attribuée pour les grandes cultures diminue. En revanche, l'aide aux cultures industrielles autorisées sur les surfaces en jachère augmente. L'aide directe laitière double, comme prévu lors de sa création

en 2004, et compense totalement la baisse du prix de marché.

La valeur des consommations intermédiaires progresse légèrement¹ (+ 0,8 %). La hausse du prix du pétrole alourdit considérablement le poste énergie, malgré les différentes mesures fiscales de 2004 et 2005, notamment la réduction de la TIPP sur le fuel domestique acheté par les agriculteurs. Les charges d'engrais et de phytosanitaires augmentent également. Mais les achats d'aliments pour animaux diminuent très fortement, en volume et surtout en prix.

La baisse de la production conjuguée à la hausse des consommations intermédiaires fait baisser fortement la valeur ajoutée brute. Nette de la consommation de capital fixe, la valeur ajoutée de la branche agricole chute (-8,2 %). La hausse des subventions d'exploitation, qui comprennent les indemnités pour la sécheresse 2005, atténue la baisse du résultat agricole net de la branche en valeur nominale (-6,4 %). Comme l'emploi agricole total diminue (-1,7 %, en équivalent temps plein), le résultat agricole net par actif diminue moins (-4,8 %). Compte tenu de la hausse du prix du PIB (+ 1,87 %), le **résultat agricole net par actif en termes réels** diminue fortement (-6,5%). Sur les cinq dernières années, cet indicateur régresse : -2,7 % par an sur les années 2001 à 2005.

La rémunération des salariés, le fermage et le remboursement d'intérêts sur emprunts étant pris en compte, le revenu net d'entreprise de la branche agricole chute (-13,7 %). L'emploi non salarié continue à se réduire (-2,6 %, en équivalent temps plein), de sorte que le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié baisse moins fortement (-11,4 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB, le **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels** chute (-13,0 %). Sur les cinq dernières années, cet indicateur baisse : -4,9 % par an sur les années 2001 à 2005.

L'excédent du commerce extérieur agro-alimentaire (7,9 milliards d'euros en 2005) s'érode sur les trois dernières années. Par rapport au maximum atteint en 1997, l'excédent a perdu 2,3 milliards d'euros.

1. Les consommations intègrent désormais les SIFIM (annexe p. 83) sur toutes les années, de sorte que le calcul de l'évolution 2005/2004 s'effectue bien à méthodologie constante.

Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi en conformité avec le SEC 95 et selon la méthodologie harmonisée au niveau européen.

- La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. **Le prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les aides à l'agriculture sont scindées **en subventions sur les produits et subventions d'exploitation** :
 - les premières comprennent notamment les aides compensatrices aux grandes cultures, la prime à la vache allaitante et la prime spéciale aux bovins mâles. Elles entrent dans le calcul de la production au prix de base.
 - les subventions d'exploitation comprennent par exemple les aides agro-environnementales, les indemnités spéciales montagne (handicap naturel), les aides pour calamités agricoles. Elles figurent au compte d'exploitation. Elles comprennent (ou comprendront) le paiement unique à l'exploitation (encadré p. 8).

- Les **consommations intermédiaires** intègrent les SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés) à partir de la campagne de comptes 2003-2005 (sur l'ensemble de la série 1959-2005). Désormais, les intérêts (y compris bonifications) de la branche agriculture sont scindés entre les services bancaires non facturés (SIFIM) que l'on enregistre en consommations intermédiaires dans le compte de production et les intérêts hors SIFIM qui restent dans le compte de revenu (*annexe p. 83*).

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. De plus, les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques et non fiscales. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.

- Plusieurs indicateurs sont définis à partir des soldes comptables :

- le **résultat agricole net** correspond à la "valeur ajoutée nette au coût des facteurs" (valeur ajoutée nette + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- le **revenu net d'entreprise agricole** est égal à : résultat agricole net - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions mesurées **en termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Comptes de la branche agriculture

Compte de production

Ressources	Emplois
Production au prix de base¹	Consommations intermédiaires (y c. SIFIM)
<i>Total ressources</i>	Valeur ajoutée brute <i>Total emplois</i>

Ressources	Emplois
Valeur ajoutée brute	Consommation de capital fixe
<i>Total ressources</i>	Valeur ajoutée nette <i>Total emplois</i>

Compte d'exploitation

Ressources	Emplois
Valeur ajoutée nette	Autres impôts sur la production
Subventions d'exploitation (y c. bonifications d'intérêts)	- Impôts fonciers
<i>Total ressources</i>	- Autres
	Résultat agricole net (1)
	<i>Total emplois</i>

Ressources	Emplois
Résultat agricole net	Rémunération des salariés
<i>Total ressources</i>	- Salaires bruts
	- Cotisations sociales à la charge des employeurs
	Excédent net d'exploitation / Revenu mixte net
	<i>Total emplois</i>

Compte de revenu d'entreprise

Ressources	Emplois
Excédent net d'exploitation / Revenu mixte net	Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM
<i>Total ressources</i>	Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage)
	Revenu net d'entreprise agricole (2)
	<i>Total emplois</i>

<i>Evolution du nombre d'UTA² totales</i>	(3)
<i>Evolution du nombre d'UTA² non salariées</i>	(4)
<i>Evolution du prix du PIB</i>	(5)

Indicateurs de revenu (évolution en %)

Résultat agricole net	(1)
par actif	(1) / (3)
Revenu net d'entreprise agricole	(2)
par actif non salarié	(2) / (4)

Indicateurs de revenu en termes réels³ (évolution en %)

Résultat agricole net	(1) / (5)
par actif	(A) (1) / (3) / (5)
Revenu net d'entreprise agricole	(C) (2) / (5)
par actif non salarié	(B) (2) / (4) / (5)

1. Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

3. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

NB. La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de revenu en termes réels : le résultat net agricole par actif (indicateur A), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (indicateur B), le revenu net d'entreprise agricole (indicateur C).

La réforme de la PAC de 2003

L'accord de Luxembourg de 2003 se situe dans le prolongement de l'Accord de Berlin de 1999 puisqu'il souhaite renforcer, parallèlement au soutien des marchés agricoles (1^{er} pilier de la PAC), les actions en faveur du développement rural (2^{ème} pilier). Il s'appuie aussi sur l'un des acquis de la réforme de la PAC de 1992 qui a progressivement remplacé un système d'aides indirectes de soutien de marché (achats d'intervention, restitutions à l'exportation...) par un système d'aides directes aux agriculteurs (aides à la surface et au cheptel...). En revanche, il modifie en profondeur le régime des aides directes aux agriculteurs : les aides ne sont plus liées aux quantités produites (découplage total ou partiel) et sont remplacées par une aide au revenu (paiement unique à l'exploitation), sous réserve du respect de normes agri-environnementales (conditionnalité). De plus, un prélèvement (modulation) est effectué sur les aides directes aux agriculteurs, en vue de financer les actions de développement rural.

Dans l'Union européenne, les Etats membres ont adopté des calendriers différents pour appliquer l'Accord de Luxembourg. Les nouveaux adhérents sont passés au système du paiement unique dès leur entrée dans l'UE en 2004 ; d'abord allouées à taux réduit, les aides passeront progressivement au taux plein d'ici 2013. Parmi les anciens membres, dix pays ont adopté le découplage en 2005 : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède. La France a choisi de procéder par étapes : la conditionnalité est appliquée en 2005, le découplage est appliqué en 2006.

Plus précisément, en France, la mise en œuvre de l'Accord de Luxembourg se fait selon le calendrier suivant :

- en 2004, les nouvelles **subventions** communautaires sur les produits sont attribuées : aides aux cultures énergétiques, prime spéciale à la qualité pour le blé dur, aide spécifique au riz, complément de prime aux protéagineux, paiement à la surface pour les fruits à coque, aide directe laitière. Ces subventions nouvelles sont très faibles, sauf l'aide directe laitière qui sera découplée en 2006.
- en 2005, la modulation et la conditionnalité entrent en vigueur.

La **modulation** consiste à effectuer un prélèvement obligatoire sur les aides directes du 1^{er} pilier ; le produit de la modulation sera redistribué ultérieurement entre les Etats membres, sur des actions du 2^{ème} pilier. En 2005, une retenue de 3 % est appliquée sur les aides provenant du FEOGA (Fonds européen de garantie et d'orientation agricole) en faveur des grandes cultures, du bétail et du lait, au-dessus d'un seuil de 5 000 € par exploitation.

La **conditionnalité** consiste à lier le versement des aides directes au respect de normes définies au niveau européen et transposées au niveau national, en matière d'environnement, de sécurité alimentaire, de santé et de bien-être des animaux, ainsi qu'au maintien de l'exploitation en bonnes conditions agricoles et environnementales. Les taux de réduction des aides, en cas de manquement, ont été définis.

- en 2006, le **découplage** est mis en place. La France a opté pour un découplage partiel, les taux de découplage étant définis aide par aide. Les droits à paiement unique (DPU) ont été calculés sur base historique (en fonction des aides attribuées en 2000, 2001 et 2002) et le **paiement unique** sera versé fin 2006 au titre de la campagne 2006-2007. Par ailleurs la **modulation** passera à 4 %.

Comment ces différentes mesures s'inscrivent-elles dans les comptes de l'agriculture ?

- Dans le compte 2004, le poste subventions sur les produits augmente avec l'intégration des aides nouvelles.
- Dans le compte 2005, la modulation des aides entraîne un tassement des subventions sur les produits, sans pour autant expliquer la totalité de la baisse puisque, dans le même temps, le taux de gel des terres est relevé de 5 % à 10 %. La conditionnalité a un impact négligeable. L'aide directe laitière monte en charge.
- Dans le compte 2006, le découplage partiel des aides par rapport à la production entraînera une forte diminution des subventions sur les produits mais le paiement unique viendra s'inscrire en subventions d'exploitation. Compte tenu des taux de découplage, les aides sur les produits qui représentent 7,5 milliards d'euros en 2005 devraient passer à seulement 2,5 milliards d'euros, ce qui ferait baisser la valeur ajoutée de presque 20 points. Les DPU ont été évalués à 5,8 milliards, après modulation, sur l'ensemble du périmètre du découplage (surfaces éligibles aux aides aux surfaces, productions animales, lait et betteraves).

En comptabilité nationale, cette réforme de la PAC introduit des ruptures dans les séries temporelles et perturbe momentanément la comparabilité entre pays. Mais, si ces modifications changent l'analyse que l'on peut faire de la valeur ajoutée, les indicateurs de revenu couramment utilisés — le résultat agricole net et le revenu net d'entreprise — restent inchangés puisqu'ils tiennent compte des subventions sur les produits et des subventions d'exploitation.

La production agricole de l'UE diminue

En 2005, la valeur nominale, hors subventions sur les produits, de la production agricole de l'Union européenne diminue sensiblement (-2,6 %) sous l'effet de la diminution des récoltes et de la faiblesse des prix de la plupart des produits. Calculée en termes réels, c'est-à-dire déflatée par l'indice de prix du PIB des différents pays, elle baisse de 5,1 %.

La valeur de la production agricole diminue en termes réels dans dix-neuf pays sur vingt-cinq, notamment dans les quatre plus grands pays producteurs : France (-4,4 %), Italie (-7,7 %), Allemagne (-2,9 %), Espagne (-8,7 %). Le volume de la production végétale recule (-5,3 %), après une forte hausse en 2004. La production animale reste stable (-0,1 %). Le prix de la production végétale baisse (-2,9 % en termes réels, hors subventions), celui de la production animale diminue moins fortement (-1,2 %).

○ **La production végétale** de l'UE-25 enregistre une baisse en valeur (-8,0 % en termes réels, hors subventions). Cette évolution est liée en premier lieu à celle des céréales (-19,5 %), mais aussi à celle des vins (-20,3 %), des fruits (-9,5 %) et des pommes de terre (-13,4 %). Les rendements ont diminué après l'année exceptionnelle 2004. Une large partie du sud de l'Europe a souffert de la sécheresse et certaines régions d'Europe centrale ont été affectées par des inondations au printemps et en été.

La collecte de **céréales** est en recul (-11,1 % en volume) par rapport au niveau record de l'année précédente. Les conditions climatiques ont été moins favorables et les surfaces céréalières ont diminué, en raison du rétablissement du taux de gel obligatoire à 10 %. La diminution de la récolte est importante dans les quatre principaux pays producteurs, la France (-9,3 %), l'Allemagne (-9 %), la Pologne (-9,9 %) et l'Italie (-7,8 %). Dans le cinquième pays producteur, l'Espagne, la récolte a été désastreuse (-42 %), du fait d'une grave et longue sécheresse frappant la péninsule ibérique. Dans l'UE, la baisse du prix des céréales à la production s'est poursuivie (-9,5 % en termes réels, hors subventions), en raison notamment de

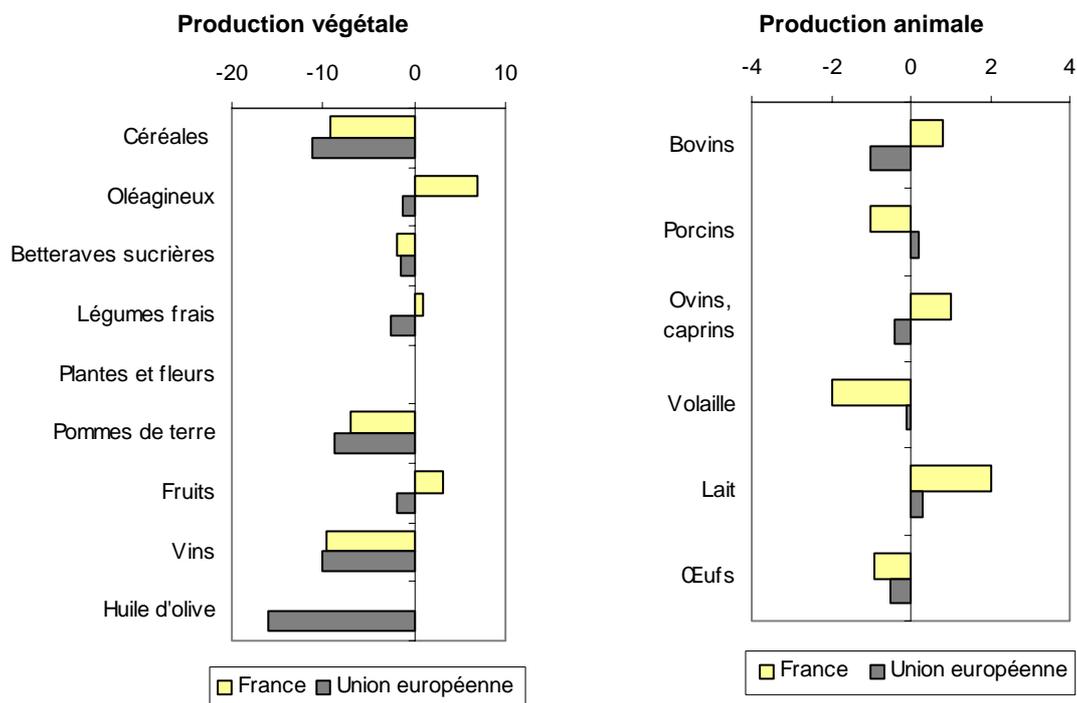
l'importance des stocks. Le prix des céréales baisse fortement en Allemagne (-7,9 %), en Pologne (-17,3 %) et en Italie (-21,1 %) ; il reste stable en France, où il avait chuté brutalement en 2004.

Après une année 2004 favorable, la récolte de **potatoes** se réduit (-8,8 %) dans presque toute l'Europe. Le prix se contracte (-5,0 % en termes réels), mais avec de fortes disparités entre les pays. La récolte de **betteraves sucrières** baisse légèrement (-1,5 %) et le prix à la production décroît (-4,3 % en termes réels). La collecte de **fruits** est en retrait sur l'année précédente (-2,0 %). Le prix baisse néanmoins (-7,7 %), notamment dans les trois principaux pays producteurs, l'Espagne (-4,9 %), l'Italie (-13,2 %) et la France (-13,8 %). La production de **vin** régresse (-10,1 %) après avoir atteint en 2004 son niveau le plus élevé depuis quinze ans. Parmi les grands pays producteurs de vins, la baisse est particulièrement importante en Espagne (-20,8 %) et au Portugal (-20,0 %), où les vignobles ont souffert de la sécheresse. Elle est moins marquée en France, en Italie et Allemagne. En dépit d'un repli de la production, le prix du vin a continué à baisser (-11,4 %), plus fortement encore qu'en 2004. Pour le prix du vin, la tendance à la baisse est générale dans l'UE et, si l'Allemagne (+ 5,3 %) fait figure d'exception, c'est que la chute y avait été particulièrement sévère en 2004.

○ **La production animale** de l'UE varie peu, exprimée en valeur réelle, hors subventions sur les produits (-1,3 %). Elle est en hausse pour la production bovine (+ 2,7 %), du fait de l'augmentation des prix. En revanche, pour la plupart des autres productions animales, les prix se dégradent et la valeur baisse. Le prix de la **production bovine** est orienté à la hausse (+ 3,7 % en termes réels, hors subventions) pour la quatrième année consécutive depuis la chute liée à l'ESB ; le volume baisse légèrement (-1,0 %). Les situations sont diverses parmi les principaux pays producteurs. En Allemagne, les prix s'envolent (+ 13,3 %), mais les volumes chutent (-9,0 %). En France comme en Italie, les prix croissent modérément. Mais alors qu'en France la production augmente en volume (+ 0,8 %), elle baisse en Italie (-2,8 %).

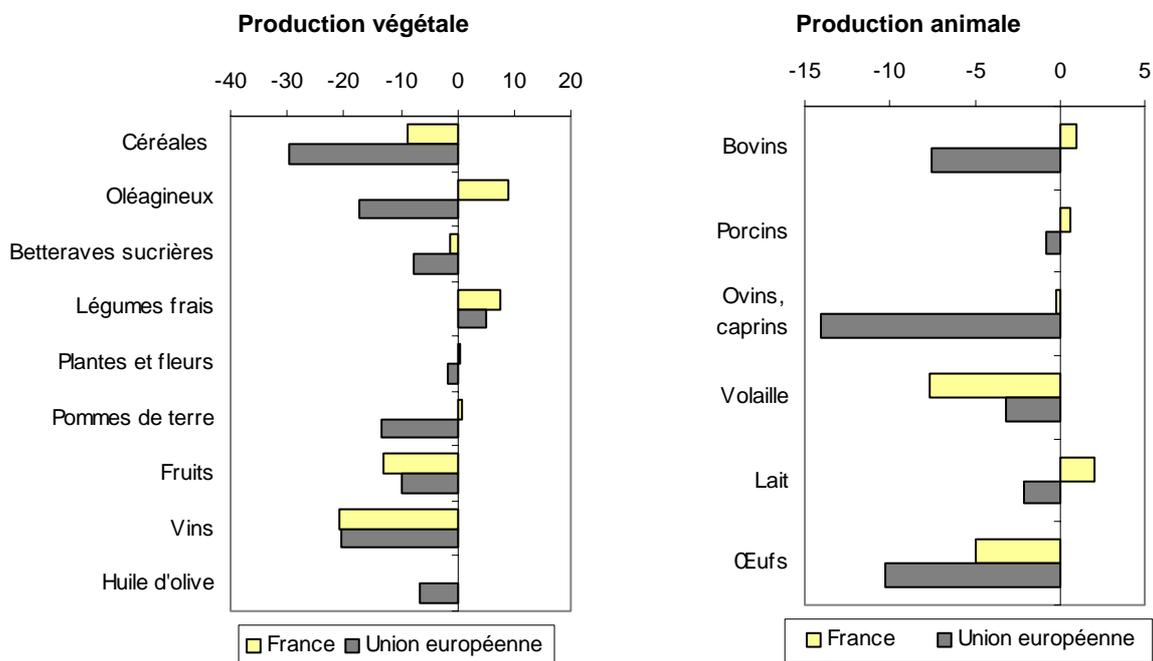
Graphique 1

Evolution de la production en volume en France et dans l'Union européenne 2005/04 (en %)



Graphique 2

Evolution de la production en valeur réelle en France et dans l'Union européenne 2005/04 (en %)



Source : Eurostat

N.B. La description du contexte international repose sur les données prévisionnelles européennes arrêtées en janvier 2006. Dans la suite du rapport, les données relatives à la France sont différentes, par suite des révisions arrêtées en mai 2006.

Le volume de la **production porcine** (+ 0,2 %) reste stable, comme déjà l'année précédente. Pour les quatre principaux pays producteurs, les évolutions sont modérées : Allemagne (+ 3,0 %), Espagne (-0,3 %), France (-1,0%), Pologne (+ 4 %). Pour certains nouveaux Etats membres, les évolutions sont plus prononcées. Globalement, la maîtrise de l'offre limite les évolutions des prix (-1,0 % en termes réels). Les mouvements sur les prix sont faibles en Allemagne (-0,6 %), en Espagne (+ 1,7 %) et en France (+ 1,6 %). En Pologne, en revanche, le prix recule nettement

(-9,1 %) après une forte hausse en 2004. Le volume de la **production de volailles** reste stable (-0,1%), tandis que le prix est en retrait sur l'année précédente (-3,0 %). Le volume baisse dans les trois principaux pays producteurs, la France (- 2,0 %), le Royaume-Uni (-0,9 %) et l'Italie (-4,0%). Il augmente dans la plupart des autres Etats, notamment en Pologne (+ 14,2 %). Le prix recule en France (-5,8 %) et en Italie (-8,4 %), mais augmente au Royaume-Uni (+ 3,6 %). Le prix des **oeufs** (-9,8 %) baisse fortement, bien que les quantités produites restent stables (-0,5 %).

Production agricole au prix du marché (hors subventions) en 2005

En millions d'euros

	Production agricole totale ¹	dont production végétale			dont production animale			
		Total végétaux	Céréales	Plantes industrielles	Total prod. animale	Bovins	Porcins	Lait
UE ²	284204	149060	25594	13096	122846	24456	28851	41722
France	54022	29479	6300	2901	21582	6525	2930	7369
Italie	39649	25026	2652	1108	13215	3228	2242	4225
Allemagne	38849	18473	4253	2444	18946	2917	5682	8119
Espagne	36778	22979	1877	635	13360	2091	4460	2480
Pays-Bas	20446	10134	214	312	7993	1277	2229	3374
Royaume-Uni	18950	7074	1993	1118	10892	2441	980	3645
Pologne	14317	6473	2109	902	7443	801	2439	2408
Grèce	10014	6982	688	1305	2640	243	227	1020
Danemark	7587	2536	1025	206	4644	269	2369	1344
Belgique	6553	2962	231	226	3554	935	1398	792
Portugal	6236	3502	115	99	2453	451	571	735
Hongrie	5387	2928	1359	519	2048	89	698	429
Irlande	5193	1293	169	76	3639	1402	292	1332
Autriche	4881	2184	397	201	2526	653	681	843
Suède	3871	1620	447	170	2122	372	387	970
Rép. tchèque	3252	1681	658	457	1498	141	386	696
Finlande	3101	1406	383	82	1621	213	279	805
Slovaquie	1486	686	298	155	736	90	204	262
Lituanie	1253	537	201	92	702	79	160	333
Slovénie	1004	515	53	24	472	124	98	154
Lettonie	581	287	98	46	287	39	55	143
Chypre ²	534	245	13	2	289	12	54	105
Estonie	447	180	59	15	258	21	56	148
Luxembourg	243	83	15	3	152	51	15	81
Malte	101	38	nd	nd	63	4	14	15
Part de la France	19%	20%	25%	22%	18%	27%	10%	18%

1. Outre les productions végétales et animales, la production agricole comprend les services agricoles et les activités secondaires non séparables.

2. La production de l'UE n'inclut pas Chypre dans ce tableau, la valeur de la production n'étant pas disponible hors subventions pour ce pays. Les données de la ligne relative à Chypre ont été remplacées par les valeurs au prix de base.

Source : Eurostat

N.B. La description du contexte international repose sur les données prévisionnelles européennes arrêtées en janvier 2006. Dans la suite du rapport, les données relatives à la France sont différentes, par suite des révisions arrêtées en mai 2006.

Le prix du **lait**, premier poste de l'agriculture communautaire en 2005, continue à baisser (-2,2 % en termes réels, hors subventions). La Pologne est, comme en 2004, le seul grand pays producteur qui enregistre une hausse (+ 6,1 %). Mais ce pays n'occupe que la sixième place en termes de quantités produites. Dans les principaux pays producteurs (Allemagne, France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Italie), la baisse des prix varie de -1,5 % (Allemagne) à -3,5 % (Royaume-Uni). La collecte de lait, qui est régulée par les quotas laitiers, augmente à peine (+ 0,3 %).

La valeur nominale de la **production au prix de base** intègre les subventions sur les produits. Or la réforme en cours de la PAC prévoit leur suppression (totale ou partielle) et leur remplacement par le paiement unique à l'exploitation. Pour l'année 2005, une comparaison entre pays ou entre années des montants de la production au prix de base est donc peu pertinente. En effet, en 2005, dix pays de l'ancienne UE-15 (Allemagne, Autriche, Belgique, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède, Royaume-Uni) ont mis en oeuvre la réforme de la PAC. Les nouveaux Etats membres

avaient adopté le régime de paiement unique dès leur entrée dans l'UE en 2004. Pour ces pays, les subventions correspondent en 2005 à 30 % du taux communautaire (contre 25 % en 2004) ; elles augmenteront jusqu'à devenir équivalentes à celles des anciens Etats membres en 2013.

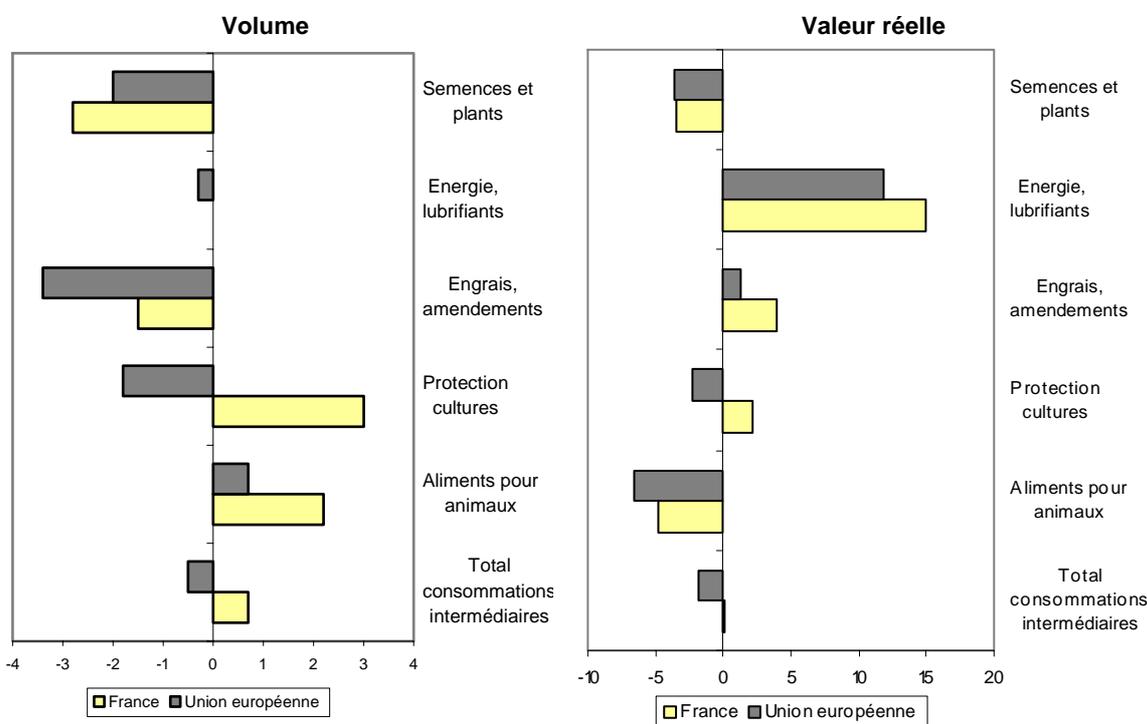
Légère diminution des consommations intermédiaires

La valeur des **consommations intermédiaires** de l'agriculture diminue en termes réels (-1,9 %) en raison de la baisse des charges consacrées au principal poste de dépenses, les aliments pour animaux, et en dépit de l'augmentation du prix des produits pétroliers.

La chute du prix des aliments pour animaux (-7,2 % en termes réels) est liée à l'évolution des prix des produits agricoles entrant dans leur composition. Les quantités d'aliments consommées restent stables (+ 0,7 %). Pour l'énergie, le deuxième poste de dépense, le prix augmente fortement (+ 12,1 %), et le volume (-0,3 %) reste quasiment au même niveau qu'en 2004.

Graphique 3

Evolution des consommations intermédiaires en France et dans l'Union européenne¹ 2005/04 (en %)



1 : Dans ces graphiques, les aliments pour animaux comprennent tous les aliments, qu'ils soient ou non achetés.

Source : Eurostat

N.B. La description du contexte international repose sur les données prévisionnelles européennes arrêtées en janvier 2006. Dans la suite du rapport, les données relatives à la France sont différentes, par suite des révisions arrêtées en mai 2006.

Pour les engrais, l'augmentation des prix (+ 4,8 %) est en partie compensée par la diminution des quantités utilisées (-3,4 %). Dans presque tous les pays, les quantités d'engrais sont en retrait par rapport à celles utilisées l'année précédente. En Espagne, au Portugal et surtout en Hongrie, trois pays ayant particulièrement souffert des conditions climatiques, la consommation d'engrais et de produits phytosanitaires accuse une baisse importante.

Le solde entre la valeur de la production et la valeur des consommations intermédiaires constitue la **valeur ajoutée brute** au prix de base (cf. *présentation des comptes p.7*). Elle décroît fortement en termes réels (-14,6 %), mais cette évolution est largement due aux modifications apportées à l'enregistrement des aides directes. La **consommation de capital fixe** baisse légèrement (-0,3 %). La **valeur ajoutée nette** au prix de base décroît en conséquence de 19,8 %.

Les **autres impôts sur la production** diminuent de 1,6 % (en termes réels).

Les **subventions d'exploitation** progressent très fortement (+ 89,7 % en termes réels), les montants versés au titre du paiement unique étant enregistrés sous cette rubrique. Globalement pour l'UE à vingt-cinq, le total des subventions sur les produits et des subventions d'exploitation est en légère hausse (+ 1,6 % en termes réels). Pour les quinze anciens Etats membres, l'évolution est en général assez faible (+ 0,2 % en moyenne), qu'ils soient ou non passés au régime du paiement unique. Le cas de l'Irlande (+ 35 %) est exceptionnel. Pour les nouveaux Etats membres, la progression est plus forte.

Le revenu par actif baisse dans la majorité des pays

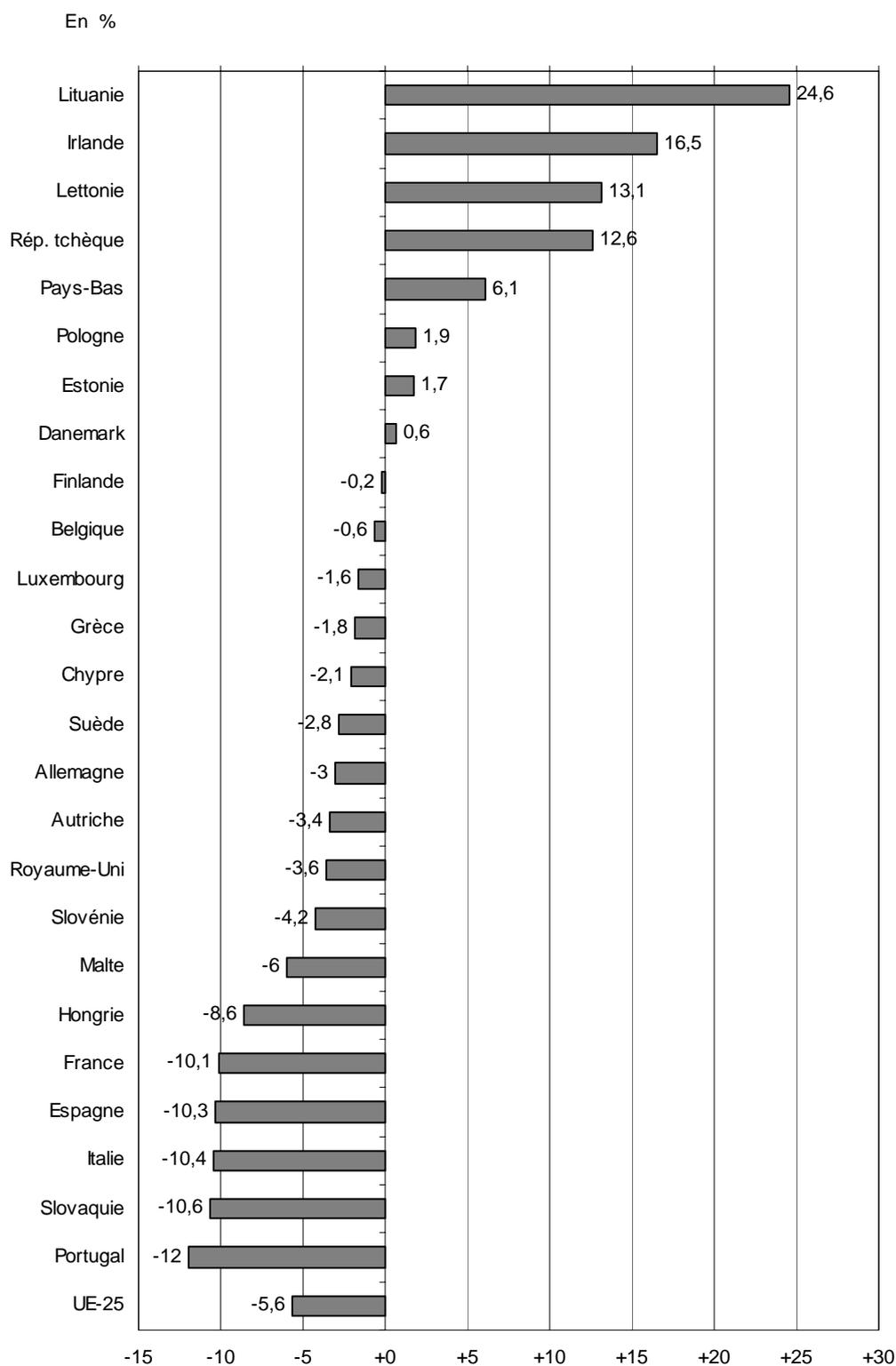
Le **résultat agricole net** diminue en termes réels (-7,9 %). Les plus fortes baisses sont relevées au Portugal (-15,8 %) et en Hongrie (-14,1 %), deux pays où la production végétale (-12 % en volume)

pâtit d'importantes perturbations climatiques. Se sont ajoutés des facteurs aggravants : au Portugal, la valeur des consommations intermédiaires a moins diminué que celle de la production ; en Hongrie, le prix des récoltes a particulièrement baissé. Le résultat agricole net chute également en Espagne (-12,6 %), frappée par la sécheresse, en Italie (-12,2 %) où la production de céréales et de vin a baissé en volume comme en prix, en Slovaquie (-12,3 %) et en France (-11,6 %). Le résultat agricole net n'augmente que dans six Etats membres sur vingt-cinq (Lituanie, Irlande, Lettonie, Estonie, Pays-Bas, République tchèque). Dans quatre d'entre eux, les Pays-Bas et les trois pays baltes, la croissance du résultat agricole net est due à l'augmentation de la valeur de la production et, dans une moindre mesure, à la hausse des subventions. Ainsi, la Lituanie et la Lettonie ont bénéficié d'une hausse du prix du lait et d'une augmentation de la production porcine. En République tchèque et en Irlande, en revanche, la production a diminué en valeur, et le résultat agricole net augmente grâce à la très forte progression des aides.

Globalement, le volume de la main-d'œuvre agricole baisse de 2,4 %. Il diminue dans presque tous les pays et recule nettement au Portugal (-4,4%) ainsi que dans certains nouveaux Etats membres, tels que la République tchèque (-8,5 %), la Hongrie (-6,0 %) et la Lituanie (-5,0 %).

Malgré cette contraction de la main-d'œuvre, le **résultat agricole net par actif en termes réels** décroît (-5,6 %) et revient globalement à un niveau proche de celui de l'année 2003. Il se dégrade ou reste stable dans la grande majorité des pays. Il n'augmente de manière significative que dans sept Etats : cinq nouveaux adhérents (Lituanie, Lettonie, République tchèque, Pologne, Estonie), où le revenu net par actif en termes réels avait déjà fortement augmenté en 2004, et deux anciens Etats membres (Irlande, Pays-Bas) où cet indicateur était orienté à la baisse depuis plusieurs années.

Graphique 4
Variation du résultat net agricole par actif en 2005/04 en termes réels



Source : Eurostat

N.B. La description du contexte international repose sur les données prévisionnelles européennes arrêtées en janvier 2006. Dans la suite du rapport, les données relatives à la France sont différentes, par suite des révisions arrêtées en mai 2006.

TABLEAU DE BORD

L'agriculture dans l'ensemble de l'économie française

Le lecteur se reportera aux encadrés pour la définition précise des termes employés, en ce qui concerne le champ des différentes branches (p. 16) et les indicateurs retenus dans les tableaux (p. 17). Le tableau de bord 2005 présente les évolutions 2005/2004 (p. 18). Les évolutions sont aussi présentés sur une période de cinq ans, en moyenne annuelle (p. 19).

En 2005, la **valeur ajoutée** augmente de 0,5 % **en volume** pour l'ensemble de l'économie française. En comparaison, la baisse de l'activité agricole est donc très forte (-7,4 % en volume). En effet, la production végétale diminue sensiblement en 2005 : les récoltes de céréales et la production de vins se replient après une campagne 2004 abondante. De plus, le volume des consommations intermédiaires progresse très légèrement. En moyenne sur cinq ans, l'activité agricole diminue en volume alors qu'elle augmente dans toutes les autres branches d'activité et pour l'ensemble de l'économie (+ 1,4 %).

Le **prix de la valeur ajoutée** de l'agriculture s'améliore en 2005 (+ 2,9 %), grâce à la hausse du prix de la production (+ 1,6 %) et une quasi-stabilité du prix des charges (+ 0,5 % seulement). Mais si l'agriculture semble en meilleure position que l'ensemble de l'économie (+ 1,7 %), il ne s'agit que d'un léger redressement après la détérioration de 2004 (-14,9 %) liée à la chute des prix de production. Sur les cinq dernières années, le prix de la valeur ajoutée diminue pour l'agriculture (-1,0 %), moins fortement cependant que pour l'industrie (-4,2 %), alors qu'il s'améliore fortement pour le commerce et les services.

Ces évolutions de la valeur ajoutée, en volume et en prix, dénotent une situation relativement défavorable pour l'agriculture, au regard des activités tertiaires qui tirent l'ensemble de l'économie.

L'**emploi** agricole poursuit sa tendance à la baisse (-1,7 % en 2005). Pour le reste de l'économie, les évolutions sont contrastées : l'emploi progresse encore pour les services et le commerce, il continue à diminuer dans les IAA et l'industrie, ce qui entraîne à nouveau une quasi-stabilité pour l'ensemble (+ 0,3 % en 2005, + 0,9 % sur moyenne période).

La **productivité** apparente du travail sur moyenne période s'accroît dans l'agriculture. Les gains de productivité sont équivalents à ceux des IAA, moins forts que ceux de l'industrie, mais nettement au-dessus des activités

tertiaires.

En matière de **résultat**, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs diminue en 2005 pour l'agriculture. Elle baisse légèrement pour l'industrie, mais augmente pour les services et le commerce. Sur moyenne période, elle décroît pour l'agriculture (-0,9 %), comme pour l'industrie (-0,7 %), alors qu'elle progresse pour l'ensemble de l'économie (+ 3,2 %) sous l'effet d'une croissance toujours forte dans le commerce et les services. Dans l'agriculture, la baisse tendancielle de l'emploi permet une légère croissance de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs par actif (+ 0,8 %). Le résultat par actif augmente plus fortement dans l'industrie, dans le commerce et surtout dans les services.

Sur cinq ans, l'excédent brut d'exploitation (ou revenu mixte) est négatif pour l'agriculture, et plus encore pour l'industrie, tandis qu'il progresse pour l'ensemble de l'économie.

L'évolution des **investissements** effectués par les agriculteurs est positive en 2005 (+ 2,5 % en volume) grâce à l'amélioration de la FBCF en bétail, mais les investissements en matériels et bâtiments progressent peu, après l'embellie de 2004. L'investissement augmente dans toutes les autres branches et, pour l'ensemble de l'économie, la hausse est sensible (+ 3,6 %). Sur cinq ans, l'évolution des investissements est négative pour la branche agriculture, malgré l'amélioration de 2004 et 2005. En effet, la FBCF en bétail a été fortement réduite à la suite de la crise de l'ESB et, en ce qui concerne le matériel, une période d'attentisme a suivi la réforme de la PAC de 2000. Sur moyenne période, les investissements augmentent dans l'ensemble de l'économie, mais ils diminuent dans l'industrie, de façon plus importante que dans l'agriculture.

Le solde du **commerce extérieur** agro-alimentaire décroît en 2005. Les importations croissent plus vite (+ 3,6 %) que les exportations (+ 2,4 %). Ceci résulte principalement des importations de viandes de boucherie et de volailles, de poisson et d'huiles. Le solde extérieur de l'industrie se dégrade plus nettement. Sur les cinq dernières années, les

importations agroalimentaires (+ 2,4 %) croissent aussi à un rythme plus soutenu que les exportations (+ 1,1 %). Dans le reste de l'économie, la tendance est la même. Les exportations de biens de consommation, biens d'équipement et biens intermédiaires augmentent mais les importations progressent davantage, notamment les importations en produits manufacturés et produits pétroliers. La **demande intérieure** en produits agro-

alimentaires se redresse en volume en 2005. Elle continue à progresser pour l'ensemble des produits, industriels notamment. La croissance de la demande intérieure (+ 2,7 % en volume dans l'ensemble de l'économie) est tirée par les achats de biens d'équipement. Sur cinq ans, la demande intérieure augmente de façon modérée pour les produits agroalimentaires, elle est plus soutenue pour l'industrie et les services.

Lecture des tableaux et méthodologie (1)

Le champ retenu (les colonnes des tableaux)

Les tableaux de bord, présentés ici résultent des travaux menés à l'automne 2002 au sein d'un groupe de réflexion de la CCAN puis, en 2003, par un groupe de travail du CNIS Agriculture. Ils visent à comparer les évolutions de l'agriculture avec celles des autres grandes activités, pour l'année 2005 et en moyenne sur les cinq dernières années.

Les activités y sont considérées en tant que branches.

- La branche **agriculture** est ici celle des comptes de la CCAN, lesquels ont le statut de comptes satellites.
- La proximité économique des **industries agroalimentaires** avec l'agriculture a conduit à les isoler de l'industrie. En conséquence, l'**industrie** est définie ici comme l'industrie manufacturière hors IAA.
- Le champ retenu pour les **services** est restreint aux seules branches de la nomenclature en 16 postes qui sont principalement constituées de sociétés non financières et entreprises individuelles (SNF-EI). Ils regroupent ainsi les services aux particuliers, les services aux entreprises et les transports. Ils ne comprennent pas l'administration, l'éducation-santé-action sociale, les activités financières et les activités immobilières (dans lesquelles se trouve la grande masse des loyers réels ou imputés aux propriétaires occupants).
- L'importance des entreprises individuelles dans le **commerce** constitue, pour les comparaisons avec l'agriculture, un intérêt particulier qui a conduit à isoler cette activité.

On n'a ainsi retenu que des branches dont l'évolution macro-économique est guidée par celle des SNF-EI.

Dans l'ensemble de l'économie, la prédominance des SNF-EI est moins manifeste, ce qui pose des problèmes de comparabilité avec l'agriculture. C'est pourquoi, les comparaisons avec l'ensemble de l'économie s'entendent ici en restreignant l'économie aux seules SNF-EI (mais toutes activités confondues).

Les indicateurs retenus (les lignes des tableaux)

- En ce qui concerne les indicateurs retenus, l'activité des branches est caractérisée de façon très classique par l'évolution de la **valeur ajoutée brute** (c'est-à-dire sans enlever les amortissements), au prix de base, et considérée en volume. L'évolution de **son prix** est également retenue.
- Pour l'**emploi**, on retient l'emploi total, salarié et non salarié, en équivalent temps plein. Dans les comptes de la CCAN, cette notion s'appelle unité de travail agricole (UTA).
- Le **capital fixe brut** en volume complète la description des facteurs de production.
- La **productivité** apparente du travail est retenue, mais uniquement en moyenne quinquennale du fait de la fragilité de son évaluation à court terme. Elle est définie ici à partir du ratio de l'indice du volume de la valeur ajoutée brute par l'indice de l'emploi total en équivalent temps plein, conformément à ce qui, pour l'agriculture, est calculé pour Eurostat à partir des comptes de la CCAN.
- Les premiers indicateurs de résultat, global et par actif, sont les **valeurs ajoutées au coût des facteurs**, rapportées ou non à l'emploi total en équivalent temps plein. Dans les comptes de la CCAN, cette notion s'appelle résultat agricole (global ou par UTA). Elle est alors calculée net des amortissements, ce qui est en soi préférable s'agissant de mesurer un résultat proche de la notion de revenu. Dans le tableau de bord, les indicateurs de résultat ont cependant dû être exprimés en brut puisque la valeur des consommations de capital fixe n'est pas encore disponible en dehors de l'agriculture au moment de la publication du tableau de bord.
- L'**excédent (brut) d'exploitation** complète ces indicateurs de résultats, le revenu d'entreprise n'étant pas disponible pour les activités autres que l'agriculture.
- L'**investissement** est caractérisé de façon très classique par la formation brute de capital fixe (FBCF) en volume, ce qui n'inclut pas les terrains.
- Le traitement du **commerce extérieur** est assez spécifique : il est établi par produits et non par branches ; en conséquence, l'ensemble de l'économie représente l'ensemble des échanges, sans référence aux SNF-EI ; l'ensemble de la filière agroalimentaire est agrégé ; le solde extérieur constitue l'unique agrégat du tableau qui n'est pas calculé en évolution ; sa variation est présentée également en euros et non en pourcentage d'évolution ; ces deux agrégats, complétés par les évolutions (en pourcentage) des flux d'exportations et d'importations, sont présentés à prix courants et non en volume. Par ailleurs, la comparabilité entre les produits des différentes branches n'est pas parfaite puisque les importations des différents biens sont, dans les comptes nationaux, valorisées y compris assurance et transport (CAF) alors que celles des services, du commerce et de l'ensemble de l'économie sont valorisées en considérant que les produits sont globalement valorisés hors assurance et transport (FAB) puisqu'une correction CAF-FAB est effectuée globalement sur l'ensemble des produits. L'ensemble de l'économie intègre également une importante correction liée à la prise en compte du tourisme, tous produits confondus.
- Le tableau s'achève avec la **demande intérieure finale** en volume, laquelle regroupe la consommation finale et la FBCF.

Tableau de bord pour 2005

Variations par rapport à 2004¹

Indicateurs	Agriculture	IAA	Industrie	Services	Commerce	Ensemble économie ²
Indicateur d'activité Valeur ajoutée brute en volume (%)	-7,4 %	+1,5 %	+1,5 %	+1,7 %	+1,2 %	+0,5 %
Indicateur de prix Prix de la valeur ajoutée (%)	+2,9 %	n.d.	-7,5 %	+12,4 %	+13,3 %	+1,7 %
Indicateurs de facteurs de production Emploi total en équivalent temps plein (%)	-1,7 %	-0,5 %	-2,7 %	+1,2 %	+0,5 %	+0,3 %
Indicateurs de résultat Valeur ajoutée brute au coût des facteurs (%)	-3,5 %	n.d.	-0,7 %	+4,0 %	+1,3 %	+1,9 %
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif (%)	-1,8 %	n.d.	+2,0 %	+2,8 %	+0,8 %	+1,6 %
Excédent brut d'exploitation ou revenu mixte (%)	-5,3 %	n.d.	-3,1 %	+4,4 %	-3,1 %	+0,4 %
Indicateurs d'investissement FBCF en volume (%)	+2,5 %	+4,5 %	+4,9 %	+4,1 %	+3,2 %	+3,6 %
Indicateurs du commerce extérieur ...Solde extérieur (en milliards d'euros)	+7,9 Md€		-4,4 Md€	+0,5 Md€	-1,2 Md€	-16,3 Md€
...Variation du solde (en milliards d'euros)	-0,2 Md€		-10,7 Md€	-0,4 Md€	-0,2 Md€	-0,9 Md€
...Exportations (en %)	+2,4 %		+3,3 %	+7,5 %	-13,8 %	+4,5 %
...Importations (%)	+3,6%		+7,2 %	+8,6 %	-6,5 %	+9,3 %
Indicateur de demande intérieure Demande intérieure finale en volume (%)	+1,1 %		+3,7 %	+2,6 %	-1,0 %	+2,7 %

Lecture : on se reportera aux encadrés pour la signification précise des activités et des indicateurs figurant dans ce tableau. Les cases indiquées n.d. ont vocation à être renseignées mais les informations nécessaires n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction du rapport.

1. Sauf « solde extérieur exprimé en milliards d'euros ».

2. Restreint à l'ensemble des SNF-EI.

NB. Les indicateurs de résultat présentés dans ce tableau ne sont pas déflatés par un indicateur général d'évolution des prix (ils ne sont pas « en termes réels »).

Sources : Compte national CCAN et comptes nationaux (Insee).

Tableau de bord sur cinq ans

en % par an
Evolutions moyennes entre 2000 et 2005¹

Indicateurs	Agriculture	IAA	Industrie	Services	Commerce	Ensemble économie ²
Indicateur d'activité Valeur ajoutée brute en volume (%)	-0,4 %	+1,3 %	+1,2 %	+2,1 %	+1,1 %	+1,4 %
Indicateur de prix Prix de la valeur ajoutée (%)	-1,0 %	n.d.	-4,2 %	+6,9 %	+9,5 %	+1,8 %
Indicateurs de facteurs de production Emploi total en équivalent temps plein (%) Capital fixe brut en volume (%) ¹	-1,7 %	0,0 %	-2,1 %	+1,7 %	+1,6 %	+0,9 %
Indicateur de productivité Productivité apparente du travail (%)	+1,4 %	+1,3 %	+3,4 %	+0,3 %	-0,5 %	+0,5 %
Indicateurs de résultat Valeur ajoutée brute au coût des facteurs (%) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif (%) Excédent brut d'exploitation ou revenu mixte (%)	-0,9 % +0,8 % -2,0 %	n.d. n.d. n.d.	-0,7 % +1,4 % -3,7 %	+4,5 % +2,7 % +4,3 %	+3,6 % +1,9 % +2,8 %	+3,2 % +2,3 % +2,6 %
Indicateurs d'investissement FBCF en volume (%)	-1,0 %	+0,4 %	-2,9 %	+0,9 %	+0,3 %	+1,9 %
Indicateurs du commerce extérieur ...Solde extérieur (en milliards d'euros) ...Variation du solde (en milliards d'euros) ...Exportations (en %) ...Importations (%)	+8,1 Md€ -0,3 Md€ +1,1 % +2,4 %		+7,0 Md€ -1,5 Md€ +1,5 % +2,0 %	+1,3 Md€ -0,1 Md€ +3,6 % +4,0 %	0,0 Md€ -0,6 Md€ -8,5 % +7,6 %	+9,5 Md€ -1,0 Md€ +1,6 % +3,0 %
Indicateur de demande intérieure Demande intérieure finale en volume (%)		+0,3 %	+2,8 %	+3,2 %	-0,8 %	+2,0 %

Lecture : on se reportera aux encadrés pour la signification précise des activités et des indicateurs figurant dans ce tableau.

Les cases indiquées n.d. ont vocation à être renseignées mais les informations nécessaires n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction du rapport.

1. Sauf « solde extérieur » pour lequel il s'agit du niveau moyen exprimé en milliards d'euros. A titre d'illustration, entre 2000 et 2005, l'activité dans les services a crû de 1,021⁵ ≈ 1,110 soit une augmentation de 11,0% environ.

2. Restreint à l'ensemble des SNF-EI.

NB. Les indicateurs de résultat présentés dans ce tableau ne sont pas déflatés par un indicateur général d'évolution des prix (ils ne sont pas « en termes réels »).

Sources : Compte national CCAN et comptes nationaux (Insee)

LE COMPTE NATIONAL DE L'AGRICULTURE

Données provisoires arrêtées en mai 2006

La production

En 2005, la production agricole au prix de base de la France diminue (-1,8 %, après + 2,7 % en 2004). La production au prix de base est valorisée y compris les subventions sur les produits que perçoivent les exploitants et hors impôts spécifiques sur les produits qu'ils reversent.

L'année 2005 se présente comme une année moyenne, après l'abondance des récoltes de 2004 qui résultait à la fois de l'abaissement du taux de gel des terres et de conditions climatiques favorables. Les quantités récoltées ont donc diminué par rapport à 2004, mais les prix n'ont que faiblement réagi à la hausse. Ils baissent même parfois, notamment pour le vin et le blé tendre, l'importance des stocks pesant sur le marché. L'évolution des productions animales est plus mesurée (*graphique 1*).

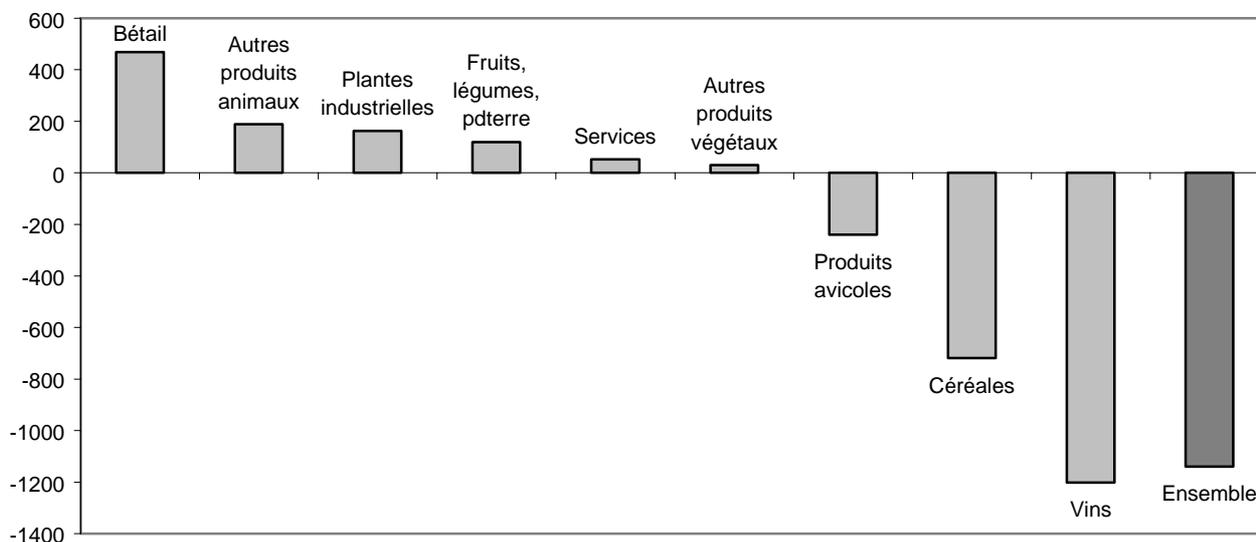
Sur le long terme, on observe une période de progression des volumes et de baisse des prix réels de 1992 à 1998. La tendance est rompue à partir de 1999 (*graphiques 2 à 4*). Une succession d'évènements (conditions climatiques, épizooties) affectent les volumes ; les prix réagissent fortement à la hausse comme à la baisse. La valeur de la production en termes réels, c'est-à-dire déflatée par l'indice de prix du PIB, est ainsi orientée à la baisse à partir de 1999. L'année 2005 renforce cette tendance, sans évènement majeur, en raison d'une pression sur les prix.

Sur les cinq dernières années 2001 à 2005, la valeur de la production au prix de base déflatée par l'indice de prix du PIB (+ 1,96 % par an en moyenne) diminue au rythme de 1,9 % par an, alors qu'elle augmentait de 1 % par an sur les années 1994 à 1999.

Graphique 1

Variation de la valeur de la production agricole au prix de base entre 2004 et 2005

En millions d'euros



Bétail (18,6 % de la production au prix de base en 2004) : gros bovins, veaux, ovins-caprins, équins, porcins.

Autres produits animaux (13,3 %) : lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage (lapins, pigeons, sangliers, miel...).

Plantes industrielles (5,9 %) : oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves à sucre et autres plantes industrielles (semences, lin...).

Fruits, légumes, pommes de terre (10,1 %).

Services (4,8 %) : travaux agricoles pour compte de tiers (labourage...), agritourisme...

Autres produits végétaux (11,1 %) : plantes fourragères, plantes et fleurs.

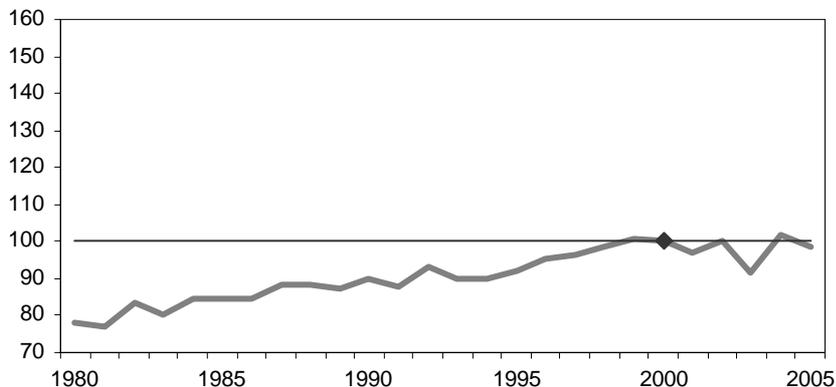
Produits avicoles (5,7 %) : volailles, œufs.

Céréales (15,8 %) : blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales (avoine, seigle, sorgho, triticale, riz).

Vins (14,7 %) : vins AOC, vins courants.

Source : Insee

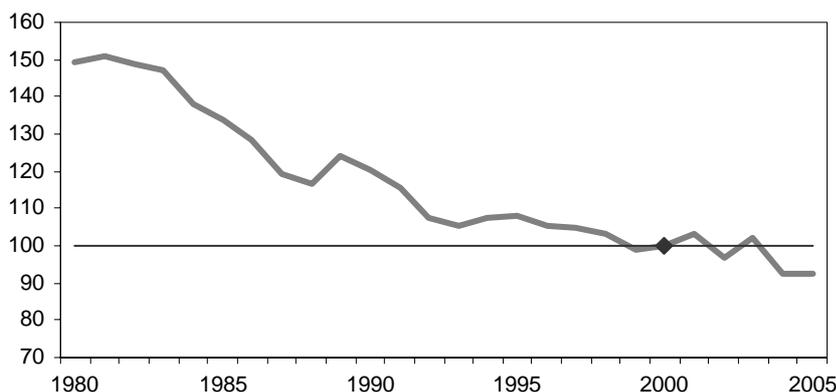
Graphique 2
Production agricole : évolution du volume



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de volume aux prix de l'année précédente.
 Sur l'année 2005, les récoltes ont été moyennes, alors que 2004 avait été une année exceptionnelle et que 2003 avait été marquée par les calamités agricoles (gel, sécheresse, canicule).

Source : Insee

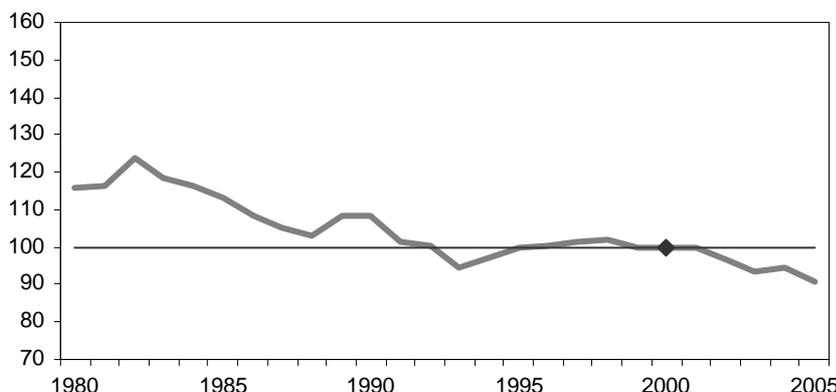
Graphique 3
Production agricole : évolution du prix de base en termes réels



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de prix (prix de base, c'est-à-dire y compris subventions et hors impôts sur les produits) déflatés par l'indice de prix du PIB.
 En 2005, les prix en termes réels ne remontent pas, malgré la baisse des quantités produites.

Source : Insee

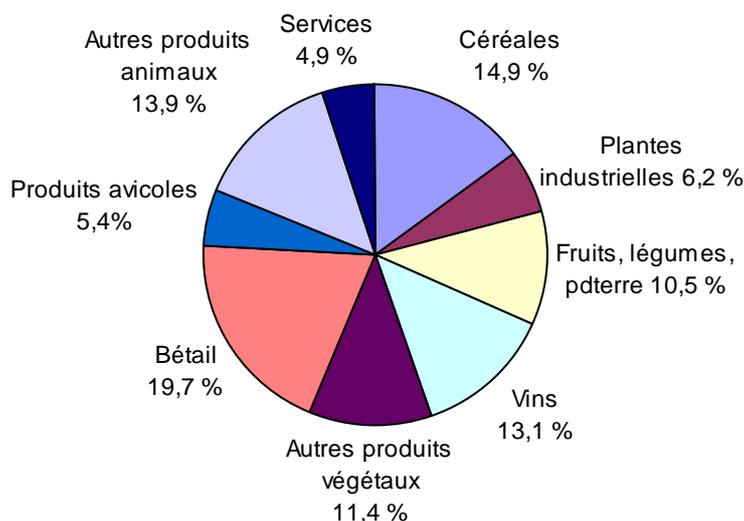
Graphique 4
Production agricole : évolution de la valeur en termes réels



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de valeur de la production au prix de base (y compris subventions et hors impôts sur les produits) déflatés par l'indice de prix du PIB.
 Corrigée de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du PIB, la valeur de la production agricole au prix de base diminue en 2005, prolongeant ainsi la tendance à la baisse observée depuis 1999.

Source : Insee

Graphique 5
Part des différents produits dans la production agricole au prix de base en 2005



Source : Insee

La production hors subventions

Hors subventions, la valeur de la production agricole diminue en 2005 (-1,8 %), sous l'effet d'une baisse des volumes (-3,3%) que la faible hausse des prix de marché (+ 1,5 %) ne parvient pas à compenser.

○ **Le volume de la production végétale** diminue en 2005 (-6,4 %), après une année 2004 exceptionnelle. Le taux de gel des terres, qui avait été momentanément abaissé à 5 % pour reconstituer les stocks après la sécheresse de 2003, est rétabli à 10 %. Aussi les surfaces consacrées aux grandes cultures diminuent-elles globalement en 2005. Mais l'assolement est également modifié, en partie pour des raisons agronomiques (le déficit hydrique était sensible dès la période des semis) et en partie pour des raisons économiques (la filière des biocarburants offre de nouveaux débouchés). Ainsi les surfaces consacrées au blé se maintiennent, mais celles consacrées au maïs, aux protéagineux et à l'orge diminuent fortement ; les surfaces en colza augmentent de 9 %. Compte tenu des calendriers de récolte, les rendements du colza progressent et les rendements des céréales à paille se situent légèrement au-dessus de la moyenne des cinq

dernières années, alors que le maïs et les fourrages ont particulièrement souffert de la sécheresse de l'été et des restrictions d'irrigation. La production viticole diminue fortement après la récolte exceptionnelle de 2004 : -8,5 % pour les vins d'appellation d'origine contrôlée, -10,2 % pour les autres vins. La récolte 2005 se situe en deçà de la moyenne quinquennale.

○ **Le volume de la production animale** est quasiment stable en 2005 (+ 0,8 %). La production de gros bovins augmenterait (+ 4,3 %) pour la première fois depuis la crise de l'ESB de fin 2000. Les effectifs de vaches laitières et de vaches nourrices, qui ne trouvaient plus de débouché sur le marché de la viande en 2000-2001, ont depuis fortement diminué et les effectifs présents sur les exploitations semblent se stabiliser en 2005. La production de volailles diminue (-2,9 %). Cette baisse s'inscrit dans la tendance observée depuis 1999. En fin d'année, la chute de la demande de viande de volailles qui a résulté des craintes de contamination par le virus de la grippe aviaire, a conduit la filière avicole à réduire les mises en place de poussins, ce qui se traduira par une baisse de la production de volailles surtout à partir du premier trimestre 2006. La production de lait, encadrée par les quotas laitiers, augmente légèrement (+ 1,0 %).

○ **Le prix hors subventions des productions végétales** augmente modérément en 2005 (+ 2,4 %). Les différents produits présentent cependant des évolutions très disparates. Les céréales elles-mêmes ne sont pas homogènes. Le prix du blé diminue (-3,2 %) malgré la baisse de la récolte. Les stocks de report de la campagne précédente sont en effet très abondants au niveau européen et mondial. De plus, la concurrence des blés bon marché des pays de la Mer Noire pèse toujours. En revanche, le prix du maïs augmente fortement (+ 12,7 %) du fait de la faiblesse de la récolte. Toujours très réactif, le prix des pommes de terre augmente fortement (+ 14,9 %), le prix des légumes également (+ 9,4 %) En revanche, le prix du vin baisse pour la deuxième année consécutive, en raison des difficultés pour écouler les stocks (-4,0 % pour les vins d'appellation contrôlée, -5,8 % pour les autres vins).

○ **Le prix hors subventions des productions animales** est globalement stable en 2005 (+ 1,5 %). Les prix du bétail progressent sensiblement (+ 3,6 %), notamment le prix des gros bovins (+ 8,0 %), des porcins (+ 2,8 %), alors que le prix des veaux recule (-8,7 %). Le prix des volailles, qui s'était redressé en 2004, diminue à nouveau en 2005 (-4,3 %), davantage sous l'effet des difficultés structurelles de la filière que sous l'effet de la crise aviaire. Le recul du prix des viandes de volailles qu'on observe dès octobre au stade de gros ne se répercute pas encore sur les prix à la production ; le fait que la filière pratique souvent l'élevage sous contrat retarde l'effet des baisses de prix dues à la contraction de la demande. Le prix du lait (-2,0 %) baisse pour la quatrième année consécutive. La réforme de l'organisation commune de marché (OCM), qui réduit les prix d'intervention sur le beurre et les poudres de lait, se répercute indirectement sur les prix à la production. La baisse du prix à la production est plus que compensée par le versement de l'aide directe laitière.

Les subventions sur les produits

Les subventions sur les produits dues aux producteurs au titre de l'année 2005 s'élèvent à 7,5 milliards d'euros et représentent 12 % de la production au prix de base. Ces aides sont, parmi les aides directes versées aux agriculteurs, celles qui sont liées aux quantités produites¹. Elles diminuent de 98 millions d'euros par rapport à l'année précédente (-1,3 %).

En application de la réforme de la PAC, adoptée en juin 2003 (*encadré p. 8*), deux mesures entrent en vigueur en 2005. Tout d'abord la modulation : au-dessus d'un seuil de 5 000 euros, une retenue de 3 % est appliquée aux aides européennes, retenue que l'UE redistribuera ultérieurement entre Etats membres au profit du développement rural. Ensuite la conditionnalité : le non-respect des normes de bonnes pratiques agricoles et environnementales peut entraîner une réduction des aides. La conditionnalité a un impact négligeable dans le compte provisoire. En revanche, la modulation explique le tassement observé sur les aides communautaires telles que l'aide compensatrice à l'hectare relative aux grandes cultures, la prime à la vache allaitante (PMTVA), la prime spéciale aux bovins mâles (PSBM), la prime à l'abattage (PAB), la prime à la brebis et à la chèvre.

Le retour du taux de gel obligatoire à 10 % a également un impact sur les aides concernant les grandes cultures. L'aide compensatrice à l'hectare diminue pour les céréales, oléagineux et protéagineux (-300 millions d'euros, soit -6,6 %), du fait de la modulation mais aussi de la baisse des surfaces éligibles. En revanche, avec le développement de la culture du colza à usage industriel, autorisé sur les surfaces en gel, l'aide à la jachère industrielle versée pour la culture du colza augmente fortement (+ 90 millions d'euros par rapport à 2004, mais aussi + 26 millions par rapport à 2003, à taux de gel comparable).

Enfin, l'aide directe laitière double en 2005, comme prévu lors de sa création en 2004, du fait du barème applicable à la nouvelle campagne laitière. Cette aide, destinée à compenser la baisse du prix du lait, sera totalement découplée en 2006.

De ces diverses mesures, il résulte une baisse sensible des subventions sur les productions végétales (-282 millions d'euros, soit -5,5 %) et une hausse des subventions sur les productions animales (+ 184 millions, soit + 7,5 %).

1. Les aides directes versées aux agriculteurs sont éclatées entre les subventions sur les produits (aides aux surfaces, aide à la féculé, prime de maintien du troupeau de vaches allaitantes, prime spéciale aux bovins mâles...), les subventions d'exploitation (aides agri-environnementales, aides à la trésorerie...), les aides à l'investissement (installation, modernisation...) et les transferts en capital (aides à la cessation d'activité laitière, indemnisation pour arrachage des plantations ou abattage total des troupeaux bovins en cas d'ESB).

Les consommations intermédiaires

La valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture augmente légèrement en 2005 (+ 0,8 %) après une hausse plus sensible l'année précédente (+ 2,3 %).

Hors aliments pour animaux intraconsommés, c'est-à-dire produits par les agriculteurs eux-mêmes, elle croît de + 1,1 %. Trois postes tirent particulièrement les dépenses vers le haut (+ 660 millions d'euros) : l'énergie, les engrais et les produits phytosanitaires. Le coût de l'alimentation des animaux diminuant fortement (-520 millions d'euros), l'augmentation globale des dépenses reste faible néanmoins. Les volumes restent stables ou diminuent pour les principaux postes de dépense, hormis les produits de protection des cultures ; les prix ont des évolutions contrastées selon les produits.

Le coût des **produits énergétiques** progresse de 15,5 % en 2005. Cette estimation prend en compte les mesures annoncées le 13 septembre 2005 en faveur des agriculteurs, concernant les taxes sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel. Des différentes mesures, celle ayant le plus fort impact sur le montant des consommations intermédiaires est la réduction de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) sur le fioul domestique. Le taux en vigueur pour les agriculteurs était passé de 5,66 euros à 1,66 au 1^{er} juillet 2004 ; il passe à 0,66 euro au 1^{er} septembre 2005. Néanmoins, le prix du fioul domestique, première source d'énergie consommée par les exploitations agricoles, croît de 25,3 % en 2005 par rapport au prix moyen observé en 2004, et celui des autres produits pétroliers de 13,2 %. Le fioul domestique étant assujéti à une TIPP beaucoup plus faible que les autres produits

pétroliers, son prix est plus sensible aux évolutions des cours du pétrole brut. En 2005, le prix du pétrole brut importé en France, exprimé en euro, a augmenté de 38 %.

Les achats d'**engrais** augmentent de 4,8 % en 2005 en valeur. Les volumes sont orientés à la baisse (-1,7 %), du fait d'une moindre utilisation d'engrais composés (-5 %). Mais le prix des engrais progresse nettement (+ 6,6 %) pour la deuxième année consécutive. L'augmentation est particulièrement forte pour les engrais azotés simples (+ 8,7 %), en raison de la hausse du prix du gaz naturel entrant dans leur fabrication. Le prix des engrais composés, dont la facture pèse presque autant que celle des engrais azotés simples, augmente moins fortement (+ 5,5 %).

Les dépenses en **produits de protection des cultures** sont en hausse (+ 5,2 %) pour la deuxième année consécutive. Les prix restent stables (+ 0,6 %). Globalement, les achats progressent en volume (+ 4,6 %) en raison d'une hausse importante des achats de fongicides, succédant à une forte baisse l'année précédente.

En revanche, les achats d'**aliments pour animaux** (hors produits intraconsommés), qui constituent le premier poste de dépense de l'agriculture, sont en baisse (-7,5 %) en raison d'une diminution des quantités (-1,5 %) et surtout des prix (-6,1 %).

La baisse des prix résulte du repli par rapport au niveau moyen de 2004 des cours des matières premières entrant dans les aliments composés. En effet, les prix d'achat des céréales et des tourteaux de soja, qui ont baissé au second semestre 2004 puis se sont redressés au cours de l'année 2005, restent largement inférieurs aux niveaux atteints au début de l'année 2004.

Tableau 1
Evolution des consommations intermédiaires en 2005

En %

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble des consommations intermédiaires*		+ 0,3	+ 0,5	+ 0,8
Ensemble hors intraconsommés	(84,9 %)	-0,4	+ 1,5	+ 1,1
dont : Energie et lubrifiants	(7,1 %)	- 0,5	+ 16,1	+ 15,5
Engrais et amendements	(8,7 %)	- 1,7	+ 6,6	+ 4,8
Produits de protection des cultures	(7,6 %)	+ 4,6	+ 0,6	+ 5,2
Aliments pour animaux **	(20,0 %)	- 1,5	- 6,1	- 7,5

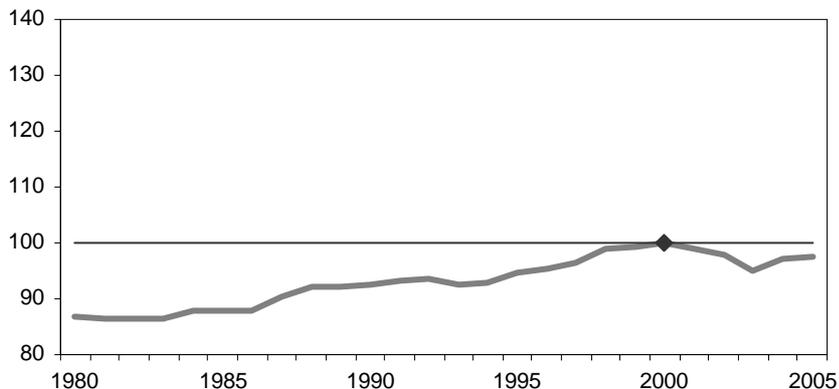
* Y compris SIFIM (cf annexe p. 83).

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, luzerne déshydratée, pulpes de betteraves...) ; ils ne comprennent pas les produits agricoles intraconsommés, tels que les fourrages.

Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2004.

Source : Insee

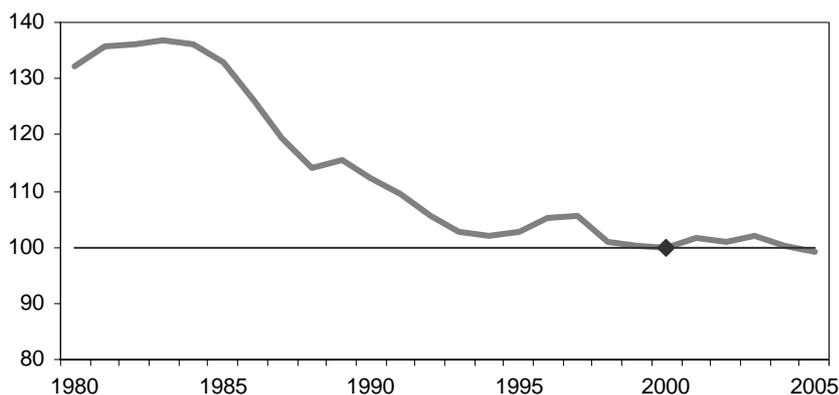
Graphique 6
Consommations intermédiaires : évolution du volume



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de volume, aux prix de l'année précédente.

Source : Insee

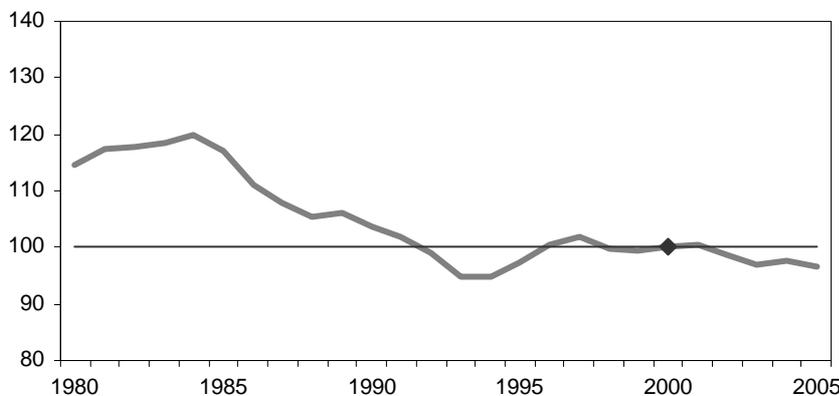
Graphique 7
Consommations intermédiaires : évolution du prix en termes réels



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de prix, déflatés par l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Graphique 8
Consommations intermédiaires : évolution de la valeur en termes réels



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de valeur, déflatés par l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Les quantités d'aliments achetées sont également en retrait par rapport à l'année précédente. Cette baisse est liée à celle des effectifs dans les élevages de volailles et de porcins. Les quantités d'aliments composés destinés aux volailles (premier poste des aliments pour animaux) diminuent sensiblement (- 3,0 %) et il en est de même pour les aliments porcins. En revanche, la consommation annuelle d'aliments composés pour bovins se stabilise, aussi bien pour les vaches laitières que pour les autres bovins.

Les **SIFIM**, services d'intermédiation financière indirectement mesurés, seront désormais intégrés aux consommations intermédiaires de la branche agriculture (cf. *annexe sur le traitement des SIFIM*

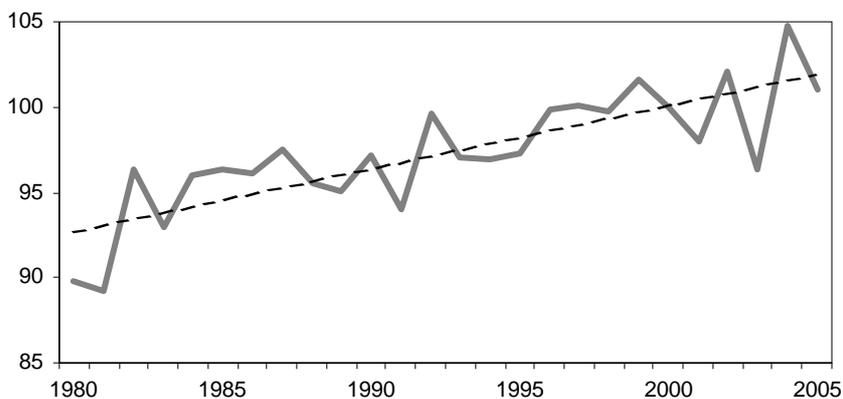
dans les comptes de l'agriculture p. 83). Les SIFIM diminuent en 2005 (-7,2 %). L'augmentation des encours de prêts liée aux investissements 2004 est compensée par une contraction de la marge réalisée par les établissements bancaires.

La légère hausse du volume des consommations intermédiaires contraste avec la baisse de la production agricole. Ainsi, la **productivité des consommations intermédiaires**, rapport des indices de volume de la production et des consommations intermédiaires, décroît en 2005 (-3,5 %) après une forte croissance l'année précédente. Elle est globalement à la hausse depuis vingt ans à un rythme moyen de 0,3 % par an (*graphique 9*).

Graphique 9

Evolution de la productivité des consommations intermédiaires¹

Indice 100 en 2000



1. Définie comme le rapport de l'indice de volume de la production (indice 100 en 2000) sur l'indice de volume des consommations intermédiaires (indice 100 en 2000).

Source : Insee

Valeur ajoutée

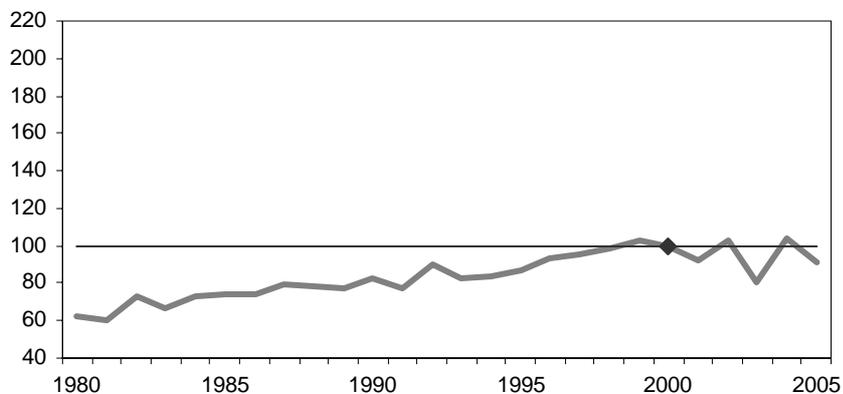
Solde de la production en baisse et des consommations intermédiaires en hausse, la **valeur ajoutée brute** de l'agriculture baisse fortement en 2005 (-4,7 % en valeur). En volume, la baisse de la valeur ajoutée brute est encore plus prononcée (-7,4 %). L'effet n'est que partiellement compensé par la hausse du prix (+ 2,9 %), laquelle résulte d'une hausse des prix plus forte pour les productions agricoles (+ 1,6 %) que pour les consommations intermédiaires (+ 0,5 %).

La **consommation de capital fixe** représente l'amortissement économique du capital de la branche, réévalué au prix de l'année étudiée. Elle porte sur l'ensemble des biens de capital fixe (plantations, matériels, bâtiments), à l'exception des animaux. En 2005, la consommation de capital fixe

augmente de 3,7 %. Cette hausse résulte essentiellement de la hausse du prix des actifs fixes. Comme la consommation de capital fixe retrace la dépréciation des générations passées d'investissement, son évolution en volume se trouve modérée par la faiblesse des investissements des années 2000 à 2004, après la période plus dynamique des années 1994 à 1999.

La **valeur ajoutée nette** se déduit de la valeur ajoutée brute au prix de base en enlevant la consommation de capital fixe. La valeur ajoutée nette diminue davantage que la valeur ajoutée brute : -8,2 % en valeur, soit -9,9 % en termes réels. Depuis 1999, la valeur ajoutée nette est orientée à la baisse (-3,1 % par an en moyenne sur les cinq dernières années, soit -4,9 % en termes réels), alors qu'elle s'améliorait sur les années qui ont suivi la réforme de la PAC (*graphique 12*).

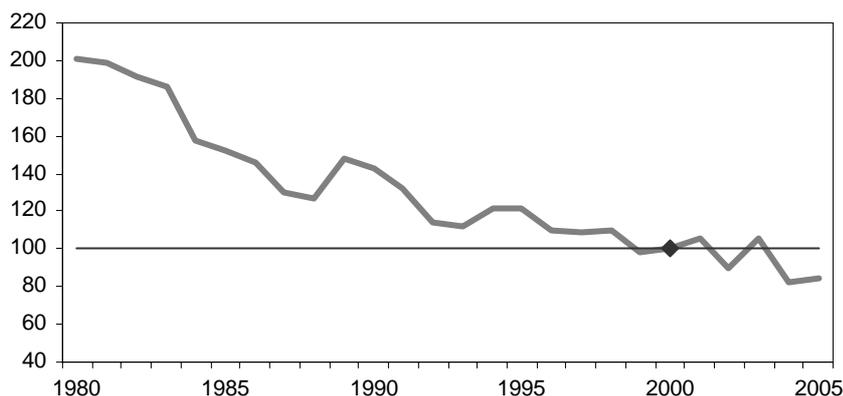
Graphique 10
Valeur ajoutée nette : évolution du volume



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de volume, au prix de l'année précédente.

Source : Insee

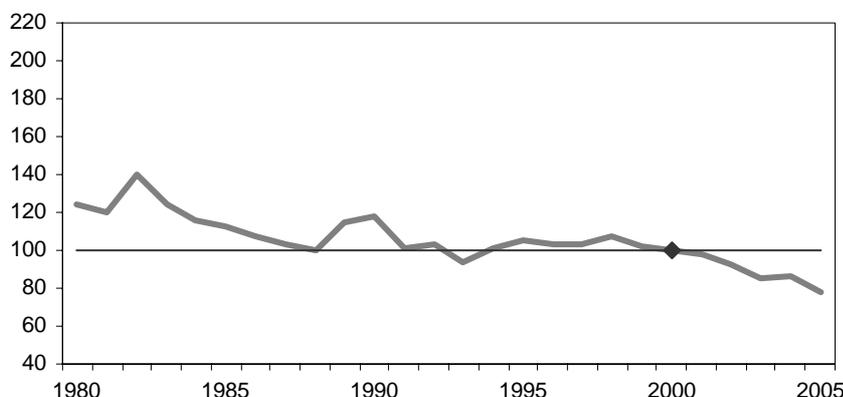
Graphique 11
Valeur ajoutée nette : évolution du prix en termes réels



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de prix, déflatés par l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Graphique 12
Valeur ajoutée nette : évolution de la valeur en termes réels



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de valeur, déflatés par l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Le résultat agricole net

Le résultat agricole net s'obtient à partir de la valeur ajoutée nette en ajoutant les subventions d'exploitation et en retranchant les autres impôts sur la production, dont les impôts fonciers.

Les subventions d'exploitation à la branche agriculture s'élevaient à 2,2 milliards d'euros en 2005, contre 1,8 milliard en 2004 (*tableau 2*).

Alors que l'année 2004 avait été quasiment exempte de calamités agricoles, la sécheresse 2005 a donné lieu à des indemnités importantes (238 millions d'euros), moins fortes toutefois que pour la sécheresse 2003 (582 millions). Ces indemnités versées par le Fonds national de garantie contre les calamités agricoles (FNGCA) ont été rattachées à l'exercice 2005, bien que l'essentiel

des sommes en cause n'ait pas encore été versé¹. Fortement sollicité ces dernières années, ce fonds devrait pourtant s'effacer au profit de l'assurance récolte que les agriculteurs sont encouragés à souscrire à titre individuel.

L'aide au gel des terres revient aux niveaux antérieurs (+ 56 millions d'euros en 2005 par rapport à 2004). Le taux de gel des terres est en effet rétabli à 10 %, après avoir été momentanément baissé à 5 % pour reconstituer les stocks de céréales, oléagineux et protéagineux.

1. Le SEC 95 préconise d'enregistrer les aides en montant dus, selon la règle des droits et obligations, c'est-à-dire l'année au cours de laquelle les conditions de versement sont définies. En complément d'information, toutefois, les comptes sont aussi établis en « optique trésorerie » (cf. annexe p. 75).

Tableau 2
Subventions d'exploitation reçues par la branche agriculture

En millions d'euros

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Indemnité compensatrice de handicap naturel	375,8	355,7	374,2	418,6	448,4	447,4	475,0	507,7
Prime herbagère agri-environnementale, PMSEE	170,3	182,1	189,6	184,0	163,0	218,3	212,0	210,0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	77,9	98,1	91,3	152,4	319,6	433,7	362,5	393,2
Retrait pluri-annuel des terres	10,2	5,9	5,5	2,9	4,6	4,8	4,6	4,7
Aide au gel des terres (jachère non industrielle)	282,5	413,3	343,9	420,3	407,3	415,1	353,3	409,6
Indemnités au titre des calamités agricoles	145,9	77,3	72,2	30,2	124,7	700,9	27,5	260,3
Compensations pour retraits de fruits et légumes	29,1	29,3	14,4	6,8	9,2	3,3	5,2	3,0
Aides aux producteurs de fruits et légumes	1,5	32,5	23,8	20,2	13,7	10,1	3,0	11,5
Aides aux viticulteurs	66,5	38,3	58,6	59,9	94,1	51,8	21,4	45,2
Aides aux éleveurs	79,7	82,6	60,4	199,7	65,4	67,8	8,0	7,4
Indemnités pour dégâts de gibier	19,1	17,8	18,0	19,7	25,6	25,4	22,8	22,0
Agriculteurs en difficulté	11,1	13,4	15,2	16,8	16,6	11,0	8,6	5,0
Prises en charge d'intérêts	15,2	11,3	12,7	57,9	24,7	20,9	7,0	2,4
Subventions des collectivités locales	39,6	40,9	45,4	50,0	23,0	118,9	46,8	50,0
Autres subventions d'exploitation	21,2	27,1	33,3	38,1	35,5	30,5	26,5	32,7
Bonifications d'intérêts ²	360,0	332,2	222,9	225,3	210,4	256,4	212,6	212,4
Total métropole	1705,7	1757,8	1581,3	1902,6	1985,6	2816,3	1796,7	2177,1
Subventions dans les DOM	19,28	8,61	5,36	16,17	21,31	18,18	20,51	19,50
Total	1725,0	1766,4	1586,6	1918,8	2007,0	2834,5	1817,2	2196,6

1. La prime herbagère agri-environnementale (PHAE) remplace la prime de maintien des systèmes d'élevage extensif (PMSEE) en 2003.

2. Le traitement des SIFIM, introduit sur cette seconde campagne de comptes de la base 2000, oblige à travailler sur les intérêts bruts, et non nets des bonifications d'intérêt accordées par l'Etat et le Feoga. Les bonifications, destinées à compenser une partie des intérêts, sont donc portées dans les subventions d'exploitation pour équilibrer le compte de la branche.

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Offices agricoles

Par ailleurs, l'indemnité compensatrice de handicap naturel est légèrement plus forte en 2005 (+ 33 millions), pour un nombre de bénéficiaires équivalent. Les contrats d'agriculture durable (CAD) créés en 2003 montent en charge (+ 49 millions) alors que les contrats territoriaux d'exploitation (CTE), auxquels ils se substituent, vont progressivement s'éteindre (-12 millions en 2005).

Les bonifications d'intérêts, dont la branche agriculture est le bénéficiaire final même si elles sont versées aux banques, figureront désormais dans les subventions d'exploitation de la branche. Elles compensent une partie des intérêts enregistrés au niveau du compte de revenu de la branche. Cette description complète des flux est rendue nécessaire par le traitement des SIFIM (cf. annexe p. 83)

Tableau 3
Indicateurs de revenu de la branche agriculture en termes réels

	Prix du PIB ¹	UTA ²	UTA non salariées ²	Indicateurs de revenu en termes réels ¹			
				Evolution en %			
				Résultat agricole net (RAN)	RAN par actif	Revenu net d'entreprise agricole (RNEA)	RNEA par actif non salarié
1980	+ 10,8	- 2,6	- 2,7	- 10,7	- 8,3	- 14,3	- 11,9
1981	+ 11,0	- 2,6	- 2,7	- 1,1	+ 1,5	- 1,6	+ 1,2
1982	+ 11,8	- 2,6	- 2,7	+ 14,3	+ 17,4	+ 21,5	+ 24,8
1983	+ 9,3	- 2,7	- 2,8	- 12,0	- 9,5	- 16,7	- 14,3
1984	+ 7,2	- 3,0	- 3,1	- 6,0	- 3,1	- 9,3	- 6,4
1985	+ 5,4	- 3,3	- 3,4	- 4,2	- 1,0	- 3,7	- 0,3
1986	+ 4,7	- 3,4	- 3,6	- 2,7	+ 0,7	- 2,1	+ 1,6
1987	+ 2,7	- 3,5	- 3,7	- 2,5	+ 1,1	- 3,8	- 0,1
1988	+ 3,0	- 3,5	- 3,8	- 6,4	- 3,0	- 9,4	- 5,8
1989	+ 3,2	- 4,3	- 5,1	+ 14,1	+ 19,2	+ 20,7	+ 27,1
1990	+ 2,2	- 4,2	- 5,1	+ 4,8	+ 9,4	+ 6,3	+ 12,0
1991	+ 2,2	- 4,4	- 5,0	- 14,7	- 10,8	- 21,2	- 17,0
1992	+ 2,1	- 4,3	- 5,1	+ 3,4	+ 8,1	+ 4,9	+ 10,5
1993	+ 1,9	- 5,3	- 6,5	- 7,2	- 2,1	- 10,9	- 4,7
1994	+ 1,5	- 3,5	- 4,5	+ 9,2	+ 13,2	+ 20,5	+ 26,1
1995	+ 1,2	- 3,0	- 4,1	+ 3,4	+ 6,6	+ 4,8	+ 9,2
1996	+ 1,7	- 2,6	- 3,9	- 1,9	+ 0,7	- 2,5	+ 1,4
1997	+ 1,1	- 2,5	- 4,1	- 0,3	+ 2,3	+ 0,2	+ 4,5
1998	+ 0,9	- 1,8	- 3,3	+ 2,4	+ 4,2	+ 2,3	+ 5,7
1999	+ 0,1	- 1,6	- 3,1	- 5,6	- 4,1	- 7,7	- 4,8
2000	+ 1,4	- 1,4	- 3,1	- 2,7	- 1,3	- 5,9	- 2,9
2001	+ 2,0	- 1,8	- 2,6	- 1,0	+ 0,9	- 3,2	- 0,6
2002	+ 2,4	- 1,7	- 2,6	- 4,9	- 3,2	- 6,4	- 3,9
2003	+ 1,9	- 1,7	- 2,6	- 3,5	- 1,8	- 5,6	- 3,1
2004	+ 1,7	- 1,7	- 2,6	- 4,1	- 2,4	- 6,1	- 3,6
2005	+ 1,9	- 1,7	- 2,6	- 8,1	- 6,5	- 15,3	- 13,0

1. Les évolutions présentées en termes réels sont déflatées par l'indice de prix du PIB.

2. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps plein de l'agriculture). En 2000, l'emploi de la branche agriculture est estimé à 1028,5 milliers d'UTA, dont 732,2 milliers d'UTA non salariées et 296,3 milliers d'UTA salariées.

NB. Par rapport au tableau publié à la CCAN de juin 2005, la réropolation des comptes de l'agriculture a été affinée sur la période antérieure à 1990 et le traitement des SIFIM a été intégré sur toute la série. Par ailleurs, l'indice de prix du PIB qui sert de déflateur a été corrigé sur toute la période par les comptes nationaux à l'occasion de la publication du compte provisoire 2005.

Source : Insee

Les **autres impôts sur la production** sont constitués des impôts autres que les impôts sur les produits, déjà pris en compte dans le calcul de la production au prix de base. Ils sont constitués principalement par les impôts fonciers. Ils comprennent aussi la taxe fiscale unique sur le chiffre d'affaires perçue par l'Agence pour le développement agricole et rural (ADAR), qui a remplacé en 2003 la taxe à l'exploitation mais aussi les impôts sur les produits que percevait l'Agence nationale pour le développement agricole (ANDA). En 2005, les autres impôts sur la production seraient stables par rapport à 2004, encore que des dégrèvements soient susceptibles d'être accordés aux agriculteurs dans le cadre des procédures calamités qui ont été ouvertes en 2005 pour cause de sécheresse.

Le **résultat agricole net** de la branche agriculture reprend la valeur ajoutée nette à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et retranchés les autres impôts sur la production, dont les impôts fonciers. Il représente le revenu des facteurs de production (travail et capital). Il est appelé aussi valeur ajoutée nette au coût des facteurs.

Au niveau du résultat agricole net (-6,4 %), la baisse de la valeur ajoutée nette est légèrement amortie par la hausse des subventions d'exploitation, fortement augmentées par les aides sécheresse. Malgré la baisse de l'emploi agricole total (-1,7 % en nombre d'unités de travail annuel), le résultat agricole net par actif diminue également (-4,8 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,87 %), le résultat agricole net par actif en termes réels baisse (-6,5 % en 2005).

Sur les cinq dernières années, cet indicateur de revenu diminue : -2,7 % par an en moyenne sur les années 2001 à 2005 (*graphique 14*).

Le revenu net d'entreprise agricole

La **rémunération des salariés** progresse de 3,5 % en 2005, présentant ainsi un ralentissement par rapport à 2003 et 2004 (+ 4,7 et + 4,1 % respectivement). Les salaires versés par les unités agricoles augmentent de 3,5 % du fait de l'augmentation du salaire horaire, le volume

d'heures travaillées restant stable. Les cotisations sociales des salariés à la charge de l'employeur progressent de 3,3 %.

Les **charges locatives** nettes diminuent légèrement en 2005 (-0,4 %). Elles présentent un net ralentissement depuis six ans : + 0,2 % par an sur les années 2000 à 2005, contre + 5,6 % par an sur les années 1993 à 1999. Le montant des charges locatives brutes dépend de l'accroissement de la superficie agricole en fermage et de l'évolution du coût du fermage à l'hectare. La part des surfaces en fermage progresse au rythme de 1 % par an sur le long terme. Mais le montant du fermage à l'hectare se stabilise, le fermage étant lié au revenu agricole qui évolue moins favorablement ces dernières années qu'au début de la réforme de la PAC. Les charges locatives entrant dans le compte de revenu sont des charges locatives nettes des impôts fonciers que les propriétaires terriens répercutent sur les fermiers ; ces impôts fonciers sont déjà comptabilisés au compte d'exploitation de la branche agricole.

Les **intérêts** versés par les unités agricoles augmentent en 2005 (+ 3,3 %). L'évolution des intérêts versés résulte de l'évolution combinée des encours et des taux d'intérêt. L'encours des prêts à l'agriculture a fortement augmenté, essentiellement du fait des achats de matériel de 2004 mais aussi des prêts calamités. En revanche, le taux d'intérêt apparent continue à diminuer : il s'établit à 4,60 % en 2005, après 4,81 % en 2004. La baisse des taux d'intérêt porte essentiellement sur les prêts d'investissement non bonifiés (équipement et foncier), qui constituent désormais 69 % des encours.

Les **intérêts hors SIFIM** qui figurent désormais dans la séquence des comptes correspondent aux intérêts bruts (avant déduction des bonifications d'intérêt dont l'agriculture est le bénéficiaire final), diminués des SIFIM ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés qui figurent déjà en consommations intermédiaires (*cf. méthodologie en annexe p. 83*). Les intérêts hors SIFIM augmentent fortement en 2005, la partie service bancaire imputée en consommations intermédiaires se réduisant sous l'effet d'une réduction de la marge des établissements bancaires.

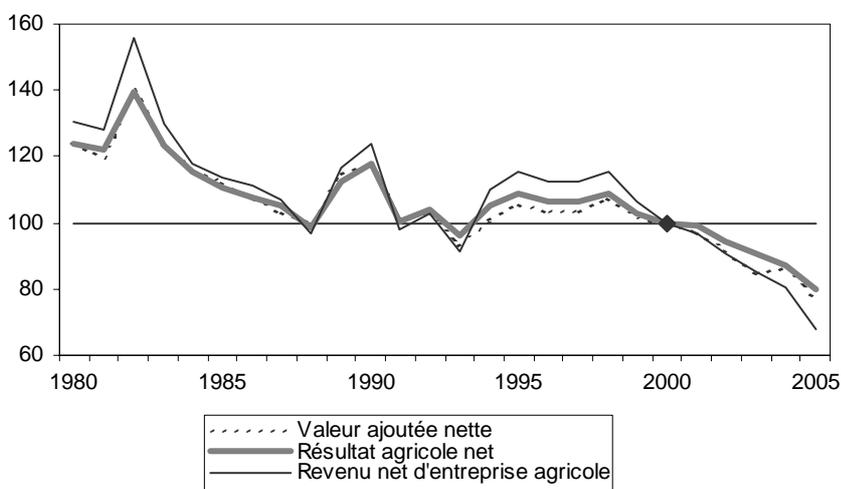
Le **revenu net d'entreprise agricole**, solde du compte de revenu, se déduit du résultat agricole net en retranchant la rémunération des salariés, les intérêts et les charges locatives nettes. Le revenu net d'entreprise agricole enregistre ainsi une très forte baisse (-13,7 %).

Comme le volume de l'emploi non salarié continue à diminuer (-2,6 %), le revenu net d'entreprise

agricole par actif non salarié baisse moins fortement (-11,4 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB, le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié chute en 2005 (-13,0 %).

Depuis 1999, cet indicateur de revenu est orienté à la baisse. Sur les cinq dernières années, la baisse atteint -4,9 % par an en moyenne sur les années 2001 à 2004 (*graphique 14*).

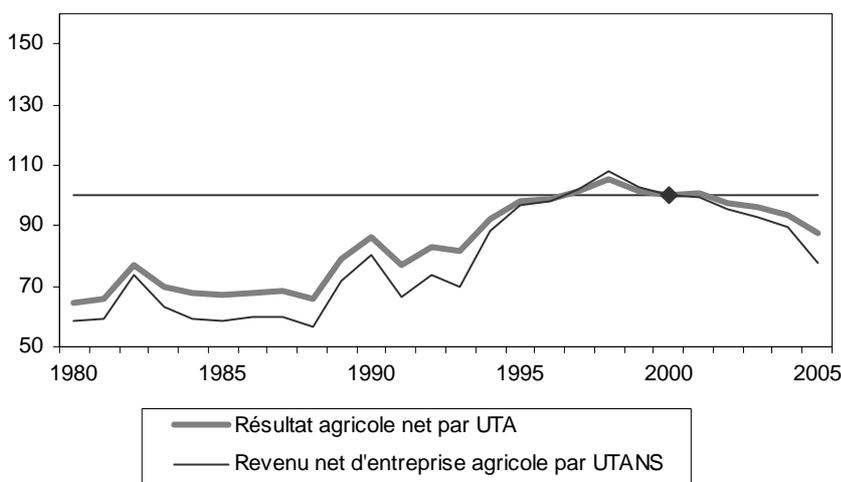
Graphique 13
Indicateurs de revenu en termes réels



Indice 100 en 2000
Chaînage des indices de valeur, déflatés par l'indice de prix du PIB.
Les trois indicateurs évoluent en phase. Corrigés de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du PIB, la valeur ajoutée nette, le résultat agricole net et le revenu net d'entreprise agricole diminuent fortement en 2005, accentuant la tendance à la baisse observée depuis 1999.

Source : Insee

Graphique 14
Indicateurs de revenu par actif en termes réels



Indice 100 en 2000
Chaînage des indices de valeur, déflatés par l'indice de prix du PIB.
Le nombre d'actifs est exprimé en unité de travail annuel (UTA). Malgré la baisse de l'emploi, les indicateurs de revenu par actif en termes réels présentent à partir de 1999 une tendance à la baisse, qui s'accroît en 2005.

Source : Insee

Tableau 4
Les principaux postes du compte de la branche agriculture de 1990 à 2005

En millions d'euros

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
(+) Production au prix de base	59586,3	57136,4	57789,6	55284,7	57709,3	59991,8	61496,5	62642,4	63641,2	62248,0	63294,5	64408,1	63975,9	62832,2	64553,8	63413,6
(-) Consommations intermédiaires	29757,6	29879,1	29641,5	28952,2	29369,0	30506,2	32030,8	32794,2	32491,5	32269,6	32965,0	33832,0	33965,7	33978,8	34773,1	35041,6
dont : SIFIM	485,9	352,7	424,5	554,2	977,2	899,8	914,7	971,7	890,7	1095,9	781,0	585,1	848,1	939,2	977,3	906,6
(=) Valeur ajoutée brute	29828,7	27257,3	28148,1	26332,5	28340,3	29485,6	29465,7	29848,2	31149,7	29978,4	30329,5	30576,1	30010,2	28853,4	29780,7	28372,0
(-) Consommation de capital fixe	6718,0	6951,8	6987,3	6877,4	6891,8	6835,0	6941,2	7064,1	7193,0	7373,5	7789,6	8160,5	8317,7	8509,1	8755,2	9078,1
(=) Valeur ajoutée nette	23110,7	20305,5	21160,8	19455,1	21448,5	22650,6	22524,5	22784,1	23956,7	22604,9	22539,9	22415,6	21692,5	20344,3	21025,5	19293,9
(+) Subventions d'exploitation	1671,7	1453,3	1741,3	2118,8	2295,7	2107,3	2166,4	2041,4	1725,0	1766,3	1586,7	1918,8	2013,6	2834,5	1817,1	2196,5
dont : bonifications d'intérêts	656,1	526,3	592,3	566,2	596,8	475,9	497,2	501,4	360,0	332,2	222,9	225,3	210,4	256,4	212,6	212,4
(-) Autres impôts sur la production	1543,9	1484,9	1499,2	1344,8	1302,4	1278,3	1271,4	1209,2	1288,5	1370,1	1427,5	1416,9	1382,3	1231,3	1444,0	1465,8
Impôts fonciers	1036,2	1010,8	1079,8	977,9	951,4	912,6	856,3	813,7	842,7	869,9	877,3	894,0	903,4	730,6	970,1	969,5
Autres impôts sur la production	507,7	474,1	419,4	366,9	351,0	365,7	415,1	395,5	445,8	500,2	550,2	522,9	478,9	500,7	473,9	496,3
(=) Résultat agricole net	23238,5	20273,9	21402,9	20229,1	22441,8	23479,6	23419,5	23616,3	24393,2	23001,1	22699,1	22917,5	22323,8	21947,5	21398,6	20024,6
(-) Rémunération des salariés	4075,9	4176,6	4312,5	4422,8	4387,0	4569,1	4618,0	4737,9	4909,1	5079,9	5273,4	5452,4	5618,1	5882,1	6121,0	6332,7
Salaires	3049,3	3131,3	3228,0	3306,0	3379,6	3553,9	3667,5	3771,4	3907,7	4042,6	4206,2	4370,2	4496,9	4699,3	4887,3	5058,3
Cotisations sociales	1026,6	1045,3	1084,5	1116,8	1007,4	1015,2	950,5	966,5	1001,4	1037,3	1067,2	1082,2	1121,2	1182,8	1233,7	1274,4
(=) Revenu mixte net (=ENE)	19162,6	16097,3	17090,4	15806,3	18054,8	18910,5	18801,5	18878,4	19484,1	17921,2	17425,7	17465,1	16705,7	16065,4	15277,6	13691,9
(-) Intérêts	2228,9	2262,0	2363,1	2202,3	1710,3	1605,9	1566,4	1373,0	1385,5	1020,0	1200,9	1425,6	1235,4	1109,9	913,9	1039,7
(rappel : intérêts dus)	2058,7	2088,4	2195,3	2190,3	2090,7	2029,8	1983,9	1843,3	1916,2	1783,7	1759,0	1785,4	1873,1	1792,7	1678,6	1733,9
(-) Charges locatives nettes	1491,5	1386,2	1397,4	1506,6	1550,0	1620,5	1693,6	1754,6	1840,7	1914,0	1929,7	1928,2	1953,4	1950,7	1940,9	1933,1
(=) Revenu net d'entreprise agricole	15442,2	12449,1	13329,9	12097,4	14794,5	15684,1	15541,5	15750,8	16257,9	14987,2	14295,1	14111,3	13516,9	13004,8	12422,8	10719,1

Source : Insee

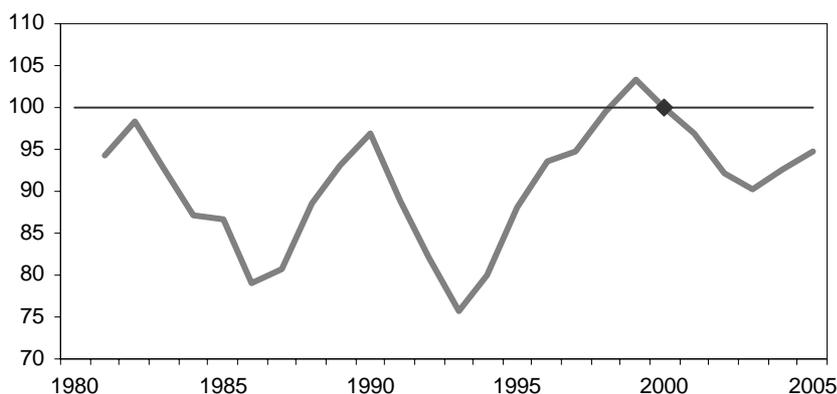
L'investissement agricole

La formation brute de capital fixe de la branche agriculture (FBCF) comporte d'une part l'investissement produit par la branche agricole elle-même, c'est-à-dire les animaux reproducteurs et de trait ainsi que les plantations, d'autre part les dépenses d'investissement en biens non agricoles, essentiellement le matériel et les bâtiments.

Après la réforme de la PAC de 1992, sur les années 1994 à 1999, la FBCF progresse vigoureusement

(+ 5,3 % par an à prix constants). Mais sur les années 2000 à 2003, elle se réduit (-3,8 % par an) ; la baisse des deux composantes, agricole et non agricole, se conjugue. L'année 2004 présente une amélioration de l'investissement (+ 2,5 % à prix constants) du fait d'une reprise ponctuelle des achats de matériel agricole. En 2005, la croissance de la FBCF (également + 2,5 %) serait tirée par une forte amélioration de la FBCF en bétail.

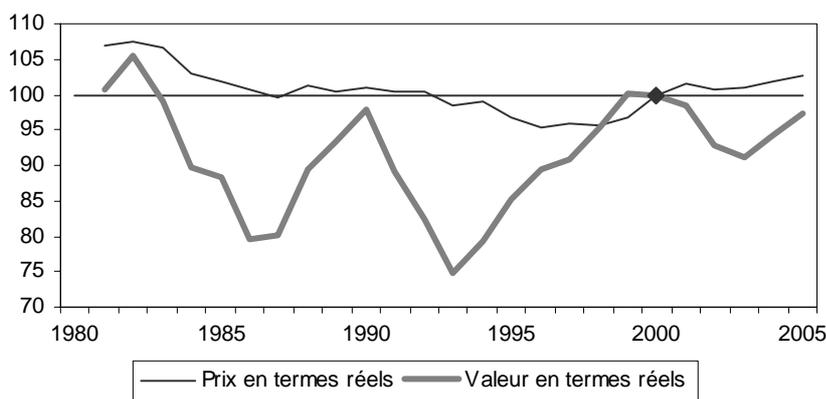
Graphique 15
FBCF de la branche agriculture à prix constants



Indice 100 en 2000
Chaînage des indices de volume de la FBCF à prix constants.

Source : Insee

Graphique 16
FBCF de la branche agriculture : valeurs et prix en termes réels



Indice 100 en 2000
Chaînage des indices d'évolution. Les évolutions de valeur et prix en termes réels sont obtenues en déflétant les évolutions de valeur et de prix de la FBCF par l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

La formation brute de capital fixe en **produits agricoles** augmente fortement sur l'année 2005 (+ 28,1 % à prix constants), alors qu'elle a diminué de près de moitié entre les années 2000 et 2004 (*tableau 5*). L'élevage a été fortement marqué par la crise bovine de fin 2000 et plus récemment par les difficultés de l'activité laitière. Mais la FBCF animale devrait s'améliorer en 2005 (+ 75,7 % à prix constants). Les effectifs de vaches laitières et vaches nourrices présents sur les exploitations semblent commencer à se stabiliser. La FBCF en

plantations augmente également (+ 6,7 %), du fait de l'augmentation des surfaces plantées en vignes. La formation brute de capital fixe en **biens non agricoles** est stable en 2005 (+ 0,3 % à prix constants). Les achats de matériel, qui constituent les deux tiers des dépenses d'investissement en biens non agricoles augmentent encore légèrement (+ 1,3 % à prix constants) après la reprise sensible de 2004 (+ 4,6 %). Mais l'investissement en bâtiment est sensiblement freiné (-2,1 % à prix constants).

Tableau 5
Formation brute de capital fixe de la branche agriculture

	Montant 2005 (en millions d'euros)	Evolution 2005/2004 (en %)	
		En valeur	A prix constants
FBCF en biens agricoles	979	+ 31,1	+ 28,1
Bétail	390	+ 72,2	+ 75,7
Plantations	589	+ 13,1	+ 6,7
FBCF en biens non agricoles	8 734	+ 3,2	+ 0,3
dont : Matériel	5 858	+ 4,3	+ 1,3
Bâtiments	2 538	+ 0,7	- 2,1
FBCF totale	9 713	+ 5,4	+2,5

Source : Insee

LE COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE

En 2005, l'excédent du commerce extérieur en produits agroalimentaires est de 7,9 milliards d'euros : 1,6 milliard pour les produits agricoles et 6,3 milliards pour les produits transformés. Il est légèrement en retrait par rapport à l'année précédente (- 0,2 milliard). Il a perdu 0,7 milliard d'euros sur les trois dernières années et, par rapport au maximum atteint en 1997, 2,3 milliards.

En 2005, le solde des produits agricoles bruts et celui des produits transformés perdent chacun une centaine de millions. L'excédent se détériore avec l'Union européenne comme avec les pays tiers.

Croissance des échanges pour les produits agricoles

En 2005, les échanges de **produits agricoles** retrouvent un certain dynamisme après le repli de 2004. Mais la progression des exportations (+ 0,9 %) est inférieure à celle des importations (+ 2,1 %).

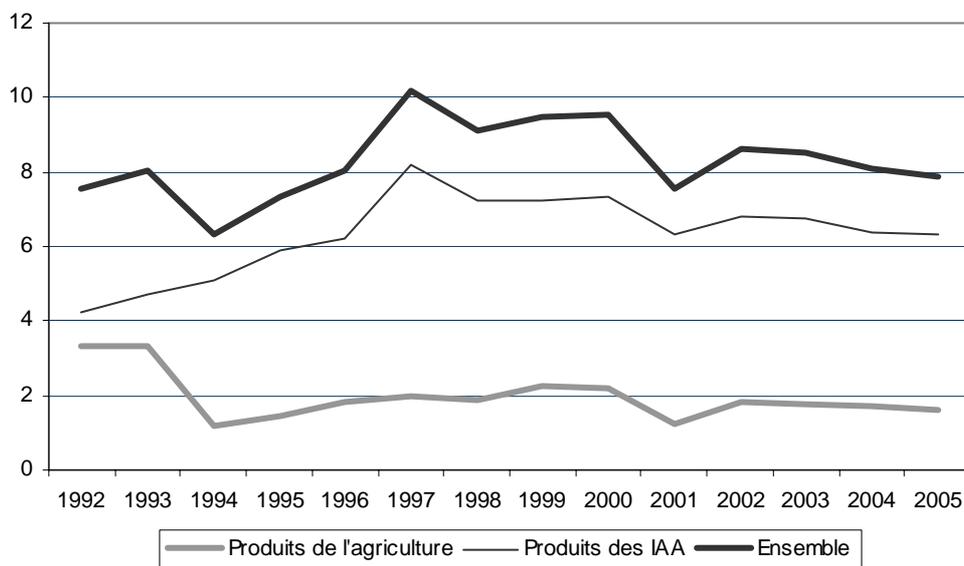
L'excédent se dégrade pour les produits végétaux (- 219 millions), en premier lieu pour le blé tendre

(- 174 millions). Les exportations de blé tendre diminuent en valeur, une vive concurrence internationale orientant les prix à la baisse. En revanche, en quantités, les exportations de blé augmentent (+ 5%). Après une année 2003 médiocre, les récoltes furent abondantes en 2004, de sorte qu'au premier semestre 2005 la France a exporté des quantités supérieures de 30 % à celles de la même période de l'année précédente. Les exportations ont ensuite fléchi au second semestre. Pour le colza, l'abondance de l'offre européenne pèse sur les exportations, qui diminuent de près de 27 % en valeur et de 15 % en quantités. En revanche, le déficit sur les légumes cesse de croître et se réduit légèrement grâce à la progression des exportations.

L'excédent sur la production animale progresse (+ 189 millions). Les exportations de gros bovins croissent en valeur (+ 7,5 %), en premier lieu vers l'Italie, du fait d'une hausse des prix ; mais, en nombre de têtes vendues, les exportations continuent à décliner malgré la reprise de l'offre.

Graphique 1
Solde¹ du commerce extérieur agroalimentaire

En milliards d'euros



1. Solde CAF-FAB.

Source : comptes nationaux, Insee

Tableau 1

Les échanges extérieurs de produits agroalimentaires dans l'ensemble des échanges

Valeurs en milliards d'euros

		Valeur	Evolution 2005 / 2004			Valeur
		2004	Valeur	Volume	Prix	2005
Produits agricoles	Exportations (FAB)	10,3	+0,9%	+7,9%	-6,5%	10,4
	En % des échanges de biens	2,9%				2,7%
	Importations (CAF)	8,6	+2,1%	+0,1%	+2,0%	8,8
	En % des échanges de biens	2,4%				2,3%
	Solde	1,7				1,6
Produits des industries agroalimentaires	Exportations (FAB)	29,7	+3,0%	+2,3%	+0,7%	30,6
	En % des échanges de biens	8,4%				7,8%
	Importations (CAF)	23,3	+4,1%	+3,8%	+0,3%	24,3
	En % des échanges de biens	6,6%				6,2%
	Solde	6,4				6,3
Ensemble des produits agroalimentaires	Exportations (FAB)	40,0	+2,4%	+3,7%	-1,2%	41,0
	En % des échanges de biens	11,3%				10,5%
	Importations (CAF)	31,9	+3,6%	+2,8%	+0,7%	33,1
	En % des échanges de biens	9,0%				8,5%
	Solde	8,1				7,9
Ensemble des biens	Exportations (FAB)	341,5	+4,6%	+3,1%	+1,4%	357,3
	En % des échanges de biens	100%				100%
	Importations (CAF)	354,9	+10,2%	+6,0%	+4,0%	391,2
	En % des échanges de biens	100%				100%
	Solde	-13,3				-33,9
Ensemble des biens et services	Exportations (FAB)	427,1	+4,5%	+3,1%	+1,4%	446,3
	Importations (FAB)	423,0	+9,3%	+6,1%	+3,1%	462,6
	Solde	4,1				-16,3

Source : comptes nationaux, Insee

Dégradation du solde sur les produits transformés

Les importations de **produits transformés** progressent à un rythme plus soutenu (+ 4,1 %) que les exportations (+ 3,0 %), qui se redressent pourtant vivement en fin d'année. Deux types de produits contribuent fortement à la diminution du solde : les viandes (- 269 millions) et les produits de la pêche transformés (- 217 millions). Cependant, la croissance des exportations de produits laitiers, de champagne et d'alcools ralentit la dégradation du solde.

Les importations de viandes de boucherie continuent de progresser. Augmentant de 17 %, les importations de viande bovine (fraîche et congelée) creusent le déficit de 147 millions. Les importations en provenance d'Irlande, le troisième fournisseur de

la France après les Pays-Bas et l'Allemagne, augmentent particulièrement (+ 46 millions). Cette année encore, l'excédent sur les viandes de volaille se réduit (- 82 millions), du fait de la baisse des exportations (- 2,5 %), notamment en direction de l'UE, et de la hausse des importations (+ 12,5 %).

Le déficit sur les produits transformés de la pêche se creuse de 217 millions, uniquement du fait de la hausse de la valeur des importations (+ 9,6 %), surtout celles des coquillages et crustacés congelés, du poisson surgelé et du poisson frais en morceaux. Cette hausse est imputable principalement à une augmentation des prix.

En revanche, l'excédent sur les produits laitiers s'améliore fortement (+ 246 millions) grâce à la hausse des exportations (particulièrement des fromages allégés) et à la diminution des importations.

L'excédent sur les boissons s'améliore également (+ 186 millions). La croissance des ventes de champagne (+ 7,4 %), due avant tout à un renchérissement de ce produit, compense largement la baisse des exportations de vins (- 1,7 %). Les exportations d'alcools progressent principalement en direction des Etats-Unis (+ 53 millions) et de Singapour (+ 29 millions).

Baisse de l'excédent avec l'UE comme avec les pays tiers

L'excédent avec l'Union européenne se réduit en 2005 (- 119 millions). Il se dégrade avec la zone euro (-379 millions), en premier lieu avec l'Allemagne et l'Italie. En revanche, l'excédent

s'améliore avec les Etats de l'UE situés hors de la zone euro (+ 260 millions), grâce surtout à la croissance des exportations vers le Royaume-Uni.

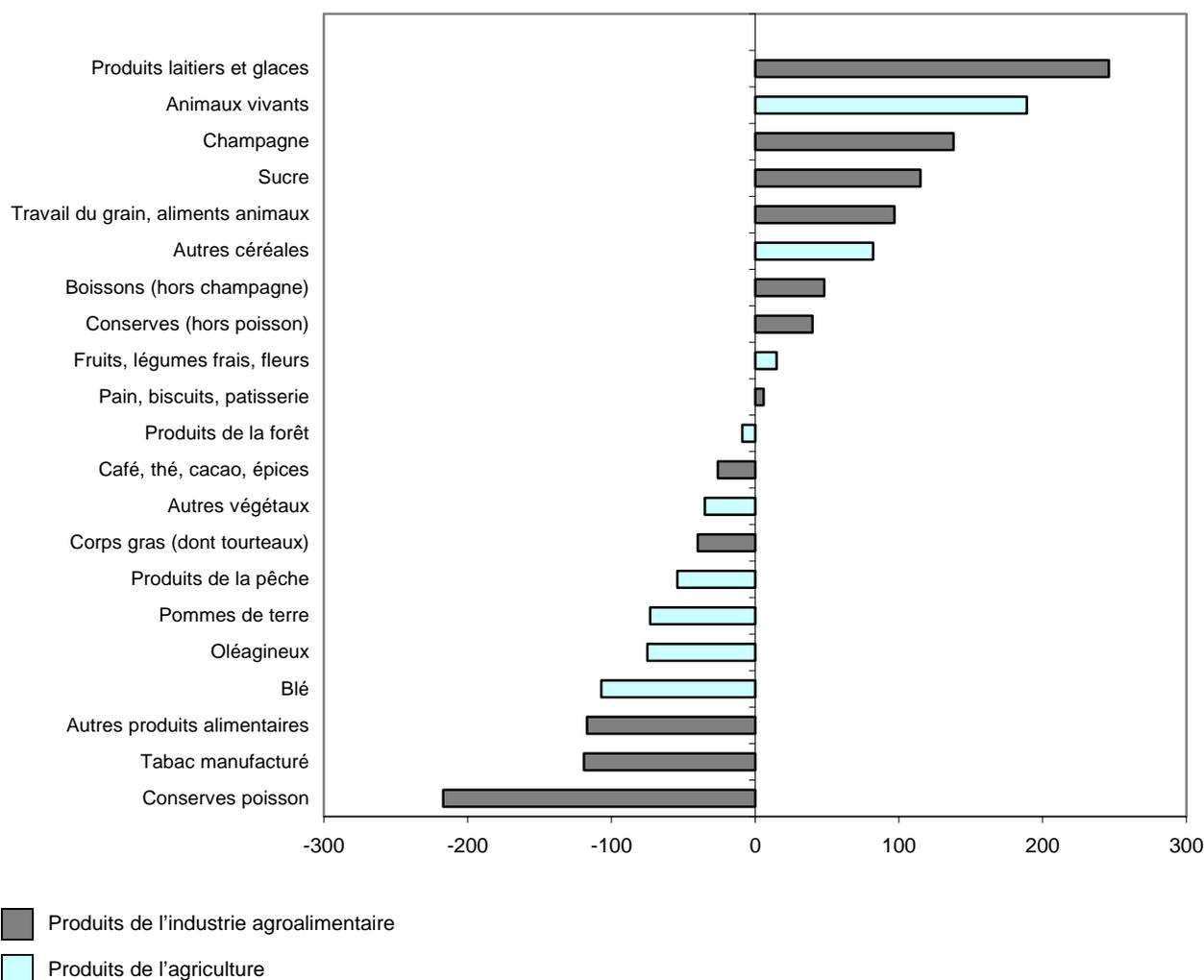
Avec l'Allemagne, les exportations s'effondrent pour le chocolat en tablette (- 173 millions) et les graines de colza. Avec l'Italie, elles diminuent pour les céréales (- 188 millions) et le sucre. Les exportations vers la Belgique croissent, en premier lieu celles du sucre (+ 114 millions), ce qui limite la dégradation de l'excédent avec l'UE.

Le Royaume-Uni est en 2005 le pays de l'UE avec lequel les échanges agroalimentaires dégagent l'excédent le plus important (2,8 milliards). Les exportations progressent (+ 173 millions), surtout celles du sucre, des fruits tropicaux, des légumes frais et des bières.

Graphique 2

Principales améliorations et détériorations du solde agroalimentaire par produits en 2005

En millions d'euros



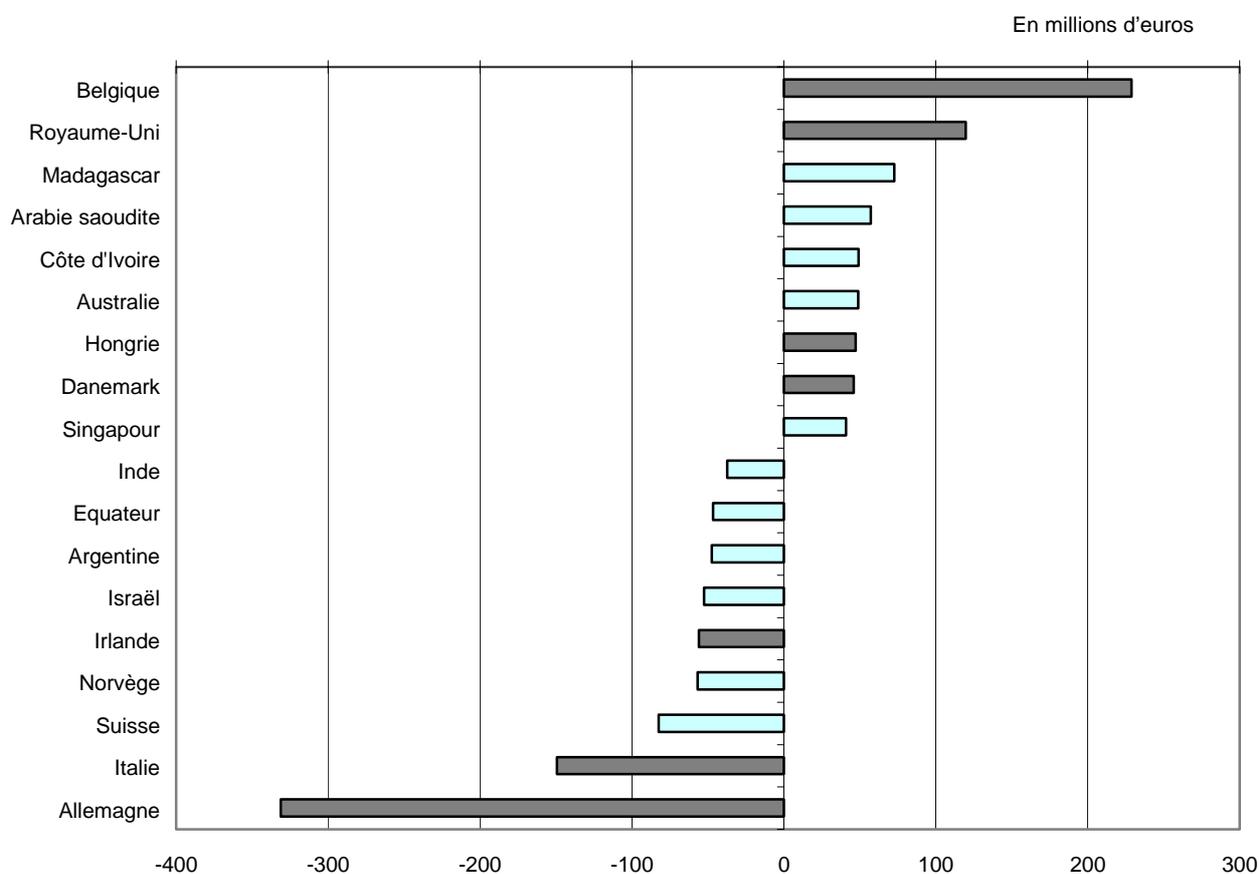
NB. Autres produits alimentaires : confiserie (dont chocolat), pâtes, café, thé, condiments...

Source : Douanes

L'excédent se détériore **avec les pays tiers** (- 169 millions) dans un contexte d'euro fort. Il se dégrade avant tout avec deux pays européens : la Suisse (- 48 millions) a acheté moins de vins et d'eau minérale, la Norvège (- 57 millions) a augmenté ses exportations de poissons découpés vers la France. Le solde se dégrade avec les pays d'Amérique du Sud (- 132 millions), en particulier avec l'Argentine, dont les importations d'huile

végétale ont fortement augmenté. En revanche, le déficit se réduit légèrement avec l'Afrique subsaharienne, du fait notamment de la baisse du prix du cacao. L'excédent s'améliore avec le Moyen-Orient, l'Arabie saoudite ayant acheté de l'orge en 2005 et ayant augmenté ses importations de viandes de volaille. Avec les Etats-Unis, l'excédent reste au même niveau qu'en 2004 (1,5 milliard).

Graphique 3
Améliorations et détériorations du solde agroalimentaire par pays en 2005



■ Pays membres de l'Union européenne
 ■ Pays tiers

Source : Douanes

LES COMPTES DE L'AGRICULTURE DE 2003 À 2005

Compte 2003 définitif

Compte 2004 semi-définitif

Compte 2005 provisoire

Evolutions moyennes sur les cinq dernières années

Tableau 1 – Production au prix de base

Tableau 2 – Subventions sur les produits

Tableau 3 – Production hors subventions

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

Tableau 5 – Le compte de production

Tableau 6 – Le compte d'exploitation

Tableau 7 – Le compte de revenu d'entreprise

Tableau 8 – Les indicateurs de revenu

Tableau 9 – Les indicateurs de revenu en termes réels

Compte de la branche agriculture en 2003 (version définitive)

Tableau 1 - Production au prix de base

En millions d'euros

	Valeur 2002	Indice de volume	Volume 2003	Indice de prix	Valeur 2003	Indice de valeur
Blé dur.....	414,4	88,6	367,3	113,0	415,0	100,1
Blé tendre.....	5375,4	77,9	4185,6	118,3	4949,7	92,1
Maïs.....	2281,4	74,6	1701,6	129,0	2195,8	96,2
Orge.....	1645,7	89,7	1476,0	113,5	1675,0	101,8
Autres céréales.....	468,4	79,0	370,2	117,3	434,3	92,7
CEREALES.....	10185,3	79,5	8100,7	119,4	9669,8	94,9
Oléagineux.....	1762,6	100,4	1769,7	100,2	1774,0	100,6
Protéagineux.....	467,7	95,5	446,7	106,4	475,3	101,6
Tabac.....	103,2	102,2	105,5	96,5	101,8	98,6
Betteraves industrielles.....	1102,0	86,3	951,3	112,7	1072,0	97,3
Autres plantes industrielles.....	527,0	101,5	535,1	98,1	525,2	99,7
PLANTES INDUSTRIELLES.....	3962,5	96,1	3808,3	103,7	3948,3	99,6
Maïs fourrage.....	1226,0	92,7	1136,2	122,3	1389,4	113,3
Autres fourrages.....	3373,6	72,2	2436,1	146,5	3569,7	105,8
PLANTES FOURRAGERES.....	4599,6	77,7	3572,3	138,8	4959,1	107,8
Légumes frais.....	3160,4	95,3	3012,7	104,9	3161,5	100,0
Plantes et fleurs.....	2389,0	97,3	2324,3	100,6	2337,3	97,8
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5549,4	96,2	5337,0	103,0	5498,8	99,1
POMMES DE TERRE.....	958,0	93,3	894,0	127,4	1139,1	118,9
FRUITS.....	2651,5	90,0	2386,8	113,5	2708,7	102,2
Vins de champagne.....	1914,4	74,0	1415,8	103,4	1464,0	76,5
dont vins calmes.....	1275,5	60,4	770,8	104,7	807,4	63,3
dont champagne.....	638,9	101,0	645,0	101,8	656,6	102,8
Autres vins d'appellation.....	5188,5	89,0	4617,7	102,6	4737,4	91,3
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7102,9	84,9	6033,5	102,8	6201,4	87,3
Vins pour eaux de vie AOC.....	357,8	114,1	408,3	99,2	405,2	113,2
dont vins de distillation.....	58,7	93,2	54,7	97,8	53,5	91,1
dont cognac.....	299,1	118,2	353,6	99,5	351,7	117,6
Autres vins de distillation.....	25,8	82,2	21,2	103,8	22,0	85,3
Vins de table et de pays.....	1040,9	94,1	979,6	113,5	1111,4	106,8
AUTRES VINS.....	1424,5	98,9	1409,1	109,2	1538,6	108,0
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	36433,7	86,6	31541,7	113,1	35663,8	97,9
Gros bovins.....	6448,3	98,3	6339,7	103,5	6561,2	101,8
Veaux.....	1455,7	96,3	1401,6	105,8	1483,2	101,9
Ovins-caprins.....	883,4	101,8	899,5	97,7	878,5	99,4
Equidés.....	101,4	91,2	92,5	93,4	86,4	85,2
Porcins.....	2887,2	99,6	2876,9	94,7	2723,8	94,3
BETAIL.....	11776,0	98,6	11610,2	101,1	11733,1	99,6
Volailles.....	3092,0	95,2	2944,2	96,9	2852,6	92,3
Oeufs.....	910,6	100,8	917,7	119,0	1091,9	119,9
PRODUITS AVICOLES.....	4002,6	96,5	3861,9	102,1	3944,5	98,5
Lait et produits laitiers.....	8151,9	99,3	8093,6	97,6	7903,2	96,9
dont lait.....	7848,4	99,3	7796,0	97,6	7607,8	96,9
dont produits laitiers.....	303,5	98,1	297,6	99,3	295,4	97,3
Autres produits de l'élevage.....	601,0	94,5	567,8	105,5	598,8	99,6
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8752,9	99,0	8661,4	98,2	8502,0	97,1
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	24531,5	98,4	24133,5	100,2	24179,6	98,6
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	60965,2	91,3	55675,2	107,5	59843,4	98,2
Activités principales de travaux agricoles.....	2846,1	97,0	2760,2	102,3	2824,6	99,2
Activités secondaires de services.....	164,6	100,1	164,8	99,6	164,2	99,8
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3010,7	97,2	2925,0	102,2	2988,8	99,3
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	63975,9	91,6	58600,2	107,2	62832,2	98,2
dont production des activités secondaires.....	1406,1	103,9	1461,0	100,5	1467,9	104,4

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2003 (version définitive)

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

	Valeur 2002	Indice de volume	Volume 2003	Indice de prix	Valeur 2003	Indice de valeur
Blé dur.....	198,7	88,6	176,1	116,5	205,1	103,2
Blé tendre.....	1761,5	77,9	1371,6	119,0	1632,4	92,7
Maïs.....	658,2	74,6	490,7	123,9	607,8	92,3
Orge.....	590,6	89,7	529,7	119,8	634,4	107,4
Autres céréales.....	194,2	78,1	151,6	127,0	192,6	99,2
CEREALES.....	3403,2	79,9	2719,7	120,3	3272,3	96,2
Oléagineux.....	607,5	100,8	612,3	106,5	652,0	107,3
Protéagineux.....	197,7	95,5	188,8	110,6	208,9	105,7
Tabac.....	82,6	102,4	84,6	100,0	84,6	102,4
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	102,4	100,3	102,7	104,2	107,0	104,5
PLANTES INDUSTRIELLES.....	990,2	99,8	988,4	106,5	1052,5	106,3
Maïs fourrage.....	506,2	92,7	469,1	121,7	571,1	112,8
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....	506,2	92,7	469,1	121,7	571,1	112,8
Légumes frais.....	2,0	100,0	2,0	95,0	1,9	95,0
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	2,0	100,0	2,0	95,0	1,9	95,0
POMMES DE TERRE.....	31,3	92,0	28,8	99,7	28,7	91,7
FRUITS.....	130,5	95,7	124,9	98,6	123,1	94,3
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	5063,4	85,6	4332,9	116,5	5049,6	99,7
Gros bovins.....	1896,5	98,3	1864,3	102,8	1916,0	101,0
Veaux.....	80,7	96,3	77,7	103,9	80,7	100,0
Ovins-caprins.....	178,0	101,9	181,3	97,4	176,5	99,2
Equidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	2155,2	98,5	2123,3	102,4	2173,2	100,8
Volailles.....	0,9	100,0	0,9	111,1	1,0	111,1
Oeufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	0,9	100,0	0,9	111,1	1,0	111,1
Lait et produits laitiers.....	3,0	90,0	2,7	114,8	3,1	103,3
dont lait.....	3,0	90,0	2,7	114,8	3,1	103,3
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	3,0	90,0	2,7	114,8	3,1	103,3
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	2159,1	98,5	2126,9	102,4	2177,3	100,8
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	7222,5	89,4	6459,8	111,9	7226,9	100,1
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
PRODUCTION DE SERVICES (4).....						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	7222,5	89,4	6459,8	111,9	7226,9	100,1
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2003 (version définitive)

Tableau 3 - Production hors subventions

En millions d'euros

	Valeur 2002	Indice de volume	Volume 2003	Indice de prix	Valeur 2003	Indice de valeur
Blé dur.....	215,7	88,6	191,2	109,8	209,9	97,3
Blé tendre.....	3613,9	77,9	2814,0	117,9	3317,3	91,8
Maïs.....	1623,2	74,6	1210,9	131,1	1588,0	97,8
Orge.....	1055,1	89,7	946,3	110,0	1040,6	98,6
Autres céréales.....	274,2	79,7	218,6	110,6	241,7	88,1
CEREALES.....	6782,1	79,3	5381,0	118,9	6397,5	94,3
Oléagineux.....	1155,1	100,2	1157,4	96,9	1122,0	97,1
Protéagineux.....	270,0	95,5	257,9	103,3	266,4	98,7
Tabac.....	20,6	101,5	20,9	82,3	17,2	83,5
Betteraves industrielles.....	1102,0	86,3	951,3	112,7	1072,0	97,3
Autres plantes industrielles.....	424,6	101,8	432,4	96,7	418,2	98,5
PLANTES INDUSTRIELLES.....	2972,3	94,9	2819,9	102,7	2895,8	97,4
Maïs fourrage.....	719,8	92,7	667,1	122,7	818,3	113,7
Autres fourrages.....	3373,6	72,2	2436,1	146,5	3569,7	105,8
PLANTES FOURRAGERES.....	4093,4	75,8	3103,2	141,4	4388,0	107,2
Légumes frais.....	3158,4	95,3	3010,7	104,9	3159,6	100,0
Plantes et fleurs.....	2389,0	97,3	2324,3	100,6	2337,3	97,8
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5547,4	96,2	5335,0	103,0	5496,9	99,1
POMMES DE TERRE.....	926,7	93,4	865,2	128,3	1110,4	119,8
FRUITS.....	2521,0	89,7	2261,9	114,3	2585,6	102,6
Vins de champagne.....	1914,4	74,0	1415,8	103,4	1464,0	76,5
dont vins calmes.....	1275,5	60,4	770,8	104,7	807,4	63,3
dont champagne.....	638,9	101,0	645,0	101,8	656,6	102,8
Autres vins d'appellation.....	5188,5	89,0	4617,7	102,6	4737,4	91,3
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7102,9	84,9	6033,5	102,8	6201,4	87,3
Vins pour eaux de vie AOC.....	357,8	114,1	408,3	99,2	405,2	113,2
dont vins de distillation.....	58,7	93,2	54,7	97,8	53,5	91,1
dont cognac.....	299,1	118,2	353,6	99,5	351,7	117,6
Autres vins de distillation.....	25,8	82,2	21,2	103,8	22,0	85,3
Vins de table et de pays.....	1040,9	94,1	979,6	113,5	1111,4	106,8
AUTRES VINS.....	1424,5	98,9	1409,1	109,2	1538,6	108,0
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	31370,3	86,7	27208,8	112,5	30614,2	97,6
Gros bovins.....	4551,8	98,3	4475,4	103,8	4645,2	102,1
Veaux.....	1375,0	96,3	1323,9	105,9	1402,5	102,0
Ovins-caprins.....	705,4	101,8	718,2	97,7	702,0	99,5
Equidés.....	101,4	91,2	92,5	93,4	86,4	85,2
Porcins.....	2887,2	99,6	2876,9	94,7	2723,8	94,3
BETAIL.....	9620,8	98,6	9486,9	100,8	9559,9	99,4
Volailles.....	3091,1	95,2	2943,3	96,9	2851,6	92,3
Oeufs.....	910,6	100,8	917,7	119,0	1091,9	119,9
PRODUITS AVICOLES.....	4001,7	96,5	3861,0	102,1	3943,5	98,5
Lait et produits laitiers.....	8148,9	99,3	8090,9	97,6	7900,1	96,9
dont lait.....	7845,4	99,3	7793,3	97,6	7604,7	96,9
dont produits laitiers.....	303,5	98,1	297,6	99,3	295,4	97,3
Autres produits de l'élevage.....	601,0	94,5	567,8	105,5	598,8	99,6
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8749,9	99,0	8658,7	98,2	8498,9	97,1
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	22372,4	98,4	22006,6	100,0	22002,3	98,3
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	53742,7	91,6	49215,4	106,9	52616,5	97,9
Activités principales de travaux agricoles.....	2846,1	97,0	2760,2	102,3	2824,6	99,2
Activités secondaires de services.....	164,6	100,1	164,8	99,6	164,2	99,8
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3010,7	97,2	2925,0	102,2	2988,8	99,3
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	56753,4	91,9	52140,4	106,6	55605,3	98,0
dont production des activités secondaires.....	1406,1	103,9	1461,0	100,5	1467,9	104,4

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2003 (version définitive)

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

	Valeur 2002	Indice de volume	Volume 2003	Indice de prix	Valeur 2003	Indice de valeur
Semences et plants	1958,4	101,5	1988,5	98,9	1967,5	100,5
Energie et lubrifiants	2272,6	99,8	2268,9	104,2	2363,2	104,0
Engrais et amendements	2911,2	102,2	2976,2	97,4	2899,1	99,6
Produits de protection des cultures	2721,8	92,8	2524,7	100,3	2532,9	93,1
Dépenses vétérinaires	1195,9	99,6	1191,1	102,8	1224,7	102,4
Aliments pour animaux	12069,2	93,5	11289,9	105,4	11899,3	98,6
dont intraconsommés	5096,9	85,5	4358,7	118,0	5144,5	100,9
dont achetés en dehors de la branche	6972,3	99,4	6931,2	97,5	6754,8	96,9
Entretien du matériel	2271,1	96,4	2189,6	104,7	2293,1	101,0
Entretien des bâtiments	305,2	101,3	309,2	101,8	314,7	103,1
Services de travaux agricoles	2846,2	97,0	2760,2	102,3	2824,6	99,2
Autres biens et services	5414,1	100,7	5450,7	103,8	5659,7	104,5
dont : SIFIM	848,1	99,7	845,3	111,1	939,2	110,7
Total	33965,7	97,0	32949,0	103,1	33978,8	100,0

Source : Insee

**Tableau 5
Compte de production**

En millions d'euros

	Valeur 2002	Indice de valeur	Valeur 2003
Production	63975,9	98,2	62832,2
(-) Consommations intermédiaires	33965,7	100,0	33978,8
(=) Valeur ajoutée brute	30010,2	96,1	28853,4
(-) Consommation de capital fixe	8317,7	102,3	8509,1
(=) Valeur ajoutée nette	21692,5	93,8	20344,3

Source : Insee

**Tableau 6
Compte d'exploitation**

En millions d'euros

	Valeur 2002	Indice de valeur	Valeur 2003
Valeur ajoutée nette	21692,5	93,8	20344,3
(+) Subventions d'exploitation	2013,6	140,8	2834,5
dont : bonifications d'intérêts	210,4	121,9	256,4
(-) Autres impôts sur la production	1382,3	89,1	1231,3
Impôts fonciers	903,4	80,9	730,6
Autres	478,9	104,6	500,7
(=) Résultat agricole net	22323,8	98,3	21947,5
(-) Rémunération des salariés	5618,1	104,7	5882,1
Salaires	4496,9	104,5	4699,3
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1121,2	105,5	1182,8
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16705,7	96,2	16065,4

Source : Insee

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

	Valeur 2002	Indice de valeur	Valeur 2003
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16705,7	96,2	16065,4
(-) Intérêts ¹	1235,4	89,8	1109,9
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1873,1	95,7	1792,7
(-) Charges locatives nettes ²	1953,4	99,9	1950,7
(=) Revenu net d'entreprise agricole	13516,9	96,2	13004,8

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Evolution annuelle en %

	2003 / 2002
Résultat agricole net	-1,7
par actif	0,0
Revenu net d'entreprise agricole	-3,8
par actif non salarié	-1,2
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ totales</i>	-1,7
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ non salariées</i>	-2,6

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Evolution annuelle en %

	2003 / 2002
Résultat agricole net	-3,5
par actif	-1,8
Revenu net d'entreprise agricole	-5,6
par actif non salarié	-3,1
<i>Evolution du prix du PIB</i>	1,88

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2004 (version semi-définitive)

Tableau 1 - Production au prix de base

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de volume	Volume 2004	Indice de prix	Valeur 2004	Indice de valeur
Blé dur.....	415,0	150,5	624,7	80,2	500,9	120,7
Blé tendre.....	4949,7	129,5	6407,9	84,0	5385,5	108,8
Maïs.....	2195,8	136,5	2997,0	72,6	2177,0	99,1
Orge.....	1675,0	111,9	1874,8	86,9	1628,4	97,2
Autres céréales.....	434,3	129,1	560,6	89,4	501,1	115,4
CEREALES.....	9669,8	128,9	12465,0	81,8	10192,9	105,4
Oléagineux.....	1774,0	111,1	1971,8	82,8	1633,0	92,1
Protéagineux.....	475,3	107,9	512,7	89,4	458,3	96,4
Tabac.....	101,8	86,1	87,6	101,6	89,0	87,4
Betteraves industrielles.....	1072,0	104,7	1122,3	95,2	1068,6	99,7
Autres plantes industrielles.....	525,2	108,2	568,5	96,3	547,3	104,2
PLANTES INDUSTRIELLES.....	3948,3	108,0	4262,9	89,1	3796,2	96,1
Maïs fourrage.....	1389,4	107,1	1488,2	84,9	1264,1	91,0
Autres fourrages.....	3569,7	143,8	5134,6	68,5	3515,1	98,5
PLANTES FOURRAGERES.....	4959,1	133,5	6622,8	72,2	4779,2	96,4
Légumes frais.....	3161,5	101,6	3210,9	89,2	2863,9	90,6
Plantes et fleurs.....	2337,3	99,0	2313,4	103,8	2400,3	102,7
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5498,8	100,5	5524,3	95,3	5264,2	95,7
POMMES DE TERRE.....	1139,1	115,5	1315,1	76,2	1002,7	88,0
FRUITS.....	2708,7	108,1	2927,0	91,7	2684,6	99,1
Vins de champagne.....	1464,0	160,5	2349,8	104,3	2451,8	167,5
dont vins calmes.....	807,4	206,8	1669,5	105,3	1758,6	217,8
dont champagne.....	656,6	103,6	680,3	101,9	693,2	105,6
Autres vins d'appellation.....	4737,4	121,5	5755,4	93,9	5405,1	114,1
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	6201,4	130,7	8105,2	96,9	7856,9	126,7
Vins pour eaux de vie AOC.....	405,2	110,4	447,3	99,0	442,8	109,3
dont vins de distillation.....	53,5	120,6	64,5	96,6	62,3	116,4
dont cognac.....	351,7	108,8	382,8	99,4	380,5	108,2
Autres vins de distillation.....	22,0	190,5	41,9	93,8	39,3	178,6
Vins de table et de pays.....	1111,4	118,8	1320,4	87,3	1152,2	103,7
AUTRES VINS.....	1538,6	117,6	1809,6	90,3	1634,3	106,2
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	35663,8	120,7	43031,9	86,5	37211,0	104,3
Gros bovins.....	6561,2	96,9	6356,3	104,7	6654,0	101,4
Veaux.....	1483,2	98,9	1466,2	104,9	1537,5	103,7
Ovins-caprins.....	878,5	95,4	838,5	101,4	850,0	96,8
Equidés.....	86,4	99,8	86,2	107,3	92,5	107,1
Porcins.....	2723,8	98,9	2694,4	106,8	2876,3	105,6
BETAIL.....	11733,1	97,5	11441,6	105,0	12010,3	102,4
Volailles.....	2852,6	96,5	2751,7	102,1	2810,0	98,5
Oeufs.....	1091,9	101,8	1111,2	76,4	849,5	77,8
PRODUITS AVICOLES.....	3944,5	97,9	3862,9	94,7	3659,5	92,8
Lait et produits laitiers.....	7903,2	100,1	7910,0	100,8	7969,6	100,8
dont lait.....	7607,8	100,1	7612,7	100,8	7674,2	100,9
dont produits laitiers.....	295,4	100,6	297,3	99,4	295,4	100,0
Autres produits de l'élevage.....	598,8	103,7	620,7	102,2	634,5	106,0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8502,0	100,3	8530,7	100,9	8604,1	101,2
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	24179,6	98,6	23835,2	101,8	24273,9	100,4
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	59843,4	111,7	66867,1	92,0	61484,9	102,7
Activités principales de travaux agricoles.....	2824,6	100,8	2846,8	101,8	2898,0	102,6
Activités secondaires de services.....	164,2	101,8	167,2	102,2	170,9	104,1
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	2988,8	100,8	3014,0	101,8	3068,9	102,7
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	62832,2	111,2	69881,1	92,4	64553,8	102,7
dont production des activités secondaires.....	1467,9	104,1	1527,6	100,8	1540,0	104,9

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2004 (version semi-définitive)

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de volume	Volume 2004	Indice de prix	Valeur 2004	Indice de valeur
Blé dur.....	205,1	150,5	308,7	72,0	222,4	108,4
Blé tendre.....	1632,4	129,5	2113,3	83,0	1754,0	107,4
Maïs.....	607,8	136,5	829,7	77,3	641,2	105,5
Orge.....	634,4	111,9	710,1	83,3	591,7	93,3
Autres céréales.....	192,6	129,4	249,3	87,3	217,6	113,0
CEREALES.....	3272,3	128,7	4211,1	81,4	3426,9	104,7
Oléagineux.....	652,0	110,0	716,9	86,0	616,8	94,6
Protéagineux.....	208,9	107,9	225,3	97,9	220,5	105,6
Tabac.....	84,6	86,4	73,1	100,0	73,1	86,4
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	107,0	110,3	118,0	102,0	120,4	112,5
PLANTES INDUSTRIELLES.....	1052,5	107,7	1133,3	91,0	1030,8	97,9
Maïs fourrage.....	571,1	107,1	611,7	83,4	510,4	89,4
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....	571,1	107,1	611,7	83,4	510,4	89,4
Légumes frais.....	1,9	52,6	1,0	220,0	2,2	115,8
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	1,9	52,6	1,0	220,0	2,2	115,8
POMMES DE TERRE.....	28,7	109,8	31,5	99,7	31,4	109,4
FRUITS.....	123,1	92,7	114,1	104,3	119,0	96,7
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	5049,6	120,9	6102,7	83,9	5120,7	101,4
Gros bovins.....	1916,0	96,9	1856,3	103,9	1929,2	100,7
Veaux.....	80,7	98,9	79,8	95,5	76,2	94,4
Ovins-caprins.....	176,5	95,5	168,5	103,8	174,9	99,1
Equidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	2173,2	96,8	2104,6	103,6	2180,3	100,3
Volailles.....	1,0	100,0	1,0	100,0	1,0	100,0
Oeufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	1,0	100,0	1,0	100,0	1,0	100,0
Lait et produits laitiers.....	3,1	106,5	3,3	8633,3	284,9	9190,3
dont lait.....	3,1	106,5	3,3	8633,3	284,9	9190,3
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	3,1	106,5	3,3	8633,3	284,9	9190,3
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	2177,3	96,9	2108,9	116,9	2466,2	113,3
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	7226,9	113,6	8211,6	92,4	7586,9	105,0
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
PRODUCTION DE SERVICES (4).....						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	7226,9	113,6	8211,6	92,4	7586,9	105,0
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2004 (version semi-définitive)

Tableau 3 - Production hors subventions

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de volume	Volume 2004	Indice de prix	Valeur 2004	Indice de valeur
Blé dur.....	209,9	150,5	316,0	88,1	278,5	132,7
Blé tendre.....	3317,3	129,5	4294,6	84,6	3631,5	109,5
Maïs.....	1588,0	136,5	2167,3	70,9	1535,8	96,7
Orge.....	1040,6	111,9	1164,7	89,0	1036,7	99,6
Autres céréales.....	241,7	128,8	311,3	91,1	283,5	117,3
CEREALES.....	6397,5	129,0	8253,9	82,0	6766,0	105,8
Oléagineux.....	1122,0	111,8	1254,9	81,0	1016,2	90,6
Protéagineux.....	266,4	107,9	287,4	82,7	237,8	89,3
Tabac.....	17,2	84,3	14,5	109,7	15,9	92,4
Betteraves industrielles.....	1072,0	104,7	1122,3	95,2	1068,6	99,7
Autres plantes industrielles.....	418,2	107,7	450,5	94,8	426,9	102,1
PLANTES INDUSTRIELLES.....	2895,8	108,1	3129,6	88,4	2765,4	95,5
Maïs fourrage.....	818,3	107,1	876,5	86,0	753,7	92,1
Autres fourrages.....	3569,7	143,8	5134,6	68,5	3515,1	98,5
PLANTES FOURRAGERES.....	4388,0	137,0	6011,1	71,0	4268,8	97,3
Légumes frais.....	3159,6	101,6	3209,9	89,2	2861,7	90,6
Plantes et fleurs.....	2337,3	99,0	2313,4	103,8	2400,3	102,7
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5496,9	100,5	5523,3	95,3	5262,0	95,7
POMMES DE TERRE.....	1110,4	115,6	1283,6	75,7	971,3	87,5
FRUITS.....	2585,6	108,8	2812,9	91,2	2565,6	99,2
Vins de champagne.....	1464,0	160,5	2349,8	104,3	2451,8	167,5
dont vins calmes.....	807,4	206,8	1669,5	105,3	1758,6	217,8
dont champagne.....	656,6	103,6	680,3	101,9	693,2	105,6
Autres vins d'appellation.....	4737,4	121,5	5755,4	93,9	5405,1	114,1
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	6201,4	130,7	8105,2	96,9	7856,9	126,7
Vins pour eaux de vie AOC.....	405,2	110,4	447,3	99,0	442,8	109,3
dont vins de distillation.....	53,5	120,6	64,5	96,6	62,3	116,4
dont cognac.....	351,7	108,8	382,8	99,4	380,5	108,2
Autres vins de distillation.....	22,0	190,5	41,9	93,8	39,3	178,6
Vins de table et de pays.....	1111,4	118,8	1320,4	87,3	1152,2	103,7
AUTRES VINS.....	1538,6	117,6	1809,6	90,3	1634,3	106,2
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	30614,2	120,6	36929,2	86,9	32090,3	104,8
Gros bovins.....	4645,2	96,9	4500,0	105,0	4724,8	101,7
Veaux.....	1402,5	98,9	1386,4	105,4	1461,3	104,2
Ovins-caprins.....	702,0	95,4	670,0	100,8	675,1	96,2
Equidés.....	86,4	99,8	86,2	107,3	92,5	107,1
Porcins.....	2723,8	98,9	2694,4	106,8	2876,3	105,6
BETAIL.....	9559,9	97,7	9337,0	105,3	9830,0	102,8
Volailles.....	2851,6	96,5	2750,7	102,1	2809,0	98,5
Oeufs.....	1091,9	101,8	1111,2	76,4	849,5	77,8
PRODUITS AVICOLES.....	3943,5	97,9	3861,9	94,7	3658,5	92,8
Lait et produits laitiers.....	7900,1	100,1	7906,7	97,2	7684,7	97,3
dont lait.....	7604,7	100,1	7609,4	97,1	7389,3	97,2
dont produits laitiers.....	295,4	100,6	297,3	99,4	295,4	100,0
Autres produits de l'élevage.....	598,8	103,7	620,7	102,2	634,5	106,0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8498,9	100,3	8527,4	97,6	8319,2	97,9
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	22002,3	98,7	21726,3	100,4	21807,7	99,1
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	52616,5	111,5	58655,5	91,9	53898,0	102,4
Activités principales de travaux agricoles.....	2824,6	100,8	2846,8	101,8	2898,0	102,6
Activités secondaires de services.....	164,2	101,8	167,2	102,2	170,9	104,1
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	2988,8	100,8	3014,0	101,8	3068,9	102,7
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	55605,3	110,9	61669,5	92,4	56966,9	102,4
dont production des activités secondaires.....	1467,9	104,1	1527,6	100,8	1540,0	104,9

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2004 (version semi-définitive)

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de volume	Volume 2004	Indice de prix	Valeur 2004	Indice de valeur
Semences et plants	1967,5	98,8	1943,2	99,8	1939,7	98,6
Energie et lubrifiants	2363,2	98,4	2326,3	105,6	2456,3	103,9
Engrais et amendements	2899,1	100,3	2906,9	103,9	3019,6	104,2
Produits de protection des cultures	2532,9	102,4	2594,6	101,2	2626,1	103,7
Dépenses vétérinaires	1224,7	99,6	1219,7	100,6	1226,7	100,2
Aliments pour animaux	11899,3	106,3	12644,5	96,5	12197,8	102,5
dont intraconsommés	5144,5	117,1	6023,8	87,3	5256,6	102,2
dont achetés en dehors de la branche	6754,8	98,0	6620,7	104,8	6941,2	102,8
Entretien du matériel	2293,1	96,3	2209,0	103,8	2294,0	100,0
Entretien des bâtiments	314,7	95,9	301,7	101,6	306,6	97,4
Services de travaux agricoles	2824,6	100,8	2846,8	101,8	2897,9	102,6
Autres biens et services	5659,7	102,2	5783,0	100,4	5808,4	102,6
dont : SIFIM	939,2	111,7	1049,5	93,1	977,3	104,1
Total	33978,8	102,3	34775,7	100,0	34773,1	102,3

Source : Insee

**Tableau 5
Compte de production**

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de valeur	Valeur 2004
Production	62832,2	102,7	64553,8
(-) Consommations intermédiaires	33978,8	102,3	34773,1
(=) Valeur ajoutée brute	28853,4	103,2	29780,7
(-) Consommation de capital fixe	8509,1	102,9	8755,2
(=) Valeur ajoutée nette	20344,3	103,3	21025,5

Source : Insee

**Tableau 6
Compte d'exploitation**

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de valeur	Valeur 2004
Valeur ajoutée nette	20344,3	103,3	21025,5
(+) Subventions d'exploitation	2834,5	64,1	1817,1
dont : bonifications d'intérêts	256,4	82,9	212,6
(-) Autres impôts sur la production	1231,3	117,3	1444,0
Impôts fonciers	730,6	132,8	970,1
Autres	500,7	94,6	473,9
(=) Résultat agricole net	21947,5	97,5	21398,6
(-) Rémunération des salariés	5882,1	104,1	6121,0
Salaires	4699,3	104,0	4887,3
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1182,8	104,3	1233,7
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16065,4	95,1	15277,6

Source : Insee

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de valeur	Valeur 2004
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16065,4	95,1	15277,6
(-) Intérêts ¹	1109,9	82,3	913,9
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1792,7	93,6	1678,6
(-) Charges locatives nettes ²	1950,7	99,5	1940,9
(=) Revenu net d'entreprise agricole	13004,8	95,5	12422,8

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Evolution annuelle en %

	2004 / 2003
Résultat agricole net	-2,5
par actif	-0,8
Revenu net d'entreprise agricole	-4,5
par actif non salarié	-2,0
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ totales</i>	-1,7
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ non salariées</i>	-2,6

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Evolution annuelle en %

	2004 / 2003
Résultat agricole net	-4,1
par actif	-2,4
Revenu net d'entreprise agricole	-6,1
par actif non salarié	-3,6
<i>Evolution du prix du PIB</i>	1,67

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2005 (version provisoire)

Tableau 1 - Production au prix de base

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de volume	Volume 2005	Indice de prix	Valeur 2005	Indice de valeur
Blé dur.....	500,9	96,3	482,2	105,5	508,7	101,6
Blé tendre.....	5385,5	92,6	4988,0	99,0	4936,0	91,7
Maïs.....	2177,0	84,1	1829,9	110,0	2012,9	92,5
Orge.....	1628,4	93,8	1527,1	101,5	1550,5	95,2
Autres céréales.....	501,1	93,8	470,2	99,2	466,4	93,1
CEREALES.....	10192,9	91,2	9297,4	101,9	9474,5	93,0
Oléagineux.....	1633,0	109,3	1785,2	101,1	1804,7	110,5
Protéagineux.....	458,3	82,8	379,7	104,3	396,1	86,4
Tabac.....	89,0	107,3	95,5	102,5	97,9	110,0
Betteraves industrielles.....	1068,6	99,9	1067,9	105,1	1122,3	105,0
Autres plantes industrielles.....	547,3	99,4	543,8	98,9	537,8	98,3
PLANTES INDUSTRIELLES.....	3796,2	102,0	3872,1	102,2	3958,8	104,3
Maïs fourrage.....	1264,1	89,2	1128,1	111,2	1253,9	99,2
Autres fourrages.....	3515,1	84,8	2979,3	117,3	3494,7	99,4
PLANTES FOURRAGERES.....	4779,2	85,9	4107,4	115,6	4748,6	99,4
Légumes frais.....	2863,9	98,2	2812,4	109,4	3076,9	107,4
Plantes et fleurs.....	2400,3	100,6	2413,8	102,0	2461,2	102,5
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5264,2	99,3	5226,2	106,0	5538,1	105,2
POMMES DE TERRE.....	1002,7	92,9	931,7	114,4	1065,7	106,3
FRUITS.....	2684,6	102,1	2741,5	92,2	2528,4	94,2
Vins de champagne.....	2451,8	94,4	2315,7	102,1	2364,3	96,4
dont vins calmes.....	1758,6	91,6	1610,0	102,2	1645,2	93,6
dont champagne.....	693,2	101,8	705,7	101,9	719,1	103,7
Autres vins d'appellation.....	5405,1	90,2	4875,0	93,2	4541,7	84,0
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7856,9	91,5	7190,7	96,0	6906,0	87,9
Vins pour eaux de vie AOC.....	442,8	105,5	467,1	101,0	471,9	106,6
dont vins de distillation.....	62,3	106,6	66,4	107,2	71,2	114,3
dont cognac.....	380,5	105,3	400,7	100,0	400,7	105,3
Autres vins de distillation.....	39,3	154,5	60,7	151,7	92,1	234,4
Vins de table et de pays.....	1152,2	81,6	940,4	87,1	819,0	71,1
AUTRES VINS.....	1634,3	89,8	1468,2	94,2	1383,0	84,6
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	37211,0	93,6	34835,2	102,2	35603,1	95,7
Gros bovins.....	6654,0	104,3	6940,6	103,2	7165,1	107,7
Veaux.....	1537,5	99,5	1529,8	91,8	1405,0	91,4
Ovins-caprins.....	850,0	100,3	852,7	101,0	861,1	101,3
Equidés.....	92,5	102,7	95,0	103,3	98,1	106,1
Porcins.....	2876,3	99,7	2868,7	102,8	2949,1	102,5
BETAIL.....	12010,3	102,3	12286,8	101,6	12478,4	103,9
Volailles.....	2810,0	97,1	2729,4	95,7	2612,0	93,0
Oeufs.....	849,5	98,0	832,3	97,0	807,1	95,0
PRODUITS AVICOLES.....	3659,5	97,3	3561,7	96,0	3419,1	93,4
Lait et produits laitiers.....	7969,6	101,0	8048,9	101,5	8167,6	102,5
dont lait.....	7674,2	101,0	7748,5	101,5	7868,3	102,5
dont produits laitiers.....	295,4	101,7	300,4	99,6	299,3	101,3
Autres produits de l'élevage.....	634,5	99,6	632,1	98,8	624,8	98,5
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8604,1	100,9	8681,0	101,3	8792,4	102,2
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	24273,9	101,1	24529,5	100,7	24689,9	101,7
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	61484,9	96,6	59364,7	101,6	60293,0	98,1
Activités principales de travaux agricoles.....	2898,0	99,8	2891,1	102,0	2948,1	101,7
Activités secondaires de services.....	170,9	99,1	169,4	101,8	172,5	100,9
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3068,9	99,7	3060,5	102,0	3120,6	101,7
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	64553,8	96,7	62425,2	101,6	63413,6	98,2
dont production des activités secondaires.....	1540,0	102,4	1576,2	101,0	1591,6	103,4

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2005 (version provisoire)

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de volume	Volume 2005	Indice de prix	Valeur 2005	Indice de valeur
Blé dur.....	222,4	96,3	214,1	100,3	214,7	96,5
Blé tendre.....	1754,0	92,6	1624,5	103,4	1679,7	95,8
Maïs.....	641,2	84,0	538,8	103,6	558,2	87,1
Orge.....	591,7	93,8	554,9	99,8	553,9	93,6
Autres céréales.....	217,6	93,5	203,5	99,6	202,6	93,1
CEREALES.....	3426,9	91,5	3135,8	102,3	3209,1	93,6
Oléagineux.....	616,8	108,9	671,8	99,4	667,7	108,3
Protéagineux.....	220,5	82,9	182,7	109,5	200,1	90,7
Tabac.....	73,1	107,7	78,7	100,0	78,7	107,7
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	120,4	98,7	118,8	98,3	116,8	97,0
PLANTES INDUSTRIELLES.....	1030,8	102,1	1052,0	101,1	1063,3	103,2
Maïs fourrage.....	510,4	89,2	455,5	105,4	480,1	94,1
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....	510,4	89,2	455,5	105,4	480,1	94,1
Légumes frais.....	2,2	118,2	2,6	88,5	2,3	104,5
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	2,2	118,2	2,6	88,5	2,3	104,5
POMMES DE TERRE.....	31,4	94,6	29,7	99,3	29,5	93,9
FRUITS.....	119,0	90,9	108,2	50,1	54,2	45,5
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	5120,7	93,4	4783,8	101,1	4838,5	94,5
Gros bovins.....	1929,2	104,3	2012,3	91,5	1841,1	95,4
Veaux.....	76,2	99,5	75,8	101,7	77,1	101,2
Ovins-caprins.....	174,9	100,3	175,5	101,4	177,9	101,7
Equidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	2180,3	103,8	2263,6	92,6	2096,1	96,1
Volailles.....	1,0	90,0	0,9	100,0	0,9	90,0
Oeufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	1,0	90,0	0,9	100,0	0,9	90,0
Lait et produits laitiers.....	284,9	100,9	287,6	192,3	553,0	194,1
dont lait.....	284,9	100,9	287,6	192,3	553,0	194,1
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	284,9	100,9	287,6	192,3	553,0	194,1
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	2466,2	103,5	2552,1	103,8	2650,0	107,5
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	7586,9	96,7	7335,9	102,1	7488,5	98,7
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
PRODUCTION DE SERVICES (4).....						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	7586,9	96,7	7335,9	102,1	7488,5	98,7
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2005 (version provisoire)

Tableau 3 - Production hors subventions

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de volume	Volume 2005	Indice de prix	Valeur 2005	Indice de valeur
Blé dur.....	278,5	96,3	268,1	109,7	294,0	105,6
Blé tendre.....	3631,5	92,6	3363,5	96,8	3256,3	89,7
Maïs.....	1535,8	84,1	1291,1	112,7	1454,7	94,7
Orge.....	1036,7	93,8	972,2	102,5	996,6	96,1
Autres céréales.....	283,5	94,1	266,7	98,9	263,8	93,1
CEREALES.....	6766,0	91,1	6161,6	101,7	6265,4	92,6
Oléagineux.....	1016,2	109,6	1113,4	102,1	1137,0	111,9
Protéagineux.....	237,8	82,8	197,0	99,5	196,0	82,4
Tabac.....	15,9	105,7	16,8	114,3	19,2	120,8
Betteraves industrielles.....	1068,6	99,9	1067,9	105,1	1122,3	105,0
Autres plantes industrielles.....	426,9	99,6	425,0	99,1	421,0	98,6
PLANTES INDUSTRIELLES.....	2765,4	102,0	2820,1	102,7	2895,5	104,7
Maïs fourrage.....	753,7	89,2	672,6	115,0	773,8	102,7
Autres fourrages.....	3515,1	84,8	2979,3	117,3	3494,7	99,4
PLANTES FOURRAGERES.....	4268,8	85,5	3651,9	116,9	4268,5	100,0
Légumes frais.....	2861,7	98,2	2809,8	109,4	3074,6	107,4
Plantes et fleurs.....	2400,3	100,6	2413,8	102,0	2461,2	102,5
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5262,0	99,3	5223,6	106,0	5535,8	105,2
POMMES DE TERRE.....	971,3	92,9	902,0	114,9	1036,2	106,7
FRUITS.....	2565,6	102,6	2633,3	94,0	2474,2	96,4
Vins de champagne.....	2451,8	94,4	2315,7	102,1	2364,3	96,4
dont vins calmes.....	1758,6	91,6	1610,0	102,2	1645,2	93,6
dont champagne.....	693,2	101,8	705,7	101,9	719,1	103,7
Autres vins d'appellation.....	5405,1	90,2	4875,0	93,2	4541,7	84,0
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7856,9	91,5	7190,7	96,0	6906,0	87,9
Vins pour eaux de vie AOC.....	442,8	105,5	467,1	101,0	471,9	106,6
dont vins de distillation.....	62,3	106,6	66,4	107,2	71,2	114,3
dont cognac.....	380,5	105,3	400,7	100,0	400,7	105,3
Autres vins de distillation.....	39,3	154,5	60,7	151,7	92,1	234,4
Vins de table et de pays.....	1152,2	81,6	940,4	87,1	819,0	71,1
AUTRES VINS.....	1634,3	89,8	1468,2	94,2	1383,0	84,6
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	32090,3	93,6	30051,4	102,4	30764,6	95,9
Gros bovins.....	4724,8	104,3	4928,3	108,0	5324,0	112,7
Veaux.....	1461,3	99,5	1454,0	91,3	1327,9	90,9
Ovins-caprins.....	675,1	100,3	677,2	100,9	683,2	101,2
Equidés.....	92,5	102,7	95,0	103,3	98,1	106,1
Porcins.....	2876,3	99,7	2868,7	102,8	2949,1	102,5
BETAIL.....	9830,0	102,0	10023,2	103,6	10382,3	105,6
Volailles.....	2809,0	97,1	2728,5	95,7	2611,1	93,0
Oeufs.....	849,5	98,0	832,3	97,0	807,1	95,0
PRODUITS AVICOLES.....	3658,5	97,3	3560,8	96,0	3418,2	93,4
Lait et produits laitiers.....	7684,7	101,0	7761,3	98,1	7614,6	99,1
dont lait.....	7389,3	101,0	7460,9	98,0	7315,3	99,0
dont produits laitiers.....	295,4	101,7	300,4	99,6	299,3	101,3
Autres produits de l'élevage.....	634,5	99,6	632,1	98,8	624,8	98,5
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8319,2	100,9	8393,4	98,2	8239,4	99,0
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	21807,7	100,8	21977,4	100,3	22039,9	101,1
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	53898,0	96,5	52028,8	101,5	52804,5	98,0
Activités principales de travaux agricoles.....	2898,0	99,8	2891,1	102,0	2948,1	101,7
Activités secondaires de services.....	170,9	99,1	169,4	101,8	172,5	100,9
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3068,9	99,7	3060,5	102,0	3120,6	101,7
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	56966,9	96,7	55089,3	101,5	55925,1	98,2
dont production des activités secondaires.....	1540,0	102,4	1576,2	101,0	1591,6	103,4

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2005 (version provisoire)

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de volume	Volume 2005	Indice de prix	Valeur 2005	Indice de valeur
Semences et plants	1939,7	98,2	1904,5	99,8	1900,0	98,0
Energie et lubrifiants	2456,3	99,5	2442,8	116,1	2836,1	115,5
Engrais et amendements	3019,6	98,3	2968,9	106,6	3165,4	104,8
Produits de protection des cultures	2626,1	104,6	2745,9	100,6	2762,3	105,2
Dépenses vétérinaires	1226,7	99,1	1215,2	101,9	1238,1	100,9
Aliments pour animaux	12197,8	100,8	12297,5	94,4	11613,0	95,2
dont intraconsommés	5256,6	103,9	5459,2	95,1	5192,2	98,8
dont achetés en dehors de la branche	6941,2	98,5	6838,3	93,9	6420,8	92,5
Entretien du matériel	2294,0	99,6	2284,8	104,1	2378,0	103,7
Entretien des bâtiments	306,6	100,0	306,5	102,3	313,4	102,2
Services de travaux agricoles	2897,9	99,8	2891,0	102,0	2948,1	101,7
Autres biens et services	5808,4	100,0	5806,0	101,4	5887,2	101,4
dont : SIFIM	977,3	99,8	975,0	93,0	906,6	92,8
Total	34773,1	100,3	34863,1	100,5	35041,6	100,8

Source : Insee

**Tableau 5
Compte de production**

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de valeur	Valeur 2005
Production	64553,8	98,2	63413,6
(-) Consommations intermédiaires	34773,1	100,8	35041,6
(=) Valeur ajoutée brute	29780,7	95,3	28372,0
(-) Consommation de capital fixe	8755,2	103,7	9078,1
(=) Valeur ajoutée nette	21025,5	91,8	19293,9

Source : Insee

**Tableau 6
Compte d'exploitation**

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de valeur	Valeur 2005
Valeur ajoutée nette	21025,5	91,8	19293,9
(+) Subventions d'exploitation	1817,1	120,9	2196,5
dont : bonifications d'intérêts	212,6	99,9	212,4
(-) Autres impôts sur la production	1444,0	101,5	1465,8
Impôts fonciers	970,1	99,9	969,5
Autres	473,9	104,7	496,3
(=) Résultat agricole net	21398,6	93,6	20024,6
(-) Rémunération des salariés	6121,0	103,5	6332,7
Salaires	4887,3	103,5	5058,3
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1233,7	103,3	1274,4
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	15277,6	89,6	13691,9

Source : Insee

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de valeur	Valeur 2005
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	15277,6	89,6	13691,9
(-) Intérêts ¹	913,9	113,8	1039,7
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1678,6	103,3	1733,9
(-) Charges locatives nettes ²	1940,9	99,6	1933,1
(=) Revenu net d'entreprise agricole	12422,8	86,3	10719,1

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Evolution annuelle en %

	2005 / 2004
Résultat agricole net	-6,4
par actif	-4,8
Revenu net d'entreprise agricole	-13,7
par actif non salarié	-11,4
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ totales</i>	-1,7
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ non salariées</i>	-2,6

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Evolution annuelle en %

	2005 / 2004
Résultat agricole net	-8,1
par actif	-6,5
Revenu net d'entreprise agricole	-15,3
par actif non salarié	-13,0
<i>Evolution du prix du PIB</i>	1,87

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Compte de la branche agriculture - Evolutions moyennes sur les cinq dernières années 2001 à 2005

Tableaux 1 à 3 - Production

En % par an

	Production au prix de base			Subventions			Production hors subventions		
	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur
Blé dur	104,5	101,7	106,2	104,5	98,0	102,4	104,5	105,0	109,7
Blé tendre	99,5	99,3	98,9	99,5	101,1	100,7	99,5	98,5	98,0
Maïs	97,5	100,5	98	97,5	102,1	99,6	97,5	99,9	97,4
Orge	101,2	98,8	100	101,2	100,5	101,7	101,2	97,9	99,2
Autres céréales	104,0	99,1	103	104,3	101,6	106,0	103,8	97,3	101,0
CEREALES	99,9	99,5	99,4	100,0	101,0	101,0	99,8	98,7	98,6
Oléagineux	102,0	96,6	98,5	101,8	92,2	93,9	102,1	99,9	102,0
Protéagineux	96,3	100,2	96,5	96,3	103,0	99,2	96,3	97,8	94,2
Tabac	99,4	100,4	99,8	99,8	100,0	99,8	97,9	102,0	99,9
Betteraves industrielles	100,1	99,7	99,8				100,1	99,7	99,8
Autres plantes industrielles	103,6	97,1	100,6	104,3	101,1	105,4	103,5	96,1	99,4
PLANTES INDUSTRIELLES	101,0	98,0	98,9	100,7	95,4	96,1	101,1	99,0	100,1
Maïs fourrage	98,2	103,9	102,0	98,2	102,4	100,5	98,2	105,0	103,1
Autres fourrages	96,3	105,9	102,0				96,3	105,9	102,0
PLANTES FOURRAGERES	97,1	105,1	102,0	98,2	102,4	100,5	96,8	105,5	102,2
Légumes frais	99,3	101,5	100,8	94,2	110,3	103,9	99,3	101,5	100,8
Plantes et fleurs	99,2	102,2	101,4				99,2	102,2	101,4
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES	99,3	101,8	101,1	94,2	110,3	103,9	99,3	101,8	101,1
POMMES DE TERRE	101,3	101,5	102,8	98,9	102,3	101,2	101,4	101,4	102,9
FRUITS	100,0	100,0	100,0	96,2	86,3	83,1	100,1	100,6	100,7
Vins de champagne	101,7	102,5	104,2				101,7	102,5	104,2
dont vins calmes	101,5	103,0	104,6				101,5	103,0	104,6
dont champagne	101,9	101,6	103,5				101,9	101,6	103,5
Autres vins d'appellation	97,6	98,0	95,6				97,6	98,0	95,6
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	98,7	99,4	98,1				98,7	99,4	98,1
Vins pour eaux de vie AOC	106,8	100,0	106,8				106,8	100,0	106,8
dont vins de distillation	103,6	98,6	102,2				103,6	98,6	102,2
dont cognac	107,5	100,3	107,8				107,5	100,3	107,8
Autres vins de distillation	97,8	104,8	102,5				97,8	104,8	102,5
Vins de table et de pays	95,3	98,3	93,7				95,3	98,3	93,7
AUTRES VINS	98,0	99,6	97,6				98,0	99,6	97,6
TOTAL PRODUITS VEGETAUX (1)	99,5	100,3	99,7	99,9	99,5	99,4	99,4	100,4	99,8
Gros bovins	99,5	102,5	102,0	99,5	106,1	105,5	99,5	101,4	100,9
Veaux	100,4	100,3	100,6	100,4	122,7	123,2	100,4	99,5	99,9
Ovins-caprins	99,4	103,0	102,4	99,5	103,8	103,2	99,4	102,8	102,2
Equidés	93,1	100,8	93,9				93,1	100,8	93,9
Porcins	100,1	99,3	99,4				100,1	99,3	99,4
BETAIL	99,7	101,4	101,1	99,5	106,3	105,7	99,8	100,6	100,3
Volailles	97,6	99,9	97,5	94,9	110,8	105,2	97,6	99,9	97,5
Oeufs	99,1	96,3	95,4				99,1	96,3	95,4
PRODUITS AVICOLES	98,0	99,0	97,0	94,9	110,8	105,2	98,0	99,0	97,0
Lait et produits laitiers	100,3	100,2	100,5	101,4	285,8	289,9	100,3	98,9	99,1
dont lait	100,3	100,3	100,5	101,4	285,8	289,9	100,3	98,8	99,1
dont produits laitiers	99,5	100,1	99,6				99,5	100,1	99,6
Autres produits de l'élevage	100,4	101,4	101,8				100,4	101,4	101,8
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	100,3	100,3	100,6	101,4	285,8	289,9	100,3	99,0	99,3
TOTAL PRODUITS ANIMAUX (2)	99,7	100,6	100,3	99,4	111,4	110,8	99,7	99,7	99,4
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2)	99,7	100,3	99,9	100,0	102,6	102,7	99,6	100,0	99,6
Activités principales de travaux agricoles	99,7	102,1	101,8				99,7	102,1	101,8
Activités secondaires de services	100,4	102,1	102,6				100,4	102,1	102,6
PRODUCTION DE SERVICES (4)	99,8	102,1	101,9				99,8	102,1	101,9
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4)	99,7	100,3	100,0	100,0	102,6	102,7	99,6	100,1	99,7
dont production des activités secondaires	102,5	101,1	103,5				102,5	101,1	103,5

Source : Insee

Compte de la branche agriculture - Evolutions moyennes sur les cinq dernières années 2001 à 2005

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

	En % par an		
	Indice de volume	Indice de prix	Indice de valeur
Semences et plants	99,3	100,4	99,7
Energie et lubrifiants	99,6	103,5	103,0
Engrais et amendements	98,5	104,4	102,9
Produits de protection des cultures	99,0	100,6	99,6
Dépenses vétérinaires	100,1	101,9	102,0
Aliments pour animaux	99,6	100,6	100,2
dont intraconsommés	100,3	101,5	101,8
dont achetés en dehors de la branche	98,7	100,2	98,9
Entretien du matériel	97,5	104,2	101,6
Entretien des bâtiments	95,4	102,1	97,4
Services de travaux agricoles	99,7	102,1	101,8
Autres biens et services	100,9	101,8	102,7
dont : SIFIM	102,8	100,2	103,0
Total	99,5	101,7	101,2

Source : Insee

**Tableau 5
Compte de production**

	En % par an	
	Indice de valeur	
Production	0,0	
(-) Consommations intermédiaires	1,2	
(=) Valeur ajoutée brute	-1,3	
(-) Consommation de capital fixe	3,1	
(=) Valeur ajoutée nette	-3,1	

Source : Insee

**Tableau 6
Compte d'exploitation**

	En % par an	
	Indice de valeur	
Valeur ajoutée nette	-3,1	
(+) Subventions d'exploitation	6,7	
dont bonifications d'intérêts	-1,0	
(-) Autres impôts sur la production	0,5	
Impôts fonciers	2,0	
Autres	-2,0	
(=) Résultat agricole net	-2,5	
(-) Rémunération des salariés	3,7	
Salaires	3,8	
Cotisations sociales à la charge des employeurs	3,6	
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	-4,7	

Source : Insee

Compte de la branche agriculture - Evolutions moyennes sur les cinq dernières années 2001 à 2005

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

	En % par an
	Indice de valeur
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	-4,7
(-) Intérêts ¹	-2,8
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	-0,3
(-) Charges locatives nettes ²	0,0
(=) Revenu net d'entreprise agricole	-5,6

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

	En % par an
	Indice de valeur
Résultat agricole net	-2,5
par actif	-0,8
Revenu net d'entreprise agricole	-5,6
par actif non salarié	-3,1
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ totales</i>	-1,7
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ non salariées</i>	-2,6

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

	En % par an
	2005/2000
Résultat agricole net	-4,4
par actif	-2,7
Revenu net d'entreprise agricole	-7,4
par actif non salarié	-4,9
<i>Evolution du prix du PIB</i>	1,96

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2005

FICHES PAR PRODUITS

Les céréales

Les plantes industrielles

Les fruits et légumes

Les vins

Le bétail

Les produits avicoles

Les autres produits animaux

Dans les comptes base 2000, comme en base 95, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Les subventions et impôts correspondent aux montants dus au titre de l'année et peuvent être différents des montants effectivement versés dans l'année.

Dans les fiches suivantes relatives aux produits agricoles, un tableau présente l'évolution de la production au prix de base, en valeur, en volume et en prix. Les évolutions des subventions sur les produits et de la production hors subventions sont ensuite présentées. L'évolution de la production hors subventions est également déclinée en valeur, en volume et en prix.

1. Les céréales

Evolution 2005/2004 de la production au prix de base

En %

			Volume	Prix	Valeur
Ensemble			- 8,8	+ 1,9	- 7,0
dont	blé tendre	(52,8 %)*	- 7,4	- 1,0	- 8,3
	maïs	(21,4 %)*	- 15,9	+ 10,0	- 7,5
	orge	(16,0 %)*	- 6,2	+ 1,5	- 4,8

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2004.

En 2005, la **valeur** de la production de céréales au **prix de base** diminue de 7 % par rapport à l'année 2004. Le montant de l'aide compensatrice versée aux producteurs de céréales, compris dans la valeur au prix de base, est inférieur de 6,4 % à celui de 2004 du fait de la baisse des superficies ensemencées et de la retenue de 3 % appliquée sur les aides communautaires au titre de la modulation.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de céréales décroît fortement (- 7,4 %) en raison de la baisse des quantités.

Le **volume** de l'ensemble des céréales diminue nettement (- 8,9 %), après une campagne 2004 abondante. Le taux de gel des terres est repassé à 10 % contre 5 % en 2004 et les rendements ont été moyens après une année 2004 exceptionnelle. Ainsi, la récolte céréalière est proche de son niveau moyen des cinq dernières années. Pour le blé tendre, la production baisse (- 7,4 %) par rapport à la récolte abondante de l'année 2004. Les surfaces augmentent très légèrement, mais les rendements diminuent. Le blé est d'excellente qualité avec une teneur en protéines supérieure à celle de l'an dernier. La récolte de blé dur se replie un peu après

une très forte hausse en 2004. Pour l'orge, la production décroît (- 6,2 %) en raison d'une réduction des surfaces et des rendements. C'est surtout pour le maïs que la production chute : - 15,9 % par rapport à 2004 et - 11,3 % par rapport à la moyenne quinquennale. Des surfaces de maïs grain ont été réorientées. De plus, les rendements ont été affectés par la sécheresse.

Le **prix** de la production de céréales (hors subventions) progresse légèrement (+ 1,7 %). Pour le blé tendre, l'importance des stocks dans l'Union européenne et la concurrence des blés des pays de la Mer Noire pèsent sur les prix qui baissent par rapport à la campagne précédente. Le prix du blé dur est bien supérieur à celui de 2004 : la qualité est excellente et les récoltes italienne et espagnole diminuent fortement, ce qui offre des perspectives de débouchés malgré la concurrence canadienne. Pour l'orge, le bon maintien des cours à l'exportation permet aux prix de dépasser ceux de l'an dernier ; en effet, la demande en provenance de la péninsule ibérique, victime de la sécheresse, a été dynamique. Pour le maïs, la faiblesse de la récolte fait nettement monter les prix.

2. Les plantes industrielles¹

Evolution 2005/2004 de la production au prix de base

En %

			Volume	Prix	Valeur
Ensemble			+ 2,0	+ 2,2	+ 4,3
Dont	oléagineux	(43,0 %)*	+ 9,3	+ 1,1	+ 10,5
	protéagineux	(12,1 %)*	- 17,2	+ 4,3	- 13,6
	betteraves industrielles	(28,1 %)*	- 0,1	+ 5,1	+ 5,0

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2004.

La valeur de la production d'**oléagineux** au prix de base augmente de 10,5 % en 2005 en raison de la hausse conjuguée des quantités récoltées et des prix.

Les subventions sur les produits oléagineux comprennent l'aide compensatrice et l'aide à la jachère industrielle², les cultures à usage industriel étant autorisées sur les surfaces gelées. Avec le retour du taux de gel de 5 à 10 %, la valeur des subventions au titre de la production d'oléagineux s'accroît de 8,3 % en 2005.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production d'oléagineux croît de 11,9 %, la hausse des prix s'ajoutant à la forte progression des volumes produits.

La récolte progresse de 9,6 % grâce à l'accroissement des surfaces pour le tournesol et surtout pour le colza. En effet, les superficies de colza industriel augmentent de 62 %, en partie au détriment du colza alimentaire. De plus, le climat a été favorable aux rendements du colza. La production de colza progresse de 12,2 % après une hausse de 10 % en 2004. La récolte de tournesol s'accroît de 4,1 %.

Les cours du colza se sont nettement raffermis grâce à l'accroissement de la demande de la filière biocarburants. Le prix du tournesol, élevé l'an dernier, s'est nettement replié à partir de novembre 2005 en raison d'une forte concurrence des graines russes et ukrainiennes.

Le montant de l'aide compensatrice aux **protéagineux** baisse fortement avec la diminution des surfaces. La valeur de la production de protéagineux au prix de base, qui avait déjà diminué en 2004, chute en 2005 : -13,6 %.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production baisse de 17,6 % en raison de la chute des quantités produites. La baisse des surfaces et des rendements entraîne un très net repli de la production de protéagineux qui devient très inférieure à la moyenne des cinq dernières années. La qualité du pois est très bonne. Les prix, qui avaient baissé l'an dernier dans le sillage de ceux du blé et du tourteau de soja auxquels le pois peut se substituer en alimentation animale, diminuent encore un peu en 2005 face au prix concurrentiel du blé fourrager.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** progresse de 5 % en 2005. Les superficies continuent à diminuer et les rendements, bien que satisfaisants, sont moins bons qu'en 2004, ce qui entraîne une décroissance des quantités produites. Comme la richesse en sucre est très forte cette année, le volume produit est stable. En 2005, une partie importante de la production de sucre est déclassée en sucre hors quota qui est moins bien valorisé, mais dont le prix augmente très nettement par rapport à l'année précédente. De plus, les cotisations seront reversées aux planteurs et compenseront le déclassement. Ainsi, le prix à la production progresse de 5,1 %.

1. Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves industrielles, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" (semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles...).

2. La jachère industrielle concerne essentiellement des oléagineux, mais aussi des céréales et des betteraves industrielles. L'ensemble de l'aide à la jachère industrielle est enregistré dans la production d'oléagineux.

3. Les fruits et légumes

Evolution 2005/2004 de la production au prix de base

En %

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble		- 0,8	+ 3,8	+ 2,9
fruits	(41,0 %)	+ 2,1	- 7,8	- 5,8
légumes	(43,7 %)	- 1,8	+ 9,4	+ 7,4
pommes de terre	(15,3 %)	- 7,1	+ 14,4	+ 6,3

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits, légumes et pommes de terre de 2004.

Après avoir déjà baissé l'an dernier, la valeur de la production de **fruits** diminue nettement en 2005 par rapport à 2004. En effet, les quantités produites augmentent, mais les prix baissent fortement. Pour les abricots et les pêches, l'abondance de la récolte compense le bas niveau des prix. En revanche, pour les cerises, l'offre abondante ne compense pas la chute des prix (-30 %) due à une qualité médiocre. Pour les fraises, le recul des quantités est compensé par la hausse des prix. Pour les poires et les prunes, les prix sont en recul malgré le repli des quantités. La baisse des prix des pommes est due à la concurrence des produits d'importation, à l'importance des stocks de la campagne précédente ainsi qu'à l'insuffisance de la demande.

Après avoir baissé fortement l'an dernier, la valeur de la production de **légumes** augmente de 7,4 %, en raison d'une progression sensible des prix (+ 9,4 %). La campagne 2005 est satisfaisante pour les producteurs de tomates avec le net redressement des prix (+ 30 %) faisant suite à la mauvaise commercialisation en 2004. Le prix des

carottes remonte aussi. Pour les concombres, la production est stable et les cours se redressent. Les prix des courgettes sont supérieurs à leur très bon niveau de l'an dernier, mais la récolte diminue. Pour les salades, la progression de la récolte n'empêche pas une hausse sensible des prix. En revanche, pour les asperges et les endives, la campagne est médiocre avec des prix en recul malgré la diminution des quantités.

La production de **pommes de terre** primeurs régresse encore très sensiblement en 2005. Les prix chutent après avoir beaucoup augmenté en 2004. En effet, la pomme de terre primeur est concurrencée par la pomme de terre de conservation. Pour les pommes de terre de conservation, contrairement à l'an dernier, les quantités diminuent et les prix se redressent très nettement. Globalement, le volume de la production de pommes de terre décroît de 7,1 % et le prix augmente de 14,4 %, ce qui entraîne une progression de la valeur de la production de 6,3% ; elle avait chuté de 15 % en 2004.

4. Les vins

Evolution 2005/2004 de la production au prix de base

En %

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble		- 8,8	- 4,3	- 12,7
Vins d'appellation d'origine	(82,8 %)*	- 8,5	- 4,0	- 12,1
vins de champagne	(25,8%)	- 5,6	+ 2,1	- 3,6
autres vins d'appellation	(56,9 %)	- 9,8	- 6,8	- 16,0
Autres vins	(17,2 %)*	- 10,2	- 5,8	- 15,4
dont vins pour eaux de vie AOC	(4,7 %)	+ 5,5	+ 1,0	+ 6,6
vins de table et de pays	(12,1 %)	- 18,4	- 12,9	- 28,9

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2004.

Après une forte hausse en 2004 due à une progression particulièrement forte des volumes produits, la valeur de la production de **vins** chute de 12,7 % en raison d'une baisse conjuguée des volumes et des prix (respectivement -8,8 % et -4,3 %).

Le **volume** de production diminue. En effet, la récolte 2005 est en retrait de 8,8 % par rapport à la très bonne récolte de 2004 et elle est inférieure de 3 % à la moyenne des volumes produits au cours des cinq dernières années. C'est surtout la production de vins de table et de pays qui diminue, mais le recul des volumes des vins d'appellation est

très sensible aussi. De plus, les plafonds de rendements en AOC ont été révisés à la baisse pour certains vignobles.

Le **prix** de la production des vins régresse. Il avait déjà diminué en 2004. Les prix des vins de champagne progressent, mais les prix des autres vins d'appellation baissent de 6,8 % ; la demande à l'exportation, en particulier en vins rouges, se replie en raison de la concurrence des vins du nouveau Monde. Les prix des vins de table et de pays perdent aussi 12,9 %, le niveau des stocks étant élevé et la demande étant toujours moins soutenue, notamment en vins de table.

5. Le bétail

Evolution 2005/2004 de la production au prix de base

En %

			Volume	Prix	Valeur
Ensemble			+ 2,3	+ 1,6	+ 3,9
dont	gros bovins	(55,4 %)*	+ 4,3	+ 3,2	+ 7,7
	veaux	(12,8 %)*	- 0,5	- 8,2	- 8,6
	porcins	(23,9 %)*	- 0,3	+ 2,8	+ 2,5
	ovins-caprins	(7,1 %)*	+ 0,3	+ 1,0	+ 1,3

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2004.

Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

La valeur de la production¹ de **gros bovins** au prix de base augmente pour la quatrième année consécutive (+ 7,7 %). Hors subventions, la hausse est plus importante (+ 12,7 %). En effet, les subventions sur les produits diminuent, principalement du fait de la modulation.

Après deux années successives de baisse, le volume de la production de gros bovins augmenterait sensiblement en 2005. Mais les ventes se replient à nouveau en 2005. Elles diminuent surtout pour les vaches et les bœufs, mais se redressent pour les taurillons. Au total, les abattages perdent 2,3 %.

La baisse de l'offre favorise la fermeté des cours. La demande est en recul, mais l'offre intérieure est insuffisante. De janvier à juillet 2005, les prix augmentent fortement, puis ils subissent une baisse

saisonnaire précoce pour se réajuster. Pour l'ensemble de l'année, le prix de la production hors subventions des gros bovins progresse donc à nouveau en 2005 (+ 8 %).

La production des **veaux** de boucherie décroît très nettement en valeur (- 8,6 % au prix de base). Les abattages augmentent de 2,9 % et les effectifs diminuent. Le volume de production baisse très légèrement. L'offre est plus soutenue que la demande. Au début de l'année 2005, les prix chutent par rapport au niveau élevé atteint en 2004, puis ils se redressent au deuxième semestre, en dépassant même en novembre et décembre les niveaux très élevés de 2004. Malgré cela, le prix hors subventions décroît de 8,7 % après avoir sensiblement augmenté les deux années précédentes. La prime à l'abattage est en baisse.

1. Dans les comptes, la production de bétail est mesurée par les emplois :

production = livraisons + variations de stocks + formation brute de capital fixe

Les livraisons correspondent aux abattages, corrigés du commerce extérieur d'animaux vivants.

Les variations de stocks et la FBCF sont évaluées sur la base des variations d'effectifs présents dans le cheptel en début et fin d'année.

La valeur de la production de **porcins** s'accroît à nouveau en 2005 (+ 2,5 %). Le volume de la production diminue très légèrement. Les cours du porc sont supérieurs à ceux de 2004, qui s'étaient déjà redressés par rapport à leur bas niveau de 2003. L'offre et la demande sont mieux équilibrées cette année. Ainsi, le prix à la production progresse de 2,8 % en 2005 par rapport à 2004, mais il reste inférieur de 2 % à la moyenne des cinq années précédentes.

La valeur de la production **d'ovins et de caprins** au prix de base augmente légèrement (+ 1,3 %). La valeur hors subventions progresse de 1,2 % et la prime ovine s'accroît légèrement. Après la forte baisse de 2004, le volume de production est

quasiment stable en 2005. Le cheptel poursuit sa tendance à la baisse avec une réduction du nombre de brebis. Les abattages sont en recul pour les agneaux, mais ils progressent pour les ovins de réforme. Le déficit du commerce extérieur de viande ovine se réduit légèrement. En effet, les achats des ménages continuent à régresser car les prix à la consommation restent élevés. Le prix à la production progresse modérément en 2005 (+ 0,9 %).

Au total, la valeur de la production de **bétail** au prix de base progresse de 3,9 % : les subventions sur les produits diminuent, mais la valeur de la production hors subventions augmente de 5,6 % (+ 2,0 % en volume et + 3,6 % en prix).

6. Les produits avicoles

Evolution 2005/2004 de la production au prix de base

		<i>En %</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble		- 2,7	- 4,0	- 6,6
volailles	(76,8 %)*	- 2,9	- 4,3	- 7,0
oeufs	(23,2 %)*	- 2,0	- 3,0	- 5,0

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2004.

Pour les **volailles**, la valeur de la production chute en 2005, après un redressement passager en 2004. Le volume de production continue à décroître. Il est en baisse depuis l'année 1999. La production avicole française pâtit de la concurrence exercée par le Brésil. Les abattages diminuent pour les poulets et surtout pour les dindes tandis qu'ils progressent pour les canards et les pintades. Après avoir renchéri en 2004 pour toutes les espèces de volailles, les prix baissent à nouveau en 2005. Ainsi, le prix à la production de l'ensemble des volailles décroît de 4,3 % par rapport à 2004 et de 3,3 % par rapport à la moyenne quinquennale. Le risque d'introduction du virus de la grippe aviaire H5N1 s'est répercuté sur les prix de gros, mais pas encore sur les prix à la production du fait de la

contractualisation des transactions entre éleveurs et collecteurs qui retarde l'effet de la contraction des ventes. La baisse de la consommation entraîne un stockage important de la viande de poulet.

Pour les **oeufs**, la valeur de la production continue à diminuer en 2005. Le volume de production décroît de 2 % tout en restant équivalent à la moyenne des trois dernières années. Les mises en place de poulettes de ponte ont diminué au début de l'année 2005, puis elles ont repris. La cotation des œufs, qui était en retrait par rapport à 2004 en début d'année, se redresse depuis l'été. Malgré ce redressement, le prix à la production baisse de 3 % en 2005 par rapport à 2004. Il est inférieur de 18,5 % à la moyenne des cinq dernières années.

7. Les autres produits animaux

Evolution 2005/2004 de la production au prix de base

En %

	Volume	Prix	Valeur
Ensemble	+ 0,9	+ 1,3	+ 2,2
dont lait et produits laitiers (92,6 %)*	+ 1,0	+ 1,5	+ 2,5

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2004.

La collecte laitière est en hausse en 2005 par rapport à son faible niveau de 2004. La sécheresse de l'été 2005 n'a pas eu d'effet sur les volumes collectés. Ainsi, le volume de production augmente légèrement (+ 1 %).

Le prix à la production du lait diminue à nouveau cette année (- 1,9 %) dans un contexte de baisse des prix d'intervention du beurre et des poudres de lait. Les cours des produits industriels (beurre et poudres), qui s'étaient redressés en 2003 et 2004, s'orientent à nouveau à la baisse en 2005. Dans le même temps, les prix à la production des produits laitiers de grande consommation (fromages, produits frais) se replient depuis le début de l'année

2004 en raison d'une faible demande sur le marché intérieur. Il en résulte un recul du prix du lait qui reste en grande partie indexé sur les cours de ces produits. Mais l'aide directe sur le lait mise en place en 2004 compense la baisse de prix du lait. Ainsi, le prix de la production au prix de base progresse de 1,5 % en 2005.

Au total, la valeur de la production de lait et produits laitiers s'accroît de 2,5 %. Néanmoins, les difficultés de la filière ont accéléré le processus de restructuration des exploitations laitières. Ainsi 63 millions d'euros d'aide à la cessation d'activité laitière ont été versés en 2005 contre 22 millions en 2004.

L'INVESTISSEMENT AGRICOLE

**Tableau 1 – Formation brute de capital fixe
à prix courants**

**Tableau 2 – Formation brute de capital fixe
à prix constants 2000**

**Tableau 3 – Consommation de capital fixe
à prix courants**

**Tableau 4 – Consommation de capital fixe
à prix constants 2000**

Tableau 1
Formation brute de capital fixe de la branche agriculture
à prix courants

En millions d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
1980	315	260	575	2714	944	114	3772	4347
1981	465	317	782	3010	1005	128	4143	4925
1982	573	347	920	3610	1084	155	4849	5769
1983	562	390	952	3688	1113	161	4962	5914
1984	247	427	674	3746	1152	172	5070	5744
1985	454	433	887	3666	1220	178	5064	5951
1986	201	483	684	3495	1266	179	4940	5624
1987	84	580	664	3659	1318	178	5155	5819
1988	311	491	802	4231	1471	183	5885	6687
1989	208	591	799	4679	1528	201	6408	7207
1990	546	847	1393	4469	1653	204	6326	7719
1991	308	691	999	4182	1804	197	6183	7182
1992	444	624	1068	3783	1745	190	5718	6786
1993	386	541	927	3589	1553	190	5332	6259
1994	544	414	958	4030	1556	192	5778	6736
1995	605	463	1068	4350	1711	211	6272	7340
1996	507	432	939	4774	1892	220	6886	7825
1997	387	473	860	5000	1937	234	7171	8031
1998	378	565	943	5276	2028	259	7563	8506
1999	454	629	1083	5389	2187	268	7844	8927
2000	602	580	1182	5322	2273	271	7866	9048
2001	458	592	1050	5058	2697	272	8027	9077
2002	314	572	886	5066	2507	299	7872	8758
2003	201	513	714	5279	2465	319	8063	8777
2004	227	520	747	5618	2522	325	8465	9212
2005	390	589	979	5858	2538	338	8734	9713

Source : Insee

Tableau 2
Formation brute de capital fixe de la branche agriculture
à prix constants 2000

En millions d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
1980	476	565	1041	5573	1939	207	7719	8760
1981	427	601	1028	5437	1866	206	7509	8537
1982	489	578	1067	5815	1785	227	7827	8894
1983	457	610	1067	5413	1708	219	7340	8407
1984	198	595	793	5205	1662	228	7095	7888
1985	348	571	919	4914	1779	230	6923	7842
1986	159	576	735	4466	1723	232	6421	7156
1987	50	727	777	4521	1760	236	6517	7294
1988	227	590	817	5043	1908	238	7189	8006
1989	155	686	841	5402	1941	244	7587	8428
1990	405	1001	1406	5076	2044	250	7370	8776
1991	302	808	1110	4536	2138	243	6917	8027
1992	411	735	1146	4014	2030	242	6286	7432
1993	352	642	995	3837	1777	251	5865	6859
1994	481	488	969	4247	1769	255	6271	7240
1995	587	523	1110	4659	1933	278	6870	7980
1996	538	475	1013	5059	2114	285	7458	8471
1997	388	510	898	5265	2119	289	7673	8571
1998	370	596	966	5615	2133	288	8036	9002
1999	459	651	1110	5684	2264	289	8237	9347
2000	602	580	1182	5322	2273	271	7866	9048
2001	488	576	1064	4895	2549	256	7700	8764
2002	347	546	893	4867	2321	258	7446	8339
2003	192	475	667	5025	2210	265	7500	8167
2004	206	460	666	5293	2161	251	7705	8371
2005	362	491	853	5364	2115	251	7730	8583

Source : Insee

Tableau 3
Consommation de capital fixe de la branche agriculture
à prix courants

En millions d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
1980		251	251	2589	751	114	3454	3705
1981		292	292	2970	853	128	3951	4243
1982		331	331	3371	984	155	4510	4841
1983		359	359	3717	1071	161	4949	5308
1984		405	405	3927	1151	172	5250	5655
1985		434	434	4038	1150	177	5365	5799
1986		494	494	4180	1243	179	5602	6096
1987		483	483	4259	1278	178	5715	6198
1988		489	489	4383	1333	182	5898	6387
1989		518	518	4523	1379	200	6102	6620
1990		510	510	4566	1438	204	6208	6718
1991		527	527	4702	1526	196	6424	6951
1992		529	529	4695	1575	189	6459	6988
1993		527	527	4557	1606	187	6350	6877
1994		531	531	4550	1621	190	6361	6892
1995		551	551	4436	1643	205	6284	6835
1996		561	561	4484	1682	214	6380	6941
1997		570	570	4529	1739	227	6495	7065
1998		581	581	4527	1828	256	6611	7192
1999		595	595	4635	1880	264	6779	7374
2000		612	612	4935	1975	268	7178	7790
2001		626	626	5130	2136	269	7535	8161
2002		634	634	5175	2212	297	7684	8318
2003		645	645	5241	2306	317	7864	8509
2004		666	666	5335	2431	323	8089	8755
2005		697	697	5532	2513	336	8381	9078

Source : Insee

Tableau 4
Consommation de capital fixe de la branche agriculture
à prix constants 2000

En millions d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
1980		518	518	5317	1542	207	7066	7584
1981		528	528	5362	1586	206	7154	7682
1982		537	537	5428	1620	227	7275	7812
1983		546	546	5454	1644	219	7317	7863
1984		553	553	5454	1660	228	7342	7895
1985		558	558	5422	1678	229	7329	7887
1986		564	564	5347	1691	231	7269	7833
1987		574	574	5272	1706	236	7214	7788
1988		578	578	5237	1729	237	7203	7781
1989		586	586	5230	1751	244	7225	7811
1990		606	606	5197	1777	250	7224	7830
1991		618	618	5123	1809	243	7175	7793
1992		626	626	5012	1832	240	7084	7710
1993		631	631	4891	1838	248	6977	7608
1994		628	628	4808	1842	252	6902	7530
1995		624	624	4764	1856	272	6892	7516
1996		618	618	4758	1879	279	6916	7534
1997		615	615	4774	1901	282	6957	7572
1998		613	613	4826	1923	285	7034	7647
1999		616	616	4892	1946	284	7122	7738
2000		612	612	4935	1975	268	7178	7790
2001		609	609	4947	2019	252	7218	7827
2002		604	604	4957	2048	256	7261	7865
2003		597	597	4978	2068	263	7309	7906
2004		589	589	5016	2084	249	7349	7938
2005		583	583	5053	2095	249	7397	7980

Source : Insee

Le résultat et le revenu agricoles en optique trésorerie

Les comptes de l'agriculture se sont alignés, depuis la base 95, sur le concept central de la comptabilité nationale qui est celui de la production. Les indicateurs de revenu présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation sont donc évalués en *optique production*.

Toutefois, du fait des décalages de trésorerie importants que peuvent induire la constitution ou l'écoulement de stocks de produits agricoles, ainsi que du délai séparant le versement des subventions de leur fait générateur, il a paru intéressant d'évaluer également les soldes en *optique trésorerie*.

Sur le résultat agricole, le passage entre les deux notions se fait de la façon suivante :

Résultat net agricole en optique production

- Variations de stocks (au prix de base)
- + Subventions sur variations de stocks
- FBCF de biens agricoles
- + (subventions versées - subventions dues)
- (impôts versés - impôts dus)

= Résultat net agricole en optique trésorerie.

Le même calcul est effectué sur le revenu net d'entreprise.

Éléments du compte de capital

Le cadre comptable du compte spécifique de la branche agriculture est présenté selon une séquence de trois comptes : le compte de production, le compte d'exploitation et le compte de revenu d'entreprise.

Par ailleurs, un certain nombre d'éléments du compte de capital sont évalués. Il s'agit des postes suivants :

- la formation brute de capital fixe (FBCF) de la branche agriculture en produits agricoles (bétail et

plantations) et en produits non agricoles (matériels, bâtiments et autres produits).

- la consommation de capital fixe (CCF) de la branche agriculture qui concerne les plantations, les matériels, les bâtiments et les autres produits du capital fixe.

- les variations de stocks, qui comprennent les variations de stocks *producteurs* et les variations de stocks *utilisateurs* de la branche agriculture. Ces derniers concernent deux produits : d'une part, les semences et d'autre part les engrais, pour lesquels on mesure la différence entre les achats et la consommation effective au cours de l'exercice.

- les transferts en capital, qui comprennent les aides à l'investissement et les autres transferts en capital. Les aides à l'investissement concernent principalement l'aide à la restructuration du vignoble, des aides liées à l'acquisition de bâtiments agricoles, des aides aux bâtiments d'élevage ainsi que des aides diverses versées par les collectivités territoriales. Les aides à l'investissement comprennent également les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) conclus dans le cadre des actions liées à l'installation et à la modernisation des exploitations et, à partir de 2003, les contrats d'agriculture durable (CAD) qui se substituent aux CTE. Les autres transferts en capital sont constitués des aides à la cessation de l'activité laitière, de l'aide à la reconversion du vignoble, de la dotation aux jeunes agriculteurs et d'aides diverses versées par les collectivités territoriales.

Les primes et les indemnités d'assurance-dommages

Conformément au SEC 95, ces flux sont enregistrés dans le compte de distribution secondaire des revenus, qui n'est pas retracé dans la séquence comptable du compte spécifique de l'agriculture.

Tableau 1
Le résultat agricole net en optique trésorerie de 1990 à 2005*

Valeurs en millions d'euros – Evolutions en %

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Résultat agricole net en optique production (1)	23239	20274	21403	20229	22442	23480	23420	23616	24393	23001	22699	22918	22324	21948	21399	20025
Variations de stocks (2)	615	-1774	-476	-867	612	232	773	-242	-276	-553	546	455	-851	-828	497	-808
FBCF (3)	1393	999	1068	927	958	1068	939	860	943	1083	1182	1050	886	714	747	979
Correction pour droits et obligations (4)	-53	-36,7	-660	-28	-87	-40	175	-85	-11	-212	589	310	161	-388	289	18
Résultat agricole net en optique trésorerie (5)	21178	21012	20151	20141	20785	22140	21881	22913	23715	22329	21560	21723	22450	21674	20444	19872
Evolution du résultat agricole net en optique production	7,6	-12,8	5,6	-5,5	10,9	4,6	-0,3	0,8	3,3	-5,7	-1,3	1,0	-2,6	-1,7	-2,5	-6,4
Evolution du résultat agricole net en optique trésorerie (6)	9,3	-0,8	-4,1	0,0	3,2	6,5	-1,2	4,7	3,5	-5,8	-3,4	0,8	3,3	-3,5	-5,7	-2,8
Evolution du nombre d'UTA totales (7)	-4,0	-4,4	-4,3	-5,3	-3,5	-3,0	-2,6	-2,5	-1,8	-1,6	-1,4	-1,8	-1,7	-1,7	-1,7	-1,7
Evolution du prix du PIB (8)	2,2	2,3	2,1	1,9	1,5	1,2	1,7	1,1	0,9	-0,1	1,4	2,0	2,4	1,9	1,7	1,9
Evolution du résultat agricole net en optique trésorerie (9)	11,4	1,5	-1,9	3,6	5,3	8,5	-0,2	6,3	4,4	-4,2	-3,4	0,6	2,7	-3,6	-5,6	-2,9
par UTA totales, en termes réels																

(5) = (1) - (2) - (3) +(4)

(9) = (6)/(7)/(8)

* Par rapport à la campagne de comptes précédente, le résultat agricole net est modifié par l'introduction du traitement des SIFIM (le revenu d'entreprise est inchangé). S'ajoutent les révisions sur les comptes à partir de 2003.

Source : Insee

Tableau 2**Le revenu net d'entreprise agricole en optique trésorerie de 1990 à 2005**

Valeurs en millions d'euros – Evolutions en %

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Revenu net d'entreprise en optique production (1)	15442	12449	13330	12097	14795	15684	15542	15751	16258	14987	14295	14111	13517	13005	12423	10719
Variations de stocks (2)	615	-1774	-476	-867	612	232	773	-242	-276	-553	546	455	-851	-828	497	-808
FBCF (3)	1393	999	1068	927	958	1068	939	860	943	1083	1182	1050	886	714	747	979
Correction pour droits et obligations (4)	-53	-37	-660	-28	-87	-40	175	-85	-11	-212	589	310	161	-388	289	18
Revenu net d'entreprise en optique trésorerie	13381	13187	12078	12009	13138	14344	14004	15048	15580	14245	13156	12916	13643	12731	11468	10566
Evolution du revenu net d'entreprise en optique production	10,2	-19,4	7,1	-9,2	22,3	6,0	-0,9	1,3	3,2	-7,8	-4,6	-1,3	-4,2	-3,8	-4,5	-13,7
Evolution du revenu net d'entreprise en optique trésorerie (6)	13,2	-1,5	-8,4	-0,6	9,4	9,2	-2,4	7,5	3,5	-8,6	-7,6	-1,8	5,6	-6,7	-9,9	-7,9
Evolution du nombre d'UTA non salariées (7)	-4,6	-5,0	-5,1	-6,5	-4,5	-4,1	-3,9	-4,1	-3,3	-3,1	-3,1	-2,6	-2,6	-2,6	-2,6	-2,6
Evolution du prix du PIB (8)	2,2	2,3	2,1	1,9	1,5	1,2	1,7	1,1	0,9	-0,1	1,4	2,0	2,4	1,9	1,7	1,9
Evolution du revenu net d'entreprise en optique trésorerie par UTA non salariées, en termes réels (9)	16,1	1,5	-5,5	4,4	12,8	12,5	-0,1	10,8	6,1	-5,6	-6,0	-1,2	5,9	-6,0	-9,0	-7,1

(5) = (1) - (2) - (3) +(4)

(9) = (6)/(7)/(8)

Source : Insee

Tableau 3

Variations de stocks producteurs et FBCF de 1990 à 2005 : ventilation par produits

En millions d'euros

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Variations de stocks																
Céréales	-265	236	-127	-515	164	48	221	-129	-100	-136	-15	-102	46	-283	381	-246
Plantes industrielles	150	-149	-90	32	37	-28	-18	17	69	-123	-11	-53	24	42	40	-73
Fruits et légumes, pderre	108	35	-416	115	289	-30	36	-59	134	-116	-37	260	-99	33	-19	15
Vins	487	-1821	411	-406	114	147	423	-41	-395	-126	401	143	-633	-630	235	-534
Autres produits végétaux	52	5	-90	-77	-10	76	100	46	25	-26	22	117	-49	167	-75	-32
Bétail	82	-79	-165	-16	18	19	10	-76	-10	-26	186	90	-141	-157	-64	62
Total	615	-1774	-476	-867	612	232	773	-242	-276	-553	546	455	-851	-828	497	-808
FBCF																
Plantations	847	691	624	541	414	463	432	473	565	629	580	592	572	514	520	588
Bétail	546	308	444	386	544	605	507	387	378	454	602	458	314	201	227	390
Total	1393	999	1068	927	958	1068	939	860	943	1083	1182	1050	886	714	747	979

Source : Insee

Tableau 4
Éléments du compte de capital de 1990 à 2005

En millions d'euros

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Variations des actifs																
Formation brute de capital fixe	7719	7182	6786	6259	6736	7340	7825	8031	8506	8927	9048	9077	8758	8777	9212	9713
Consommation de capital fixe	6718	6951	6988	6877	6892	6835	6941	7065	7192	7374	7790	8161	8318	8509	8755	9078
Variations de stocks	572	-1911	-871	-896	812	520	800	-234	-309	-582	565	422	-930	-835	519	-802
Variations des passifs et de la valeur nette																
Aides à l'investissement	319	366	306	323	241	250	238	198	222	248	260	288	344	399	386	353
Autres transferts en capital	648	556	517	387	422	409	355	194	200	157	222	238	232	193	171	224

Source : Insee

Tableau 5
Primes et indemnités d'assurance-dommages de 1990 à 2005

En millions d'euros

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Primes	1071	1063	1210	1251	1213	1164	1147	1177	1223	1191	1157	1317	1340	1470	1397	1425
Indemnités	591	549	665	714	629	660	638	639	713	658	525	715	858	905	753	768

Source : Insee

LES REVISIONS DES COMPTES DE 2003, 2004 ET 2005

Le passage à la base 2000 s'est accompagné d'une première publication des séries 1959-2005 des comptes spécifiques de l'agriculture de juin à décembre 2005. Un changement méthodologique, appliqué dans le cadre central mais différé dans le compte spécifique de l'agriculture, a depuis été mis en œuvre. Il concerne les SIFIM ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

Le traitement des SIFIM au niveau de la branche agriculture revient à enregistrer une partie des intérêts en consommation intermédiaire de services bancaires non facturés. Ce traitement a donc une incidence sur trois postes du compte : les consommations intermédiaires (qui comprennent désormais les SIFIM), les subventions d'exploitation (y compris bonifications d'intérêts) et les intérêts (y compris bonifications, hors SIFIM). Les agrégats comptables sont modifiés jusqu'au revenu mixte net (ou excédent net d'exploitation). En revanche le revenu net d'entreprise agricole est inchangé (cf. *annexe sur le traitement des SIFIM*).

Ainsi, dans la comparaison entre cette campagne de comptes et la précédente, **un changement méthodologique se surajoute à l'effet des révisions** qui résultent de la disponibilité d'informations statistiques nouvelles.

Le traitement des SIFIM a été introduit sur toute la série 1959-2005. Les révisions ont été apportées au compte 2003 semi-définitif qui prend le statut de compte définitif, au compte 2004 provisoire qui devient semi-définitif, enfin au compte prévisionnel de décembre qui devient un compte provisoire.

A noter que **l'indice de prix du PIB** qui sert de déflateur aux indicateurs de revenu est l'indice de prix du PIB officiel, c'est-à-dire y compris traitement des SIFIM pour l'ensemble de l'économie, depuis le passage à la base 2000. Les modifications apportées au prix du PIB à l'issue de la campagne 2003-2005 sont la résultante des diverses révisions apportées au compte, sans changement de méthodologie.

Le compte 2003 définitif

Dans le compte définitif 2003, l'évolution du résultat agricole net en termes réels est évaluée à -1,8 % au lieu de -0,5 % dans la version semi-définitive (**révision -1,3 point**). L'évolution du revenu net d'entreprise agricole en termes réels est évaluée à -3,1 % au lieu de -1,6 % (**révision -1,5 point**).

La production a été révisée de 0,2 point à la baisse (-107 millions d'euros), ce qui a mécaniquement un impact de 0,5 point sur le résultat agricole net et de 0,8 point sur le revenu net d'entreprise, et explique la moitié de la révision de ces indicateurs. Les consommations intermédiaires ont été révisées à la hausse (+ 0,4 point), ce qui renforce l'effet des corrections sur la production. Par ailleurs, l'indice de prix du PIB a été augmenté de 0,33 point (+ 1,88 % dans la version définitive des comptes nationaux, au lieu de + 1,55 %).

A noter l'évolution des subventions d'exploitation : + 40,8 % au lieu de + 45,8 %. Les subventions d'exploitation intègrent désormais les bonifications d'intérêt (environ 200 millions en 2004 et 2005), ce qui stabilise l'évolution du poste. En niveau, une correction relativement faible a été apportée aux subventions d'exploitation. Quelques régularisations de dossiers calamité ont en effet donné lieu à des récupérations (environ 50 millions d'euros). Celles-ci ont été déduites du compte 2003, où sont enregistrés en totalité les montants dus au titre des calamités 2003 (gel, sécheresse, canicule), même si les aides ont été versées (ou restituées) de 2003 à 2005.

Entre une version avec SIFIM et une version sans SIFIM (toutes choses égales par ailleurs), l'écart est de - 0,3 point sur le résultat agricole net.

Le compte 2004 semi-définitif

Dans le compte semi-définitif 2004, l'évolution du résultat agricole net en termes réels est évaluée à -2,4 % au lieu de -1,6 % dans la version provisoire (**révision -0,8 point**). L'évolution du revenu net d'entreprise agricole en termes réels est évaluée à -3,6 % au lieu de -3,7 % (**révision -0,1 point**).

La production a été assez fortement révisée à la baisse (-0,7 %, environ -500 millions d'euros). Ont été sensiblement diminués : les oléagineux et les fourrages à cause des prix, les volailles et le bétail à cause des volumes. Les consommations intermédiaires ont également été révisées à la baisse (-0,8 point), ainsi que la consommation de capital fixe (-0,5 point), de sorte que la révision de la valeur ajoutée nette est limitée à -0,6 point. L'impact de ces corrections double lorsqu'on passe aux soldes comptables du résultat agricole net puis du revenu net d'entreprise.

Entre une version avec SIFIM et une version sans SIFIM (toutes choses égales par ailleurs), l'écart est de - 0,4 point sur le résultat agricole net.

Le compte 2005 provisoire

Dans le compte provisoire 2005, l'évolution du résultat agricole net en termes réels est évaluée à -6,5 % au lieu de -10,1 % dans la version prévisionnelle (**révision + 3,6 points**). L'évolution du revenu net d'entreprise agricole en termes réels est évaluée à -13,0 % au lieu de -19,0 % (**révision + 6 points**).

Les révisions apportées dans le compte provisoire par rapport au compte prévisionnel sont d'une ampleur inaccoutumée. En général, les révisions apportées au résultat net agricole restent dans une fourchette de ± 2 points.

L'évolution de la production a été révisée de + 1,2 point (ce qui correspond en montant à environ 760 millions d'euros). Cette correction sur la production a un impact de 3,8 points sur le résultat agricole et 5,6 points sur le revenu net d'entreprise. Les productions végétales ont été fortement réévaluées à cause des prix : + 4,7 points sur les vins AOC mais aussi + 6,1 points sur les fruits. La production de gros bovins a été fortement révisée à la hausse (+ 2,6 points), en fonction d'informations

nouvelles mais non définitives sur les effectifs présents dans les exploitations.

Compte tenu de cette forte correction à la hausse sur la production, ainsi que d'une correction à la baisse des consommations intermédiaires, la valeur ajoutée brute est revue de + 2,7 points.

Les subventions d'exploitation ont également été fortement corrigées à la hausse (+ 7,6 points). En effet 170 millions d'euros supplémentaires ont été portés sur l'exercice 2005, au titre des calamités agricoles (sécheresse 2005). Les montants n'étaient pas connus à la date de clôture du compte prévisionnel (la circulaire d'application pour procéder à l'instruction des dossiers date de novembre et les paiements se feront sur 2006). Ce poste a été considérablement sous-évalué et la correction a un impact de + 0,8 point sur le résultat agricole net, + 1,2 point sur le revenu net d'entreprise.

La rémunération des salariés à la charge des exploitants a été révisée de + 0,9 point. Dans le compte provisoire, le volume d'heures travaillées reste stable, au lieu de diminuer comme dans la version prévisionnelle.

Enfin l'indice de prix du PIB est révisé à + 1,87 % au lieu de + 1,35 %, soit + 0,5 point.

Entre une version avec SIFIM et une version sans SIFIM (toutes choses égales par ailleurs), l'écart est de + 0,1 point sur le résultat agricole net.

Bilan des révisions des comptes¹

a) Résultat agricole net par actifs en termes réels

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Prévisionnel						- 10,1
Provisoire					- 1,6	- 6,5
Semi-définitif				- 0,5	- 2,4	
Définitif	-1,3	+ 0,9	-3,2	- 1,8		
Révision (en point)	/	/	/	- 1,3	- 0,8	+ 3,6

b) Revenu net d'entreprise agricole par actifs non salariés en termes réels

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Prévisionnel						- 19,0
Provisoire					- 3,7	-13,0
Semi-définitif				- 1,6	- 3,6	
Définitif	-2,9	-0,6	-3,9	- 3,1		
Révision (en point)	/	/	/	- 1,5	- 0,1	- 6,0

NB. En grisé, figurent les dernières évaluations qui intègrent le traitement des SIFIM, plus les révisions résultant de l'utilisation de sources statistiques nouvelles sur les trois derniers comptes. Le traitement des SIFIM a un impact sur le résultat agricole net mais, par construction, est neutre sur le revenu net d'entreprise agricole.

LE TRAITEMENT DES SIFIM DANS LES COMPTES DE L'AGRICULTURE

Dans les comptes nationaux, le principal changement méthodologique de la base 2000 a porté sur le traitement des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), c'est-à-dire sur les services bancaires non facturés.

La production de SIFIM est valorisée depuis la base 70. Mais, jusqu'en base 95, elle n'était pas répartie entre utilisateurs ; elle était intégralement consommée par une branche fictive.

La base 2000 apporte deux améliorations. Elle réalise le partage des SIFIM entre utilisateurs et, de plus, fait apparaître le commerce extérieur de SIFIM. Dans le cadre central, une consommation intermédiaire de SIFIM a donc été affectée à la branche agriculture, comme aux autres branches d'activité. Dans le compte spécifique de l'agriculture, ce changement de méthodologie est désormais appliqué, à compter de cette campagne de comptes qui porte sur les années 2003 (compte définitif) à 2005 (compte provisoire)¹.

Pour préserver les séries longues, le traitement des SIFIM a été intégré dans le compte spécifique de l'agriculture sur toute la série 1959-2005.

Qu'est-ce que les SIFIM ?

Les institutions financières produisent un service d'intermédiation financière qui consiste à «mettre en présence une unité institutionnelle disposant de moyens excédentaires et une autre à la recherche de fonds» (SEC 95 - § 2.33). Cette activité est rémunérée de deux façons différentes :

- soit directement rémunérée, quand les institutions financières facturent leurs services à leurs clients (frais de tenue de comptes titres, frais de dossier à l'ouverture d'un crédit, commissions...),
- soit indirectement rémunérée, par le jeu des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs que fixent les institutions financières : en général, les banques ne rémunèrent pas les dépôts ou les rémunèrent à un taux inférieur à leur taux de refinancement (comptes courants, plan d'épargne...); en revanche, elles

fixent les taux d'intérêts sur les prêts qu'elles accordent au dessus de leur taux de refinancement. Cette seconde catégorie de services, non facturés, est désignée par le terme SIFIM : services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

La production de SIFIM est mesurable, globalement, grâce aux comptes des institutions financières. Elle est égale à leur marge :

SIFIM = Intérêts reçus - Intérêts versés
par les institutions financières sur fonds intermédiés.

Par ce calcul, les opérations entre institutions financières s'annulent (les intérêts versés par l'une sont alors les intérêts reçus de l'autre) et la production de SIFIM est une production nette.

Loin d'être négligeable, et bien que tendanciellement en baisse, la production de SIFIM représente actuellement environ la moitié de la production des institutions financières : par exemple 34 milliards d'euros, sur un total de 82 milliards en 2000.

La base 2000 répartit les SIFIM entre utilisateurs

Alors que la production de SIFIM passait intégralement en consommation intermédiaire d'une branche fictive jusqu'en base 95, la base 2000 répartit les SIFIM entre les différents utilisateurs :

- le reste du monde,
- les entreprises,
- les ménages,
- les administrations publiques et privées.

En effet, les opérations d'intermédiation financière avec le reste du monde donnent lieu à des importations et des exportations de SIFIM, qui participent au solde du commerce extérieur de biens et services. Les entreprises non financières (sociétés et entreprises individuelles) utilisent les SIFIM en tant que consommations intermédiaires, au même titre que les services financiers facturés.

1. Le SCN 93 recommandait déjà de répartir la production de SIFIM entre utilisateurs. Un long travail de mise au point a été mené au niveau européen. Un premier règlement proposait en 1998 un certain nombre de méthodes à tester sur une période de cinq ans (Règlement du Conseil 448/98). Un second règlement précisait en 2002 la méthode que devraient appliquer les Etats Membres à compter du 1^{er} janvier 2005 (Règlement de la Commission 1889/2002). Enfin la mise à jour de la méthodologie des comptes économiques de l'agriculture (Règlement du Conseil et du Parlement 138/2004) a été adoptée en avril 2006 par la procédure de comitologie. Le traitement des SIFIM vient donc être intégré dans le compte spécifique de l'agriculture, de sorte qu'il reste en phase avec le SEC95 et les comptes nationaux du cadre central.

Les ménages purs (hors entreprises individuelles) peuvent utiliser les SIFIM en tant que consommation finale (sur leurs dépôts, sur des prêts à la consommation) ou consommation intermédiaire (sur les prêts au logement).

Cette description des circuits au niveau des secteurs institutionnels est ensuite déclinée au niveau des sous-secteurs d'activité (secteurs et branches agriculture, industrie, énergie, etc.) et alimente le tableau des entrées intermédiaires (TEI).

En 2000, la production de SIFIM a été évaluée à 34 milliards d'euros et le marché intérieur à 37 milliards, les importations étant cette année-là supérieures aux exportations, ce qui n'est pas toujours le cas (*tableau 2*). Le marché intérieur se partage entre 35 % de SIFIM destinés à la consommation finale et 65 % aux consommations intermédiaires.

Sur les 24 milliards d'euros de consommations intermédiaires de SIFIM, la branche agriculture (champ CCAN) en consomme 3,2 %, soit un peu plus qu'elle ne participe à la production totale (2,4 %).

Plus de PIB, moins de VA par branche

La répartition des SIFIM entre utilisateurs a des conséquences sur les agrégats comptables. Le niveau du PIB a été relevé d'un peu plus d'un point. Dans le calcul du PIB par l'approche production,

Tableau 2
Equilibre ressources-emplois des SIFIM en 2000

En millions d'euros	
Production	34 240
Importations	5 079
Total ressources	39 319
Consommations intermédiaires	24 078
dont : entreprises non financières ¹	17 255
ménages ²	3 556
administrations ³	3 267
Consommation finale	12 868
Exportations	2 373
Total emplois	39 319

1. Sociétés et entreprises individuelles (EI).
2. Ménages hors EI : accédants à la propriété.
3. Administrations publiques et Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLsm).

Source : comptes nationaux base 2000, Insee

comme somme des valeurs ajoutées, on voit notamment qu'au lieu d'enregistrer l'intégralité des SIFIM en consommation intermédiaire d'une branche fictive comme en base 95, un montant moins important subsiste en consommation intermédiaire après prise en compte de la consommation finale des ménages (*tableau 3*), ce qui contribue à relever le PIB.

En revanche, les sous-secteurs d'activité ou les branches d'activité voient leur valeur ajoutée diminuer puisque leurs consommations intermédiaires intègrent désormais un certain montant de SIFIM (*tableau 3*).

Tableau 3
Les conséquences du traitement des SIFIM en base 2000

	Base 95	Base 2000
Ensemble de l'économie	Production = X + 1000 de SIFIM CI = Y + 1000 (branche fictive) PIB = VA = (X+1000) - (Y+1000) = X-Y	Production = X + 1000 de SIFIM CI = Y + 570 (utilisateurs) PIB = VA = (X+1000) - (Y+570) = X-Y+430
Sous-secteur d'activité	Production = x CI = y VA = x - y Solde z	Production = x CI = y + 10 VA = x - (y + 10) = x - y - 10 Solde z - 10
	des intérêts	des intérêts

Lecture : la production de l'ensemble de l'économie est égale à X + 1000 (dont 1000 de SIFIM) en base 95 et en base 2000*, mais la consommation intermédiaire de l'ensemble de l'économie est égale à Y + 1000 en base 95 (dont 1000 de SIFIM consommés par une branche fictive) et seulement Y+570 en base 2000 (seulement 570 de consommation intermédiaire de SIFIM, puisque 430 correspondent à une consommation finale des ménages et au solde du commerce extérieur).

Ce schéma est toutefois simplifié. La production et le PIB sont en fait augmentés de la consommation intermédiaire en SIFIM des branches non marchandes de l'économie. En effet, la valeur de la production non marchande étant par définition inobservable, elle est estimée par la somme des coûts qu'elle a nécessités. Comme les SIFIM font désormais partie des coûts de production, cela conduit à réévaluer le montant de la production des branches non marchandes, si bien que leur valeur ajoutée reste inchangée ainsi que leur consommation finale. Par ailleurs, le solde du commerce extérieur (positif ou négatif) modifie aussi le PIB.

La méthode générale du taux de référence

Quand les établissements de crédit ne facturent pas leurs services, ils se rémunèrent indirectement en prêtant à leurs clients à un taux supérieur au taux de référence (celui auquel l'institution financière se refinance) et en rémunérant les dépôts de leurs clients à un taux inférieur à ce même taux de référence.

Du point de vue de l'utilisateur, la consommation de SIFIM est donc égale à la somme d'une consommation de services bancaires sur ses emprunts (le surplus versé par rapport au taux de référence) et d'une consommation sur ses dépôts (le manque à gagner).

La contrepartie de ces services bancaires non facturés doit ensuite être portée sur les intérêts.

a) Les *intérêts effectivement versés* sont scindés entre une partie de services bancaires enregistrés en consommation intermédiaire et une partie correspondant au « coût de l'argent pour la banque » qui reste en intérêts dans le compte de revenu.

b) Les *intérêts effectivement perçus* sont augmentés d'un montant d'intérêts fictifs : cette rémunération fictive compense exactement le service non facturé rendu par la banque, qui a été porté en consommation intermédiaire.

Pour répartir la consommation de SIFIM entre utilisateurs, il faut donc connaître le taux de référence (ou taux de refinancement des banques) et les encours de dépôts et d'emprunts des utilisateurs.

La Banque de France calcule un *taux de référence externe* pour les opérations avec les non-résidents et un *taux de référence interne* pour les résidents.

Concernant le partage du marché intérieur auquel on se limitera ici, le taux de référence interne est le taux moyen des opérations entre institutions financières :

Tr = Intérêts interbancaires / Encours des IF

Pour un sous-secteur d'activité, la consommation de SIFIM s'obtient de la façon suivante :

SIFIM = SIFIM sur emprunts + SIFIM sur dépôts

$$\text{SIFIM} = (\text{Te} - \text{Tr}) \times \text{E} + (\text{Tr} - \text{Td}) \times \text{D}$$

avec :

Te : taux apparent sur emprunts,

Td : taux sur dépôts (souvent nul),

Tr : taux de référence (ou taux moyen des opérations des institutions financières ou taux interbancaire).

Pour établir le partage volume / prix, on a défini le volume des SIFIM en référence aux encours, de façon qu'il fluctue le moins possible :

SIFIM de l'année n en volume = SIFIM_{n-1} x Indice de volume des SIFIM_{n/n-1}

avec :

Indice de volume des SIFIM = [Evolution des encours_{n/n-1}] / Indice de prix du PIB de l'année n].

Le prix du PIB est utilisé comme déflateur des encours.

Dans ces calculs, les taux d'intérêts sur emprunts sont des taux « bruts », avant déduction des bonifications d'intérêts. En effet, dans le SEC 95, « les intérêts reçus et payés sont toujours comptabilisés bonifications incluses, même si celles-ci sont versées directement aux institutions financières et non aux bénéficiaires ». Les bonifications sont alors enregistrées en subventions pour équilibrer les comptes des agents.

La mise en œuvre du traitement des SIFIM

Sur ces bases, on établit le partage des SIFIM entre secteurs institutionnels : entreprises (sociétés et entreprises individuelles), ménages, administrations publiques et privées (Etat et ISBLsm ou Institutions sans but lucratif au service des ménages, composées essentiellement d'associations). Ils sont ensuite répartis par branches d'activité. Comme les encours des prêts et dépôts sont rarement connus au niveau des activités économiques, les comptes de la base 2000 ont eu recours à une hypothèse simple consistant à distribuer les SIFIM au sein des secteurs institutionnels au prorata de la production. Cependant, dans le cas de la branche agriculture, les données nécessaires à ce calcul (encours et taux d'intérêt) ont pu être mobilisées sur longue période. Les SIFIM ont pu être évalués le plus précisément possible à partir de 1985 et, de façon simplifiée, sur les années antérieures².

2. Les intérêts versés par la branche agriculture sont connus depuis 1959, par le compte de l'agriculture. Les bonifications d'intérêts sont connues précisément depuis 1977 et peuvent être rétroapolées jusqu'en 1959 (le total des bonifications est connu et l'on sait que les bonifications du Crédit agricole en constituent l'essentiel sur cette période). Le taux de référence de la Banque de France est fourni à partir de 1977. Les encours de prêts et les taux apparents ont pu être reconstitués à partir de 1985. Les dépôts ont été estimés à l'aide du Rica à partir de 1990.

Deux points méritent d'être précisés.

○ Tout d'abord, sur les **emprunts** de la branche agriculture : les SIFIM ont été calculés à partir des intérêts y compris bonification. Outre que le traitement est désormais conforme au SEC 95 et à la méthodologie des comptes européens de l'agriculture, il est nécessaire de respecter ce mode d'enregistrement compte tenu de l'importance des bonifications (sinon les SIFIM seraient négatifs, ce qui serait manifestement faux). Jusqu'en 1993, le taux d'intérêt apparent hors bonifications est en effet nettement inférieur au taux interbancaire, non pas que les banques prêtent à perte, mais parce que les bonifications accordées par l'Etat et le Feoga pour couvrir une partie des intérêts étaient très importantes. Sur les années récentes, le problème présente moins d'acuité. Les bonifications ne sont plus que de l'ordre de 250 millions d'euros, alors qu'elles étaient de l'ordre du milliard d'euros de 1982 à 1987. Les bonifications d'intérêt ont perdu de leur importance avec la baisse générale des taux d'intérêt qui, à partir du début des années quatre-vingt-dix, a progressivement rendu les prêts bonifiés à peine plus attractifs que les autres prêts.

○ Ensuite sur les **dépôts** de la branche agriculture : comme on considère la branche d'activité, et non les ménages agricoles, la branche ne reçoit pas (ou quasiment pas) d'intérêts (c'est-à-dire $Td = 0$). Les placements (codevi, plan d'épargne logement, assurance vie...) concerneraient le ménage et non l'exploitation. Ce clivage adopté dans les comptes nationaux correspond d'ailleurs à ce qui est retracé dans les comptabilités du RICA. Pour autant, les exploitations ont des dépôts bancaires, qu'elles utilisent pour les besoins de leur activité agricole (recettes, paiement des fournisseurs...). Ces dépôts sont estimés à partir du RICA, par passage du champ des exploitations professionnelles du RICA au champ complet (exploitations professionnelles, petites exploitations et entreprises de services agricoles). Ces dépôts ne sont pas rémunérés. Le « manque à gagner » est considéré comme un SIFIM sur dépôt.

Les postes concernés dans le compte de l'agriculture

Introduire le traitement des SIFIM a donc des conséquences en chaîne sur la séquence des comptes de la branche agriculture. Trois postes doivent être modifiés pour préserver la description des flux :

- les consommations intermédiaires,
- les subventions d'exploitation,
- les intérêts.

Les consommations intermédiaires intègrent désormais les services d'intermédiation financière indirectement mesurés, calculés par la méthode générale du taux de référence, à partir des encours et des taux d'intérêt sur emprunts y compris bonifications (comme pour les autres branches d'activité). Le calcul des SIFIM impose donc de respecter les règles d'enregistrement des bonifications d'intérêts (ce dont les comptes de l'agriculture s'étaient affranchis jusque là), en présentant les intérêts y compris bonifications. Ensuite, les subventions intègrent les bonifications d'intérêts, destinées à couvrir une partie des intérêts sur les emprunts. Les intérêts du compte ne sont donc plus les intérêts effectivement dus par la branche agriculture (ceux-ci seront donnés pour information seulement) : les intérêts du compte sont désormais présentés y compris bonifications et hors SIFIM. Seul le solde des intérêts sera présenté.

L'impact sur les agrégats comptables

De ces enregistrements comptables, que l'on peut suivre dans le déroulement d'une comptabilité en partie double (*tableau 4*), il découle que :

- la valeur ajoutée est diminuée de l'intégralité des SIFIM,
- le résultat agricole net est augmenté des bonifications d'intérêts et diminué des SIFIM,
- le revenu net d'entreprise agricole, en revanche, n'est pas modifié.

L'impact sur le déflateur

Traditionnellement, les indicateurs de revenu issus du compte spécifique de l'agriculture — résultat agricole net par actif et revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié — sont déflatés par l'indice de prix du PIB pour permettre des comparaisons temporelles et spatiales, puisque des séries longues sont disponibles tant au niveau national qu'euro-péen. Le prix du PIB établi par les comptes nationaux est bien sûr établi y compris traitement des SIFIM en base 2000.

Or les SIFIM peuvent évoluer de façon assez sensible d'une année sur l'autre, puisqu'ils correspondent à une marge : les taux d'intérêt apparents présentent une certaine inertie, puisqu'ils concernent à un moment donné toutes les générations de prêts contractés par les différentes branches d'activité (à court, moyen et long terme) mais le taux de refinancement interbancaire est plus sensible, ce qui affecte la marge.

Dans le partage volume-prix des SIFIM, le volume est assez stable puisqu'il est lié aux encours ; c'est donc l'indice de prix des SIFIM qui est volatile. Et l'indice de prix du PIB intègre ces évolutions de prix des SIFIM. Toutefois, pour relativiser le rôle des SIFIM, il faut savoir que la valeur ajoutée de la branche activités financières (facturées et non facturées) ne représente que 5 % de la valeur ajoutée totale (66,4 milliards d'euros en 2000, sur un total de 1 291 milliards).

L'impact sur les séries chiffrées

Sur les cinq dernières années, le montant moyen des SIFIM est de 850 millions d'euros pour la branche agriculture. Le niveau des consommations intermédiaires est ainsi augmenté de 2,5 points en moyenne. Ceci diminue la valeur ajoutée brute de 2,8 points, la valeur ajoutée nette de presque 5 points. Le niveau du résultat agricole net est diminué de 2,8 points (les bonifications d'intérêts intégrées aux subventions d'exploitation remontent l'agrégat).

Dans la séquence des comptes de l'agriculture, les 850 millions d'euros de SIFIM déjà enregistrés en consommations intermédiaires ne doivent plus

figurer dans le poste intérêts pour ne pas être déduits deux fois dans le calcul du revenu. Les intérêts, qui intègrent désormais les bonifications (+ 220 millions) sont donc présentés hors SIFIM (-850 millions). Ils deviennent donc inférieurs de 630 millions d'euros à la version des comptes hors SIFIM. La prise en compte des SIFIM diminue ainsi le niveau de la valeur ajoutée brute de 2,8 points, le résultat agricole net également de 2,8 points et le revenu d'entreprise, par construction, n'est pas modifié.

Si le niveau du résultat agricole net est diminué, qu'en est-il des évolutions ?

Le profil des évolutions n'est pas transformé (*graphique 1*).

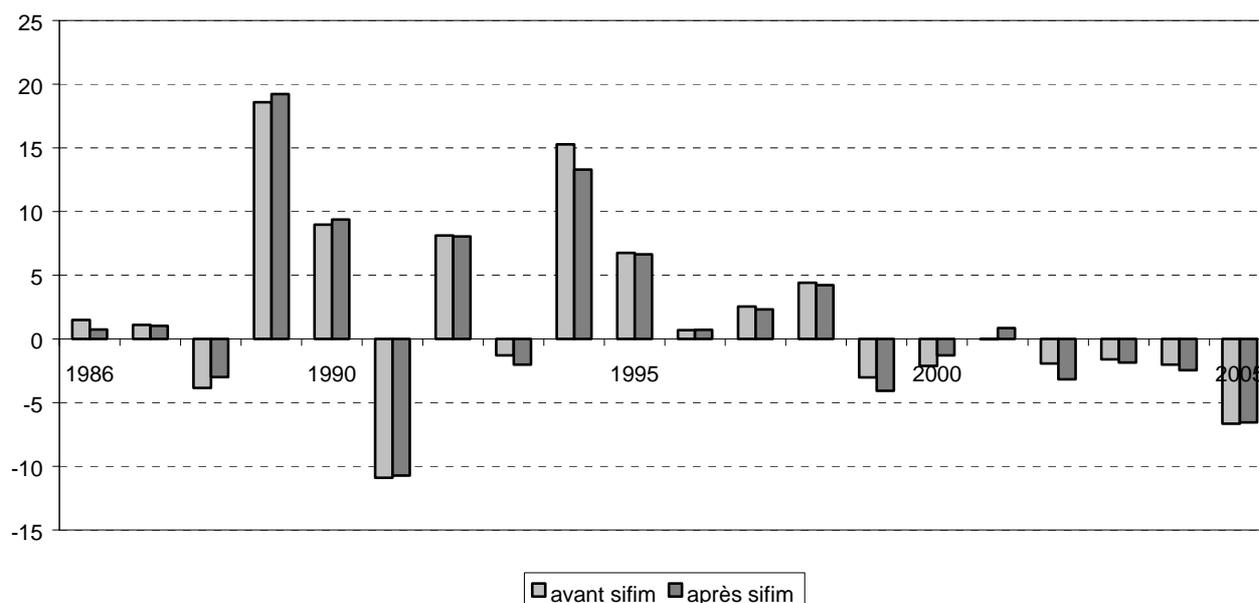
Toujours en moyenne sur les cinq dernières années, la correction est de -0,2 point. Mais les corrections annuelles peuvent être importantes : + 0,9 point en 2001, -1,3 point en 2002, alors qu'elles sont de -0,3 point en 2003, -0,4 % en 2004, + 0,1 % en 2005. Sur l'ensemble de la série 1960-2005, c'est-à-dire sur 46 années, l'impact (positif ou négatif) dépasse 1 point cinq fois seulement, et se situe entre 0,5 et 0,9 point dix fois. Sinon, il est de l'ordre de 0,1 à 0,2 point.

Graphique 1

L'impact du traitement des SIFIM sur le résultat agricole net par actif en termes réels

Evolutions avant et après traitement des SIFIM (toutes choses égales par ailleurs)

Evolutions n/n-1 (en %)



Source : Insee

Tableau 4
Comptabilité en partie double
(sur un exemple fictif, même s'il respecte les ordres de grandeur)

a) Sans traitement des SIFIM

b) Avec traitement des SIFIM

Compte de production

Emploi		Ressources	
		Production au prix de base	65000
Consommations intermédiaires	34000		
Valeur ajoutée brute	31000		
Total emploi	65000	Total ressources	65000

Compte de production

Emploi		Ressources	
		Production au prix de base	65000
Consommations intermédiaires	34850		
dt : sifim	850		
sifim sur emprunts	650		
sifim sur dépôts	200		
Valeur ajoutée brute	30150		
Total emploi	65000	Total ressources	65000

Emploi		Ressources	
		Valeur ajoutée brute	31000
Consommation de capital fixe	9000		
Valeur ajoutée nette	22000		
Total emploi	31000	Total ressources	31000

Emploi		Ressources	
		Valeur ajoutée brute	30150
Consommation de capital fixe	9000		
Valeur ajoutée nette	21150		
Total emploi	30150	Total ressources	30150

Compte d'exploitation

Emploi		Ressources	
		Valeur ajoutée nette	22000
Autres impôts sur la production	1500	Subventions d'exploitation	1600
Résultat agricole net	22100		
Total emploi	23600	Total ressources	23600

Compte d'exploitation

Emploi		Ressources	
		Valeur ajoutée nette	21150
Autres impôts sur la production	1500	Subventions d'exploitation	1820
		dt : bonification d'intérêt	220
Résultat agricole net	21470		
Total emploi	22970	Total ressources	22970

Emploi		Ressources	
		Résultat agricole net	22100
Rémunération des salariés	6200		
Excédent net d'exploitation ou Revenu mixte net	15900		
Total emploi	22100	Total ressources	22100

Emploi		Ressources	
		Résultat agricole net	21470
Rémunération des salariés	6200		
Excédent net d'exploitation ou Revenu mixte net	15270		
Total emploi	21470	Total ressources	21470

Compte de revenu d'entreprise

Emploi		Ressources	
		Excédent net d'exploitation	15900
Intérêts sur emprunts	1800		
Charges locatives	1900		
Revenu net d'entreprise agricole	12200		
Total emploi	15900	Total ressources	15900

Compte de revenu d'entreprise

Emploi		Ressources	
		Excédent net d'exploitation	15270
Intérêts sur emprunts	1370	Intérêts sur dépôts*	200
dt : intérêts dus nets de bonifications	1800		
bonification d'intérêt	+220		
sifim sur emprunts	-650		
Charges locatives	1900		
Revenu net d'entreprise agricole	12200		
Total emploi	15470	Total ressources	15470

* Contrepartie des sifim sur dépôts

Traitement des SIFIM :

- affectation des SIFIM en CI (SIFIM calculés à partir des taux bruts, avant déduction des bonifications),
- réaffectation des bonifications d'intérêts aux bénéficiaires finals en subventions d'exploitation,
- correction des intérêts y compris bonifications pour ne faire apparaître que la part hors SIFIM.

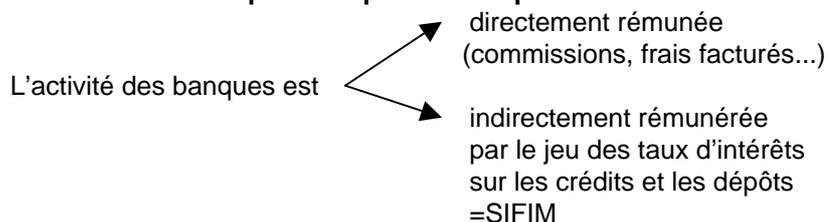
On a vu que le traitement des SIFIM revenait à éclater les intérêts de la branche agriculture entre un service bancaire indirectement payé par l'utilisateur et le « coût de l'argent » pour les banques. Après plusieurs années de baisse, le « coût de l'argent » a fortement progressé en 2001 (le taux de référence est passé de 4,2 % à 5,0 %), de sorte que les marges des banques sur les crédits se sont contractées. D'où moins de services comptabilisés en consommations intermédiaires de la branche agriculture. L'évolution sur 2002 n'est que le symétrique de 2001 : le coût de l'argent

revient à un niveau plus bas et les banques peuvent restaurer leur marge.

De façon générale, l'impact sur l'évolution du résultat agricole net sera positive quand les banques réduiront la rémunération de leurs services indirectement facturés, négatives quand elles l'augmenteront. Comme les services financiers directement facturés étaient déjà comptabilisés en consommation intermédiaire de la branche agriculture, c'est l'intégralité des services financiers qui se prêtent désormais à ce type d'analyse.

Les SIFIM en résumé

I - Les SIFIM : des services produits par les banques



Production de SIFIM = Intérêts reçus - Intérêts versés
par les institutions financières sur les fonds intermédiés

II - Les améliorations de la base 2000

Depuis la base 1970 : production des IF = production facturée + production non facturée

Mais jusqu'en base 95 : production facturée ⇒ CI des différentes branches d'activité
production non facturée ⇒ CI d'une branche fictive

En base 2000 : production facturée ⇒ CI des différentes branches d'activité
production non facturée ⇒ CI des différentes branches d'activité

Conséquences :

- le niveau du PIB est relevé
- le niveau de la valeur ajoutée des branches diminue

III - Le traitement des SIFIM en base 2000

○ **Production de SIFIM** = Intérêts reçus - Intérêts versés
connue d'après les comptabilités des banques

○ **Consommation de SIFIM**

calculée par la méthode du taux de référence

SIFIM = SIFIM sur emprunts + SIFIM sur dépôts

$$\text{SIFIM} = (\text{Te} - \text{Tr}) \times \text{E} + (\text{Tr} - \text{Td}) \times \text{D}$$

avec :

Te : taux apparent sur emprunts

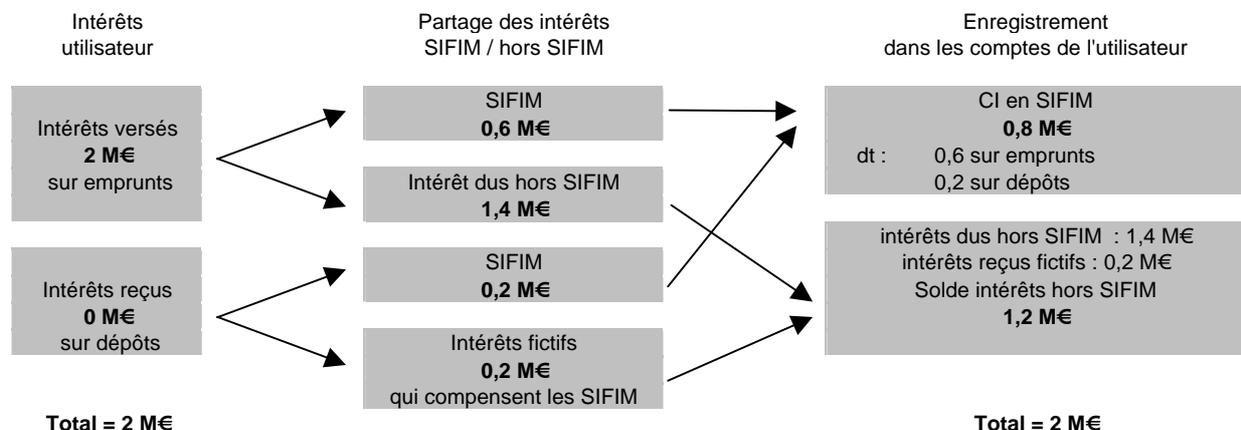
Td : taux sur dépôts (parfois nul)

Tr : taux pivot ou taux de refinancement des banques

○ **Dans les comptes des utilisateurs**

SIFIM enregistrés en CI ⇒ intérêts enregistrés hors SIFIM

IV - Les SIFIM du point de vue des utilisateurs



LES ECHANGES EXTÉRIEURS AGROALIMENTAIRES

Graphique 1 – Echanges extérieurs en produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en 2005

Graphique 2 – Echanges extérieurs en produits des industries agroalimentaires en 2005

Tableau 1 – Détail du commerce extérieur en produits agricoles

Tableau 1 – Détail du commerce extérieur en produits des industries agroalimentaires

Tableau 3 – Exportations, importations et soldes agroalimentaires par zones géographiques en 2005

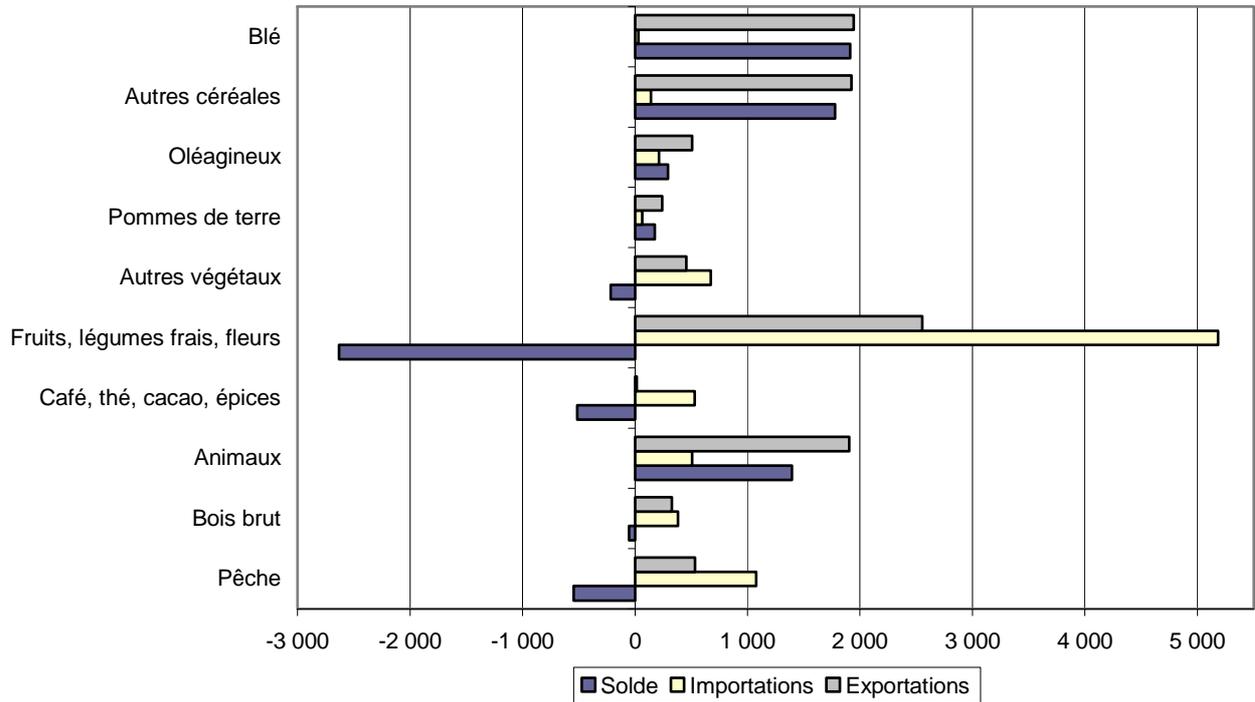
Tableau 4 – Exportations, importations et soldes agroalimentaires avec les pays de l'Union européenne en 2005

Tableau 5 – Principaux soldes excédentaires et déficitaires avec les pays tiers en 2005

Graphique 1

Echanges extérieurs en produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en 2005

En millions d'euros



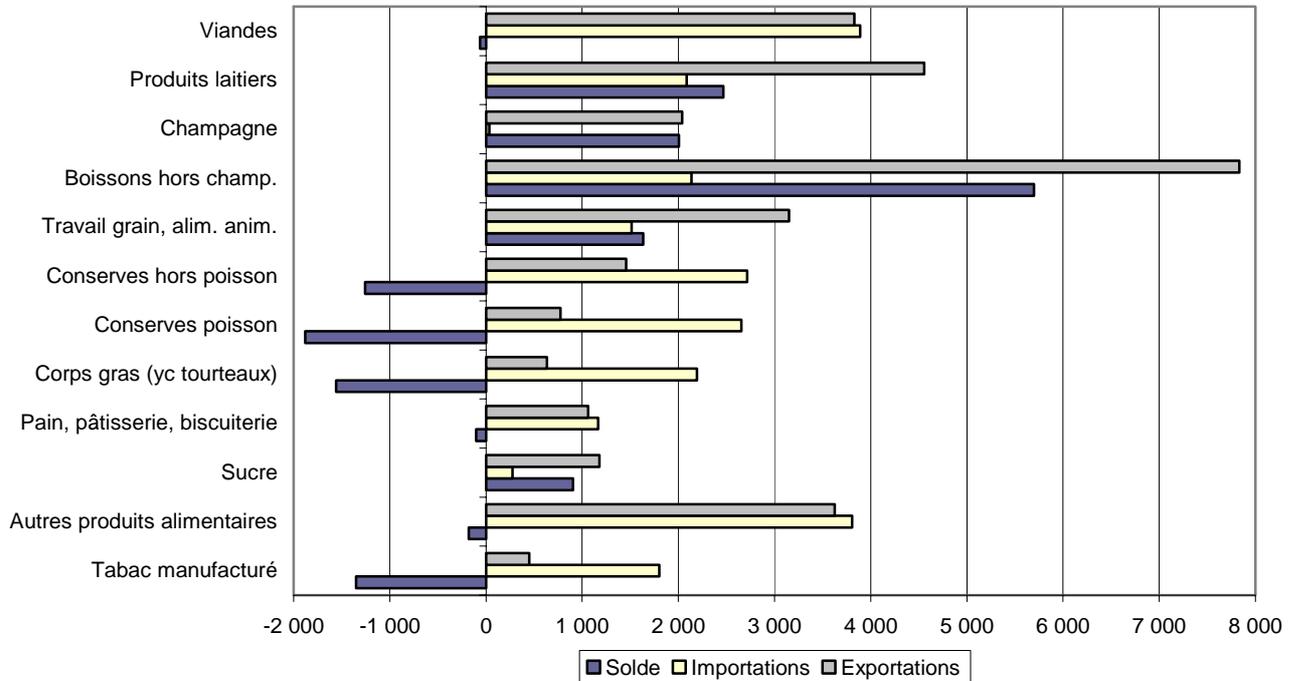
Autres végétaux : protéagineux, tabac, plantes à sucre, autres plantes industrielles, pommes de terre, plantes fourragères.

Source : comptes nationaux, Insee

Graphique 2

Echanges extérieurs en produits des industries agroalimentaires en 2005

En millions d'euros



Autres produits alimentaires : chocolat, pâtes alimentaires, thé et café, condiments, aliments diététiques, autres non cités ailleurs.

Conserves hors poisson : conserves de légumes et de pommes de terre, de fruits, de jus de fruits et de légumes.

Source : comptes nationaux, Insee

Tableau 1
Détail du commerce extérieur en produits agricoles

Valeurs en millions d'euros, évolutions annuelles en %

Produits de l'agriculture	NES 472	Exportations 2005		Importations 2005		Solde		
		Valeur	Evolution	Valeur	Evolution	2004	2005	Ecart
Agriculture, sylviculture, pêche	EA	10 408	0,9%	8 810	2,1%	1 691	1 598	-93
Agriculture, chasse, services annexes	GA01	9 547	0,3%	7 350	0,9%	2 227	2 197	-30
Blé dur	HA01A	237	31,7%	11	-47,6%	159	226	67
Blé tendre	HA01B	1 706	-9,3%	19	-5,0%	1 861	1 687	-174
Maïs	HA01C	1 223	2,9%	121	-26,2%	1 025	1 102	77
Orge	HA01D	648	-0,2%	7	133,3%	646	641	-5
Autres céréales	HA01E	54	3,8%	16	-33,3%	28	38	10
Pommes de terre	HA01F	241	-31,3%	66	-35,9%	248	175	-73
Oléagineux	HA01G	508	-15,1%	213	-6,6%	370	295	-75
Tabac	HA01H	114	-7,3%	111	16,8%	28	3	-25
Plantes à sucre	HA01I	1	-50,0%	1	0,0%	1	0	-1
Plantes fourragères	HA01J	19	0,0%	12	-45,5%	-3	7	10
Autres plantes industrielles	HA01K	321	-13,9%	549	-5,7%	-209	-228	-19
Légumes frais	HA01L	930	26,4%	1 569	12,2%	-663	-639	24
Plantes et fleurs	HA01M	351	3,8%	1 094	-0,5%	-762	-743	19
Fruits	HA01O	1 274	1,6%	2 522	1,9%	-1 220	-1 248	-28
Café, thé, cacao, épices	HA01P	16	-15,8%	530	4,5%	-488	-514	-26
Gros bovins	HA01Q	1 252	7,5%	38	2,7%	1 128	1 214	86
Veaux	HA01R	62	-3,1%	44	0,0%	20	18	-2
Ovins, caprins	HA01S	53	65,6%	33	-2,9%	-2	20	22
Équidés	HA01T	101	0,0%	55	-5,2%	43	46	3
Porcins	HA01U	84	64,7%	23	9,5%	30	61	31
Volailles	HA01W	151	3,4%	24	0,0%	122	127	5
Oeufs	HA01X	104	1,0%	60	7,1%	47	44	-3
Autres produits d'élevage	HA01Y	97	10,2%	232	-14,1%	-182	-135	47
Sylviculture, exploitation forestière, services annexes	GA02	328	5,8%	382	7,6%	-45	-54	-9
Pêche, aquaculture	GA03	533	7,5%	1 078	9,2%	-491	-545	-54

Source : comptes nationaux, Insee (données provisoires)

Tableau 2
Détail du commerce extérieur en produits des industries agroalimentaires

Valeurs en millions d'euros, évolutions en %

Produits des industries agroalimentaires	NES 472	Exportations 2005		Importations 2005		Solde		
		Valeur	Evolution	Valeur	Evolution	2004	2005	Ecart
Industries agroalimentaires	EB	30 589	3,0%	24 273	4,1%	6 388	6 316	-72
Industries viande et lait	FB1	8 384	2,4%	5 979	3,9%	2 428	2 405	-23
Industries des viandes	GB01	3 829	0,9%	3 891	8,5%	207	-62	-269
Viandes de boucherie	HB01A	2 221	2,5%	2 758	8,5%	-375	-537	-162
Viandes de volailles	HB01B	1 026	-2,5%	505	12,5%	603	521	-82
Préparation à base de viandes	HB01C	582	1,2%	628	5,4%	-21	-46	-25
Industrie du lait	GB02	4 555	3,7%	2 088	-3,8%	2 221	2 467	246
Lait liquide et crème de lait	HB02A	457	2,5%	279	-8,8%	140	178	38
Yaourts et desserts lactés frais	HB02B	367	15,0%	146	2,1%	176	221	45
Beurre	HB02C	224	5,2%	393	-6,7%	-208	-169	39
Fromages	HB02D	2 257	1,3%	760	2,8%	1 489	1 497	8
Autres produits laitiers	HB02E	924	6,6%	337	-12,2%	483	587	104
Glaces et sorbets	HB02F	326	2,5%	173	-2,3%	141	153	12
Autres produits des IAA	FB2	22 205	3,2%	18 294	4,2%	3 960	3 911	-49
Industrie des boissons	GB03	9 871	2,7%	2 170	3,6%	7 515	7 701	186
Boissons alcooliques distillées	HB03A	2 318	7,1%	682	0,6%	1 486	1 636	150
Alcool	HB03B	181	7,1%	69	38,0%	119	112	-7
Champagne	HB03C	2 039	7,4%	34	9,7%	1 867	2 005	138
Vins	HB03D	3 677	-1,7%	481	-1,8%	3 249	3 196	-53
Cidre	HB03E	26	13,0%	8	-11,1%	14	18	4
Autres boissons fermentées	HB03F	25	-7,4%	42	20,0%	-8	-17	-9
Bières	HB03G	160	6,7%	383	10,7%	-196	-223	-27
Malt	HB03H	293	-5,2%	9	0,0%	300	284	-16
Eaux et boissons rafraîchissantes	HB03I	1 152	1,9%	462	3,6%	684	690	6
Travail des grains, alim. animaux	GB04	3 151	4,2%	1 515	2,0%	1 539	1 636	97
Meunerie	HB04A	426	-1,2%	184	7,6%	260	242	-18
Autres activités du grain	HB04B	465	5,9%	456	-6,2%	-47	9	56
Amylacés	HB04C	947	-0,3%	360	2,0%	597	587	-10
Aliments animaux de la ferme	HB04D	21	31,3%	3	-50,0%	10	18	8
Aliments animaux de compagnie	HB04E	1 292	8,7%	512	8,9%	719	780	61
Industries alimentaires diverses	GB05	8 732	3,5%	12 808	4,1%	-3 863	-4 076	-213
Poisson transformé	HB05A	776	2,0%	2 655	9,6%	-1 662	-1 879	-217
Produits à base de pommes de terre	HB05B	934	2,5%	1 306	-0,5%	-402	-372	30
Jus de fruits et légumes	HB05C	128	7,6%	601	0,5%	-479	-473	6
Produits à base de fruits et légumes	HB05D	394	5,3%	807	2,0%	-417	-413	4
Huiles et graisses brutes ¹	HB05E	339	21,5%	1 526	4,9%	-1 176	-1 187	-11
Huiles, graisses raffin. de margarine	HB05F	294	8,9%	666	8,6%	-343	-372	-29
Pain et pâtisserie fraîche	HA05G	398	35,8%	187	8,7%	121	211	90
Biscuits, biscot., pâtiss. conservation	HA05H	663	-6,5%	978	4,0%	-231	-315	-84
Sucre	HB05I	1 179	10,4%	275	-1,4%	789	904	115
Chocolat, confiserie	HB05J	1 244	-11,2%	1 634	-1,4%	-256	-390	-134
Pâtes alimentaires	HB05K	111	0,0%	290	1,8%	-174	-179	-5
Thé et café	HB05L	235	4,9%	543	17,0%	-240	-308	-68
Condiments et assaisonnement	HB05M	226	-3,0%	365	4,0%	-118	-139	-21
Aliments bébés	HB05N	264	16,8%	77	20,3%	162	187	25
Industries alimentaires n.c.a.	HB05O	1 547	6,0%	898	0,1%	563	649	86
Tabac	GB06	451	0,2%	1 801	7,1%	-1 231	-1 350	-119

1. Dont tourteaux.

Source : comptes nationaux, Insee (données provisoires)

Tableau 3

Exportations, importations et soldes agroalimentaires par zone géographique, en 2005

En milliards d'euros

Zones	Solde 2004	Exportations 2005	Importations 2005	Solde 2005
Monde	+ 8,1	41,0	33,1	+ 7,9
Union européenne à vingt-cinq	+ 6,8	30,2	23,4	+ 6,7
dont : zone euro	+ 4,1	24,2	20,5	+ 3,7
Pays tiers	+ 1,2	10,8	9,6	+ 1,2
OCDE hors membres de l'UE	+ 2,9	5,2	2,4	+ 2,9
dont : ALÉNA (EU, Canada, Mexique)	+ 1,8	2,7	0,9	+ 1,8
Japon	+ 0,9	1,0	0,0	+ 0,9
Amérique centrale et Amérique du Sud (hors Mexique)	- 1,9	0,3	2,3	- 2,1
dont : Brésil	- 1,1	0,1	1,1	- 1,1
Afrique du Nord	+ 0,5	1,2	0,7	+ 0,5
Afrique sub-saharienne	- 0,6	0,8	1,3	- 0,5
PECO non membres de l'UE ¹	0,0	0,1	0,1	0,0
CEI ²	+ 0,3	0,5	0,1	+ 0,4
Proche et Moyen-Orient	+ 0,4	0,8	0,4	+ 0,5
Asie et Océanie hors pays de l'OCDE	- 0,1	1,2	1,4	- 0,2
Reste du Monde	- 0,4	0,6	0,9	- 0,3

1. Pays d'Europe centrale et orientale concernés ici : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Serbie-et-Montenegro, Croatie, Roumanie.

2. Communauté des Etats indépendants.

Source : comptes nationaux Insee, Douanes, données provisoires

Tableau 4
Exportations, importations et solde agroalimentaires avec les pays de l'Union européenne en 2005

En millions d'euros

Pays	Solde 2004	Exportations 2005	Importations 2005	Solde 2005
Union Européenne	6830	30160	23449	6711
Royaume-Uni ¹	2619	4629	1851	2778
Italie	2635	5028	2542	2486
Allemagne	2055	5406	3671	1735
Belgique	704	4844	3910	934
Grèce	547	683	122	561
Portugal	401	692	283	409
Luxembourg	241	357	102	255
Suède ¹	166	276	106	170
Autriche	170	288	148	140
Finlande	153	171	36	135
République tchèque ¹	74	122	39	84
Slovaquie ¹	21	34	7	27
Malte ¹	22	27	1	26
Lettonie ¹	17	28	5	23
Chypre ¹	26	25	3	22
Estonie ¹	12	27	6	20
Slovénie ¹	12	22	4	18
Lituanie ¹	-9	22	31	-9
Hongrie ¹	-64	100	119	-19
Danemark ¹	-115	451	524	-73
Pologne ¹	-55	219	299	-79
Irlande	-179	380	620	-241
Espagne	-597	3836	4446	-610
Pays-Bas	-2027	2494	4574	-2080

1. Pays en dehors de la zone euro.

Source : comptes nationaux Insee, Douanes, données provisoires

Tableau 5
Principaux soldes excédentaires et déficitaires avec les pays tiers en 2005

a) Excédents

En millions d'euros

Pays	Solde 2004	Exportations 2005	Importations 2005	Solde 2005
Etats-Unis	1534	2234	699	1535
<i>Vins, alcools, champagne</i>		1682		
Japon	941	951	27	924
<i>Vins, alcools, champagne</i>		478		
Suisse	735	1034	381	653
<i>Vins, champagne</i>		245		
Algérie	567	621	19	602
<i>Blés</i>		314		
Russie	348	405	45	360
<i>Vins, alcools</i>		121		
Singapour	256	308	10	298
<i>Vins, alcools, champagne</i>		253		
Canada	215	388	141	247
<i>Vins, alcools, champagne</i>		252		
Arabie saoudite	166	239	16	223
<i>Viandes de volailles</i>		84		
Egypte	199	191	19	172
<i>Blé tendre</i>		115		

Source : Douanes

b) Déficits

En millions d'euros

Pays	Solde 2004	Exportations 2005	Importations 2005	Solde 2005
Brésil	-1086	60	1132	-1072
<i>Tourteaux</i>			652	
Côte d'Ivoire	-410	118	479	-361
<i>Cacao, beurre de cacao</i>			192	
Argentine	-298	13	358	-345
<i>Tourteaux et huiles végétales</i>			156	
Maroc	-333	289	633	-344
<i>Légumes et fruits</i>			414	
Nouvelle Zélande	-265	22	296	-274
<i>Viande de mouton</i>			149	
Israël	-159	72	284	-212
<i>Légumes et fruits</i>			184	
Norvège	-155	137	348	-211
<i>Poissons</i>			315	
Thaïlande	-175	57	263	-206
<i>Caoutchouc naturel</i>			75	
Chili	-192	13	214	-201
<i>Poissons et crustacés congelés</i>			72	
Inde	-145	27	210	-183
<i>Huiles végétales</i>			45	

Source : Douanes

Chronologie de l'année 2005

Monde

Janvier

- 1 : Dix Etats membres de l'Union européenne (Autriche, Belgique, Danemark, Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Suède, Royaume-Uni) mettent en œuvre la réforme de la PAC basée sur des paiements uniques par exploitation.
La réglementation européenne exige désormais la traçabilité de l'ensemble des denrées alimentaires à toutes les étapes de la chaîne de production, de transformation et de distribution.
- 24 : Le Conseil des ministres de l'Union européenne adopte le nouveau règlement communautaire sur les limites maximales de résidus de pesticides présents dans les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
- 26 : Le gouvernement suisse annonce qu'il alignera, à partir du 1^{er} mars, ses règles d'étiquetage des produits issus ou contenant des OGM sur les normes de l'Union européenne.
- 31 : La Commission européenne notifie à l'OMC l'intention de l'Union européenne d'instaurer à compter du 1^{er} janvier 2006 un droit sur ses importations de bananes en provenance d'Amérique latine, dans le cadre du régime uniquement tarifaire appelé à remplacer le système actuel de contingents.

Février

- 3 : Suite à la confirmation du premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine chez une chèvre, les experts des Vingt-cinq approuvent une proposition visant à intensifier le programme de dépistage actif de l'ESB chez les caprins. L'objectif est de tester 200 000 animaux sur six mois.
- 4 : Vingt régions d'Europe structurent leur action pour obtenir le droit de se définir comme « libres de toute présence d'OGM ».
- 16 : Le protocole de Kyoto sur le changement climatique entre en vigueur.
- 28 : L'Union européenne et les Etats-Unis parviennent à un accord sur le nouveau régime communautaire d'importation du riz.

Mars

- 10 : La Commission européenne décide d'ouvrir quatre adjudications à l'exportation de 800 000 tonnes de blé tendre stockées à l'intervention en Europe centrale.
- 15 : L'Union européenne et la Russie parviennent à un accord sur les questions sanitaires des produits agricoles.
- 22 : La Commission européenne indique qu'elle souhaite assouplir la réglementation sur les OGM.
L'Organisation mondiale de la santé demande une enquête au sujet d'une épidémie de grippe suspecte touchant près de 200 personnes au Vietnam, de nouveaux cas de transmission du virus de la grippe aviaire à l'homme ayant été décomptés.
- 30 : Les Nations Unies publient un rapport alarmant sur l'état de l'environnement mondial, intitulé *Evaluation des écosystèmes pour le millénaire*.

Avril

- 28 : Le Comité de gestion des vins de Bruxelles accorde la distillation de crise à la France et à l'Espagne. La France bénéficie d'un contingent de 1,5 million d'hl, de vins d'appellation uniquement.

La Commission européenne propose une directive actualisant les dispositions pour la lutte contre la grippe aviaire.

- 29 : La Commission européenne décide de recouvrer 277 millions d'euros de dépenses agricoles irrégulières des Etats membres, dont près de la moitié auprès de l'Espagne.

Mai

- 19 : L'organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC adopte formellement les rapports condamnant les subventions communautaires dans le secteur du sucre.
Les syndicats agricoles italien Coldiretti et français FNSEA signent un accord appelé « PACte européen avec le consommateur » pour protéger les produits sous appellation contre les contrefaçons alimentaires.
- 26 : L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) adopte une nouvelle classification des pays au regard du risque ESB. Concernant la grippe aviaire, les pays membres de l'OIE ont l'obligation de déclarer les souches faiblement pathogènes.
- 30 : Les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne parviennent à un accord politique sur les règles de financement de la PAC applicables à partir du 1^{er} janvier 2007. Ce texte précise notamment les modalités des décisions à prendre pour éviter un dépassement du plafond des dépenses de soutien des revenus et des marchés.

Juin

- 20 : Les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne parviennent à un accord pour la mise en œuvre de la politique de développement rural sur la période 2007-2013, qui prévoit notamment une revalorisation de la prime d'installation pour les jeunes agriculteurs.

Juillet

- 15 : Le Conseil des ministres de l'Union européenne arrête un projet de budget communautaire pour 2006 qui réserve 42,4 % des crédits à l'agriculture.
La Commission européenne publie un document de réflexion sur la révision de la législation communautaire en matière de lutte contre les encéphalopathies spongiformes transmissibles, qui propose notamment la réautorisation de la côte à l'os et la levée de l'embargo sur le bœuf
- 21 : ~~la~~ Banque mondiale publie un rapport indiquant que les agriculteurs des huit pays d'Europe centrale et orientale qui ont rejoint l'Union européenne en mai 2004 ont des revenus en nette progression, du fait notamment des prix garantis sur les produits les plus importants.
- 28 : La Commission européenne reporte au 31 décembre 2007 la date limite de régularisation des plantations illicites de vignes. Les états concernés sont l'Italie, l'Espagne et la Grèce, qui ont des difficultés en matière de contrôle et de sanctions pour se mettre en règle avec la législation communautaire.
La Commission européenne rétablit les restitutions pour l'avitaillement en produits laitiers, c'est-à-dire la fourniture des denrées aux navires, aux avions ou à des forces armées.

Août

- 8 : La Commission européenne approuve l'importation du maïs génétiquement modifié MON 863 de Monsanto pour utilisation dans l'alimentation animale.
- 30 : La Commission européenne approuve l'importation du colza génétiquement modifié GT 73 de Monsanto pour utilisation dans l'alimentation animale.

Septembre

- 1 : L'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) appellent à un renforcement des contrôles vétérinaires pour prévenir l'arrivée en Europe du virus de la fièvre aphteuse.

- 15 : La Commission européenne signe le projet d'accord sur le vin négocié entre les Etats-Unis et l'Europe.
- 20 : Les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne adoptent le règlement pour la mise en œuvre de la politique de développement rural sur la période 2007-2013, sur lequel ils étaient parvenus à un accord politique le 20 juin.

Octobre

- 12 : Suite à l'apparition d'un foyer de fièvre aphteuse au Brésil, la Commission européenne décide d'interdire les importations de viande bovine désossée à partir des régions à risque.
- 18 : Dans le cadre des négociations agricoles de l'OMC, la France s'oppose aux initiatives de la Commission européenne et demande que toute nouvelle proposition soit d'abord soumise au Conseil des ministres.
- 25 : La Cour européenne de justice de Luxembourg valide l'inscription de la dénomination feta en tant qu'appellation d'origine contrôlée réservée à la production grecque. Cette décision crée un précédent important pour la définition d'une indication géographique.

Novembre

- 15 : Le Conseil des ministres de l'Union européenne approuve l'accord sur le commerce du vin entre l'Union et les Etats-Unis.
La Commission européenne approuve un règlement sur les critères microbiologiques à respecter pour la fabrication, la manutention et la commercialisation des denrées alimentaires qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2006.
- 23 : Les experts vétérinaires des Vingt-cinq approuvent l'extension des mesures de biosécurité supplémentaires de prévention contre la grippe aviaire dans les élevages européens ainsi que des embargos visant les pays des Balkans et la Russie.
- 24 : Les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne parviennent à un compromis sur une réforme du régime du sucre. Cet accord prévoit une baisse du prix du sucre de 36 % sur quatre ans, une baisse de 38 % du prix minimum de la betterave sur la même période et une compensation partielle pour les planteurs par l'intermédiaire du paiement unique à l'exploitation dont ils pourront bénéficier.

Décembre

- 12 : La Commission européenne suggère que le taux de compensation de 64,2 % décidé le 24 novembre par le Conseil agricole de l'Union européenne pour les betteraviers s'applique à partir de 2008/2009. Il sera de 60 % en 2006/2007 et 2007/2008. L'idée de la Commission était de n'appliquer le taux de 64,2 % qu'à partir de 2009, année où la baisse du prix du sucre sera totalement effective, mais plusieurs Etats membres ont fait valoir que ce taux devrait s'appliquer dès 2006. La Commission a donc trouvé un compromis en proposant l'année 2008.
- 17 : Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne parviennent à un accord sur le budget européen 2007-2013 qui respecte l'essentiel des crédits de la PAC convenus en 2002.
- 18 : Un certain consensus entre les 149 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été trouvé. Il a donné lieu à la Déclaration ministérielle de Hong-Kong qui précise notamment que toutes les formes de subventions agricoles à l'exportation seront éliminées en 2013.
- 20 : Les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne procèdent à la ratification de l'accord Union européenne/Etats-Unis sur le commerce des vins.

France

Janvier

- 26 : L'Interprofession laitière parvient à un accord sur la baisse du prix du lait payé aux producteurs. Cette baisse est compensée par une augmentation de l'aide directe.
- 27 : Le Sénat adopte en seconde lecture le projet de loi sur le développement des territoires ruraux. Il vote des amendements, notamment sur la libéralisation de la publicité sur le vin et sur la fixation du prix de vente des fruits et légumes en cas de crise.
- 31 : Le ministre de l'Agriculture annonce des mesures en faveur de la filière vini-viticole : des soutiens aux entreprises en difficulté, des actions à l'exportation et l'engagement d'une demande à la Commission européenne de l'ouverture d'une distillation à prix majoré.

Février

- 2 : Le gouvernement annonce ses premiers objectifs pour les biocarburants, et notamment l'octroi d'ici 2007 d'agrément de défiscalisation pour 800 000 tonnes supplémentaires de biocarburants.
- 7 : Le ministre de l'Agriculture annonce la mise en place d'un dispositif français d'assurance-récoltes qui s'accompagnera d'un effacement progressif du fonds des calamités, avec une contribution de l'Etat accrue.

Mars

- 15 : Le « plan Bordeaux » est mis en place pour lutter contre la crise. La mesure principale est un emprunt sur vingt ans pour financer l'arrachage de 8 000 à 10 000 hectares de vignes. Un appel d'offres, garanti par l'Etat français, doit être lancé auprès des banques européennes.
- 17 : Le Journal officiel publie le décret sur l'assurance récolte.
- 21 : Le Comité de recherche et d'information sur le génie génétique (Crii-Gen) demande la levée du secret industriel sur les tests de toxicité des OGM, qui démontreraient des effets significatifs sur la santé.
- 29 : Le ministre de l'Agriculture fait sa première présentation officielle du projet de loi d'orientation agricole à l'occasion d'un Conseil supérieur d'orientation.
- 30 : Le ministre de l'Economie prolonge de six mois les mesures d'allègement des charges d'énergie (remboursement de la taxe pétrolière TIPP pour les agriculteurs).

Avril

- 13 : Le ministre de l'Agriculture fait paraître un arrêté interdisant la mise sur le marché des semences traitées avec les produits contenant du fipronil.
- 14 : Le Sénat adopte le projet de loi sur l'eau. Il approuve la création d'un fonds de garantie assurant l'indemnisation des exploitations agricoles polluées par l'épandage des boues d'épuration. Il ratifie la création d'une redevance pour pollution diffuse versée aux agences de l'eau qui remplacera la taxe générale sur les activités polluantes.
- 26 : Les préfets des départements bretons prennent un arrêté interdisant, à partir du 1^{er} mai, l'utilisation de produits phytosanitaires à moins d'un mètre de la berge de tout point d'eau.
- 27 : Le ministre de l'Agriculture délivre onze nouvelles autorisations pour des cultures expérimentales d'organismes génétiquement modifiés (OGM) en plein champ.

Mai

- 3 : Le Sénat rétablit l'égalité sur le plan fiscal entre le biodiesel et le bioéthanol.
- 10 : Le secrétaire d'Etat à l'Agriculture présente son partenariat national pour le développement de l'industrie agroalimentaire, avec une enveloppe de 150 millions d'euros destinée à relancer cette industrie.

- 18 : La loi d'orientation agricole est adoptée par le Conseil des ministres.
- 19 : Le gouvernement présente son plan pour le développement des biocarburants, avec l'annonce de six nouvelles usines pour 2007 et de nouveaux agréments fiscaux pour la période 2005-2007.
- 30 : L'Interprofession laitière parvient à un accord sur l'évolution du prix du lait payé aux producteurs.

Juin

- 17 : Le ministre de l'Agriculture annonce une réduction du champ d'activité du Service public de l'équarrissage (SPE), qui sera limité aux animaux trouvés morts dans les exploitations, à compter du 1^{er} janvier 2006. Les déchets d'abattoirs ne relèveront plus du SPE.
- 22 : En raison de la sécheresse, vingt-huit départements mettent en place des mesures de limitation d'usage de l'eau.
- 28 : Le ministre de l'Agriculture présente les règles d'attribution des futurs droits à paiement PAC.

Juillet

- 6 : Remise du rapport Le Guen sur les distorsions de concurrence dans l'Europe agricole.
- 31 : La France met au point ses principales options pour appliquer la réforme de la PAC.

Septembre

- 13 : L'Interprofession laitière (producteurs, industriels privés et coopératifs) parvient à un accord sur le prix du lait payé aux producteurs. Ce prix baisse de 6,50 euros/1 000 litres de lait sur septembre et de 8,80 euros au quatrième trimestre. Cette diminution est compensée par l'aide directe laitière.
- 21 : L'Agence pour le développement agricole (Adar) est dissoute.
- 28 : Le projet de loi d'orientation agricole est adopté en commission à l'Assemblée nationale.

Octobre

- 12 : Le ministre de l'Agriculture annonce qu'une aide de mille euros sera versée à toute exploitation agricole qualifiée au titre de l'agriculture raisonnée à compter de 2006.
- 18 : Le projet de loi d'orientation agricole est adopté à l'Assemblée nationale.
- 19 : L'Institut national des appellations d'origine (INAO) s'occupera aussi des labels rouges et des produits biologiques à partir de 2007.
- 21 : Le ministre de l'Agriculture annonce un plan de soutien en faveur des filières fruits et légumes.
- 25 : Pour prévenir le risque de grippe aviaire en France, le confinement des volailles d'élevage est rendu obligatoire par les pouvoirs publics dans 21 départements.
- 27 : Le confinement des volailles d'élevage est étendu à cinq départements supplémentaires, ce qui porte à 26 le nombre de départements concernés par cette mesure.

Novembre

- 16 : L'Assemblée nationale adopte le budget de l'agriculture pour 2006, en progression de 2,5 % par rapport à celui de 2005.

Décembre

- 22 : La loi d'orientation agricole est adoptée définitivement par le Parlement.

DOSSIER

**LE COMPTE DE PATRIMOINE
DE LA BRANCHE AGRICULTURE**

1990-2004

LE COMPTE DE PATRIMOINE DE LA BRANCHE AGRICULTURE

Le compte de patrimoine de la branche agriculture donne un état au 31 décembre de la valeur des actifs et passifs qui peuvent être clairement rattachés à l'activité productive agricole¹. Il constitue un prolongement aux comptes de flux présentés traditionnellement à la CCAN — compte de production, compte d'exploitation et compte de revenu— puisqu'il porte sur le même champ : la branche agriculture, que l'activité relève d'exploitations agricoles (entreprises individuelles et formes sociétaires), de coopératives de production, de coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) ou d'entreprises de services agricoles.

Dans les comptes nationaux, les comptes de patrimoine sont établis pour des secteurs institutionnels (ménages, entreprises...) et reposent sur la notion de propriété. Dans le cas de l'agriculture, un compte de patrimoine de branche est cependant intéressant du fait que l'activité est assurée à la fois par des ménages (entreprises individuelles) et par des sociétés (exploitations sous forme sociétaire, coopératives, entreprises). Bien que peu habituel, un compte de patrimoine de branche permet de donner une vision globale des actifs et passifs liés à l'activité professionnelle, en excluant le patrimoine personnel des ménages. Il présente aussi l'avantage d'être indépendant de l'évolution de la forme juridique des unités : les entreprises individuelles assurent encore les trois quarts de l'activité agricole en 1990, mais moins de la moitié depuis 2000.

Le compte de patrimoine de la branche agriculture, comme un compte de patrimoine classique, articule

les données de flux avec les données de stocks. Le passage du patrimoine d'ouverture au patrimoine de clôture retrace l'accumulation sur la période, mais aussi la consommation de capital fixe (qui traduit l'amortissement économique des investissements passés), les « autres changements de volume » liés à des événements imprévus (arrachages de vignobles, destruction de bâtiments par la tempête de décembre 1999...), ainsi que les réévaluations liées aux mouvements de prix (appréciation des stocks de vin ou au contraire répercussion de la baisse des prix du bétail lors de la crise de l'ESB).

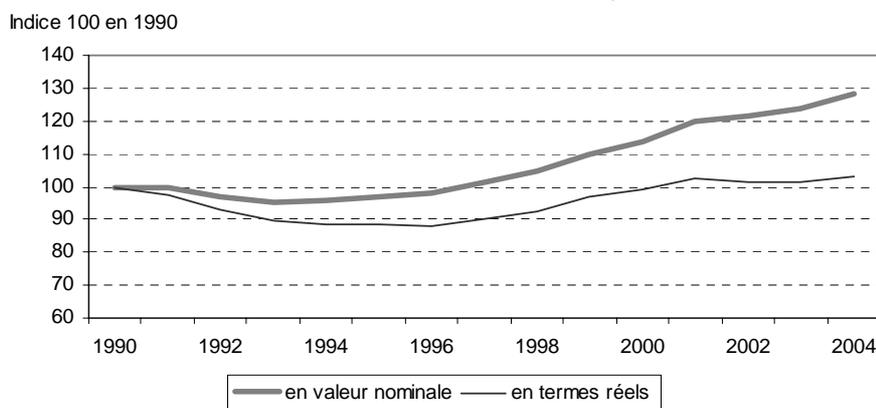
Peu d'évolution des actifs de la branche agricole en quinze ans

Les actifs de la branche agriculture sont évalués à 273 milliards d'euros en 2004. Ils présentent une inflexion sur les années 1991 à 1996, qui résulte d'une baisse de la valeur des terres jusqu'en 1994, puis d'une baisse de la valeur du bétail sur les années 1995 et 1996 au moment de la première crise de confiance liée à l'ESB. A partir de 1997, la valeur des actifs retrouve le niveau de 1990 et croît assez régulièrement malgré la deuxième crise de l'ESB de fin 2000, dont les effets sur les prix et les effectifs bovins s'étalent plus longuement que ceux de la première crise. Sur l'ensemble de la période 1990-2004, les actifs croissent de 1,8 % par an en moyenne (*graphique 1*).

1. Pour les choix méthodologiques, cf. Rapport du groupe de travail du Cnis, n°94, février 2005.

Graphique 1

Evolution des actifs de la branche agriculture



NB. En termes réels : déflaté par l'indice de prix du PIB.

Corrigée de l'inflation, mesurée ici par le prix du PIB, la croissance n'est que de 0,23 % par an en moyenne. Il serait cependant souhaitable de déflater les actifs par un prix approprié à chacun. Il est fort probable que les actifs calculés ainsi à prix constants aient plutôt tendance à diminuer.

L'importance des terres agricoles

Dans l'ensemble des actifs, les **terrains** occupent une place prépondérante (*graphique 2*). Estimés à 153 milliards d'euros en 2004 (y compris plantations), ils constituent un peu plus de la moitié des actifs. Les terrains comprennent essentiellement les terres agricoles, ou surface agricole utilisée (SAU), auxquelles s'ajoutent les terrains bâtis des exploitations agricoles, notamment pour les élevages hors sol, ainsi que les terrains boisés rattachés aux exploitations.

Les **équipements** — matériels, bâtiments, autres — sont évalués à 59 milliards d'euros en 2004, soit 22 % du total des actifs. Leur part est stable sur la toute la période. L'évaluation de la valeur des équipements s'appuie sur le modèle d'inventaire permanent qui suit le processus d'accumulation : les entrées et les sorties sont enregistrées au fil des années : entrées dans le capital par les investissements, sorties par dépréciation du fait de l'usure et de l'obsolescence des biens. La durée de vie est une durée économique et non fiscale. Le prix des actifs est le prix au 31 décembre de l'année. L'évaluation des actifs correspond donc au coût de remplacement des biens, en l'état.

Une partie du **bétail** fait aussi partie des actifs fixes : les animaux reproducteurs et de trait sont en effet classés en capital alors que les animaux de boucherie sont classés en stocks. Le capital bétail est évalué à 14 milliards en 2004. Sa part a

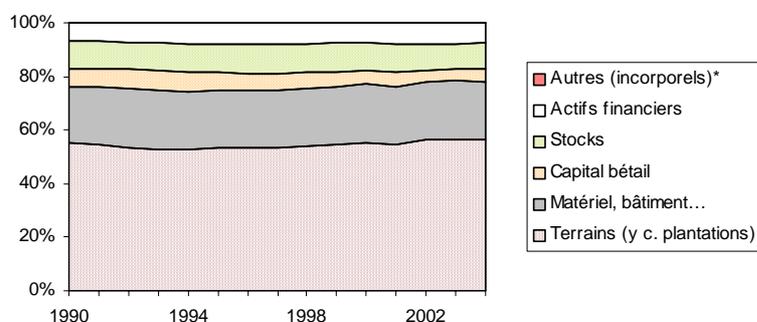
tendance à diminuer dans le total des actifs sur la période 1990-2004. Comme les bovins sont prépondérants (vaches laitières et nourrices), la valeur du capital traduit la baisse tendancielle des effectifs, liée aux quotas laitiers et à l'amélioration des rendements laitiers. De plus, la valeur des actifs retrace le déroulement des deux crises de confiance liée à l'ESB. Concernant la seconde, l'effondrement des prix qui s'est produit mi-octobre 2000 explique la valeur très faible des actifs de 2000, enregistrée au 31 décembre. Mais, faute de débouchés, les effectifs d'animaux présents sur les exploitations augmentent en 2001. Le cheptel ne commence à décroître qu'en 2002. Les prix s'améliorent ensuite de façon continue jusqu'en 2004.

Les autres productions agricoles sont enregistrées en **stocks producteurs** de produits finis ou de travaux en-cours (24 milliards d'euros en 2004). Les stocks de céréales, oléagineux et protéagineux (COP) sont valorisés au prix de campagne. Environ 30 % de la récolte sont encore stockés par les exploitations au 31 décembre, avant d'être écoulés au premier semestre de l'année suivante. Les stocks de vins, en revanche, sont supérieurs à une année de production et les quantités peuvent varier assez fortement selon la récolte (faible en 2003, abondante en 2004) et l'écoulement de la production (plus difficile sur les dernières années). Les prix utilisés pour valoriser les vins reflètent implicitement la structure des stocks par qualité et vieillissement².

2. Le prix des stocks est tiré du Rica ; les instructions de collecte prévoient que les stocks font l'objet d'un inventaire extra-comptable et sont valorisés au prix de vente du jour de la clôture d'exercice, en tenant compte du cru et du vieillissement.

Graphique 2

Composition des actifs de la branche agricole



* Les actifs incorporels sont négligeables (de l'ordre de 0,1 % à 0,2 % du total des actifs) et n'apparaissent pas sur le graphique. C'est dans ce poste que seront inscrits les DPU à partir de 2006. Selon l'avis rendu par le Conseil national de la comptabilité (CNC) en décembre 2005, les DPU seront inscrits en immobilisations incorporelles à l'actif pour la valeur d'un euro par DPU (et en contrepartie au passif en capitaux propres pour la même valeur).

Les animaux de boucherie (gros bovins, veaux, ovins, caprins, porcins), les volailles et autres petits animaux d'élevage représentent 5 à 6 milliards de stocks ; ces animaux en phase de croissance, avant leur livraison à l'abattage, sont considérés comme des travaux en-cours. La valeur des stocks de bovins chute en 2000, avec l'effondrement des prix en octobre 2000, mais remonte plus tôt que pour les vaches de réforme.

Outre les stocks producteurs, l'actif du compte de patrimoine comprend les **stocks utilisateurs** de la branche agriculture. Ils correspondent aux stocks de matières premières et fournitures qui entrent dans le processus de production en tant que consommations intermédiaires de la branche. En fin d'année, les exploitations agricoles stockent pour environ 2 milliards d'euros d'engrais, phytosanitaires, pesticides, combustibles, semences...

Les actifs financiers de la branche agriculture s'élèvent à 21 milliards d'euros en 2004. Particularité de la branche agricole, les exploitants détiennent des parts dans les coopératives et le Crédit Agricole pour 2 milliards d'euros.

Parmi les valeurs réalisables (13 milliards d'euros en 2004), l'essentiel provient des créances d'exploitation, c'est-à-dire des comptes clients mais aussi des créances sur l'Etat (TVA déductible) et des créances diverses (produits à recevoir, indemnités et subventions à recevoir).

L'importance croissante du fermage

L'importance de la terre dans les actifs de la branche agricole oblige à tenir compte d'une tendance lourde : le développement du fermage (*graphique 3*). En 1990, les terres en fermage

représentaient 55 % des terres agricoles ; au recensement 2000, elles en représentaient 63 %. De 1990 à 2004, les surfaces en fermage ont augmenté au rythme de presque 1 % par an.

En première approximation, on peut considérer que les terres en fermage n'appartiennent pas à une unité agricole. Mais faute d'information sur la notion de propriété. En effet, les locations entre agriculteurs sont possibles. Les retraités agricoles notamment, qui peuvent conserver légalement une activité minimum et sont donc toujours considérés comme unités agricoles, peuvent donner leurs terres en fermage.

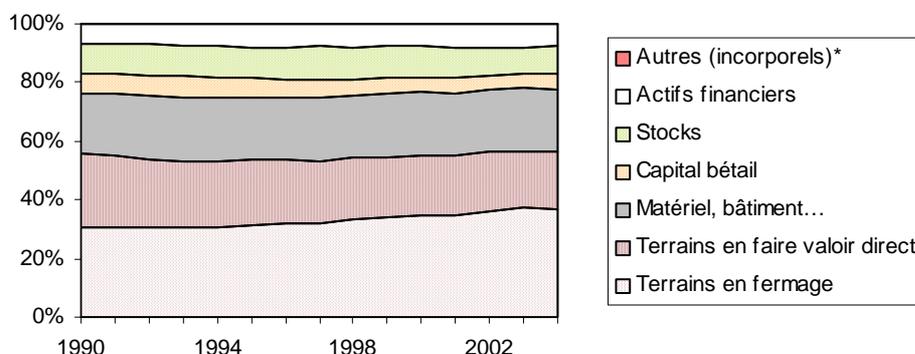
De plus le développement des formes sociétaires peut contribuer à développer le fermage ; il permet souvent de formaliser les relations entre membres d'une même famille (parents-enfants, co-héritiers dont certains seulement ont conservé une activité agricole).

Si on déduit les terres en fermage des actifs de la branche, l'évolution des actifs est autre : les actifs des exploitations sont très certainement orientés à la baisse (*graphique 4*). Mais ce calcul grossier mériterait lui-aussi d'être affiné en tenant compte des terres en fermage dans chaque catégorie de terres agricoles. L'éventail du prix des terres agricoles est en effet très large : un hectare de vigne AOC vaut 25 hectares de prairie.

La relative stabilité des actifs hors fermage s'explique sans doute par le fait que la branche se concentre. De plus, la branche a rationalisé l'utilisation des facteurs de production : le développement des coopératives d'utilisation du matériel (CUMA) et le développement des formes sociétaires permet une mise en commun des équipements.

Graphique 3

Composition des actifs de la branche agricole l'importance des terres en fermage

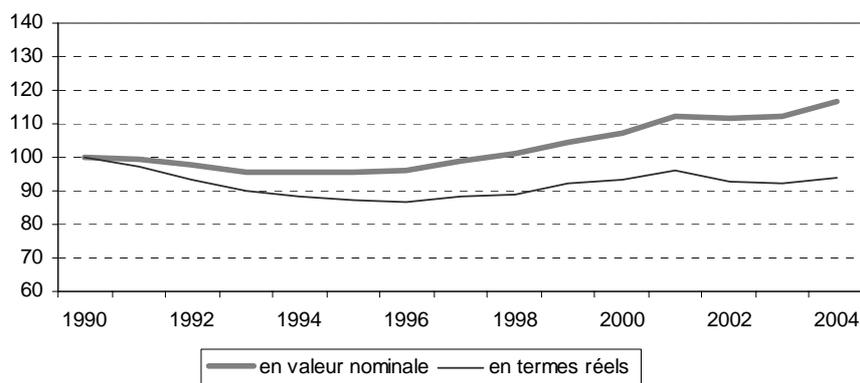


* Les actifs incorporels sont négligeables (de l'ordre de 0,1 à 0,2 % du total des actifs) et n'apparaissent pas sur le graphique.

Graphique 4

Evolution des actifs de la branche agriculture hors terres en fermage

Indice 100 en 1990



NB. En termes réels : déflaté par l'indice de prix du PIB.

Un endettement lié à l'achat de matériel

L'encours des prêts contractés par la branche agriculture auprès du système bancaire s'élève à 34 milliards d'euros en 2004. Il croît assez régulièrement au cours des années 1990-2004. Ces encours rassemblent les prêts à long, moyen et court terme. Ils concernent principalement les acquisitions d'équipements agricoles (plus de la moitié des prêts) et dans une moindre mesure le foncier (un peu plus de 10 %). Le ratio des encours de prêts par rapport aux actifs fixes en terre, matériel et bâtiment diminue très légèrement mais régulièrement de 17 % à 16 % sur les années 1990 à 2004. En revanche, rapportés aux indicateurs d'activité, le poids des encours devient plus lourd. L'encours représente 46 % de la production agricole au prix de base en 1990 et 52 % en 2004. Il représente 1,8 et 2,7 fois le revenu d'entreprise agricole net aux mêmes dates.

Les **dettes à court terme** inscrites au passif s'élèvent à presque 14 milliards d'euros en 2000. Elles se composent principalement des comptes fournisseurs, de la TVA à payer et des avances bancaires. Leur montant est voisin du montant des

valeurs réalisables inscrites à l'actif. Le parti a été pris de ne pas consolider les avoirs et les dettes pour présenter un maximum d'information au compte de patrimoine.

On appellera **fonds propres de la branche** le solde comptable permettant d'équilibrer le compte² :

Actifs non financiers + Actifs financiers = Encours des prêts + Dettes à court terme + Fonds propres

Ces fonds propres sont constitués de quatre composantes :

- les apports faits par les propriétaires des unités de la branche agriculture,
- les bénéfices tirés de l'activité agricole (y compris subventions d'investissement), déduction faite des prélèvements privés,
- les réévaluations (positives ou négatives) des actifs, déduction faite des réévaluations de dettes,
- la contrepartie des terres des unités non agricoles mises en fermage (cf. ci-dessus).

Ces quatre composantes ne peuvent être isolées.

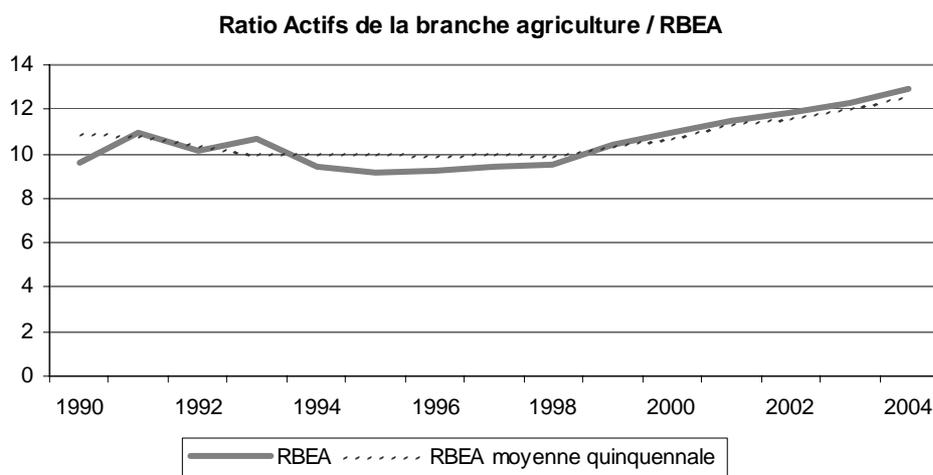
2. Cf. note de P. Muller (1994), reprise dans le Rapport du groupe de travail du Cnis, n°94, février 2005.

Quelques ratios pour la branche

Les comptes de flux et le compte de patrimoine ne peuvent donc pas être totalement articulés : ce ne sont pas nécessairement les bénéfices tirés de l'activité agricole qui permettent de financer les actifs, mais des apports extérieurs à la branche. Le compte de patrimoine de la branche agricole ne se prête donc pas à une analyse financière classique. L'autofinancement et la capacité d'autofinancement notamment ne peuvent pas être calculés. Seuls

quelques indicateurs peuvent être présentés. Par exemple, le ratio des actifs par rapport au revenu brut d'entreprise (*graphique 5*) montre qu'il est devenu plus difficile pour la branche agriculture de financer les actifs nécessaires à son activité, ce qui explique le recours à la location plutôt qu'à l'achat des terres agricoles. Si les actifs représentaient environ dix années de revenu brut d'entreprise au début des années quatre-vingt-dix, ils représentent presque douze à treize années de revenu au début des années 2000.

Graphique 5



NB. Les actifs sont comparés au revenu brut d'entreprise agricole (RBEA), sans que soit déduite la consommation de capital fixe qui est censée couvrir le renouvellement des équipements. Le lissage du RBEA en utilisant la moyenne quinquennale, ne modifie pas la tendance.

Le besoin en fonds de roulement, défini ici comme le total des stocks et en-cours, des avances et acomptes versés aux fournisseurs, des créances d'exploitation, diminué des dettes non financières (comptes de tiers), s'élève à 28 milliards d'euros en 2004 et varie assez sensiblement selon les années (*graphique 6*). Le besoin en fonds de roulement a un sens pour la branche mais aussi pour les exploitants puisqu'il ne fait intervenir que des postes d'actif et de passif relatifs aux unités agricoles. Corrigé de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du PIB, le besoin en fonds de roulement est relativement stable sur les années 1990-1994. Le niveau élevé de 2001 reflète l'importance des stocks : stocks de vins et stocks de bétail du fait de la mévente des bovins mais aussi du renchérissement des autres animaux.

Le taux d'endettement, ensemble des dettes rapportées au total des actifs, diminue de 18 % à 17 % sur la période 1990-2004 (*graphique 7*).

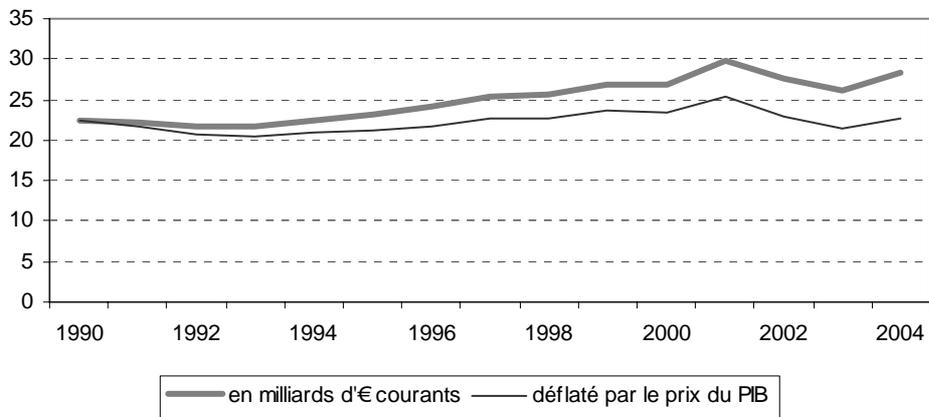
L'indépendance financière, définie comme les fonds propres rapportés aux capitaux permanents (fonds propres + encours des prêts) est de 87 % (*graphique 8*).

Ces évolutions favorables à la branche agriculture pourrait, dans les deux cas, tenir au développement du fermage. En effet, ces deux ratios correspondent à la branche et, compte tenu de l'importance des terres en fermage, ne sauraient être confondus avec les ratios calculés sur les exploitations agricoles ou sur les ménages agricoles.

Ainsi, hors terres en fermage, le taux d'endettement est plutôt de l'ordre de 27 %. En comparaison, sur le champ des exploitations professionnelles, le Rica donne plutôt un taux d'endettement de l'ordre de 35 % et un taux d'indépendance financière de l'ordre de 75 %. Les exploitations agricoles seraient donc plus endettées que l'ensemble de l'économie (9 %) et que l'ensemble des sociétés non financières (17 %).

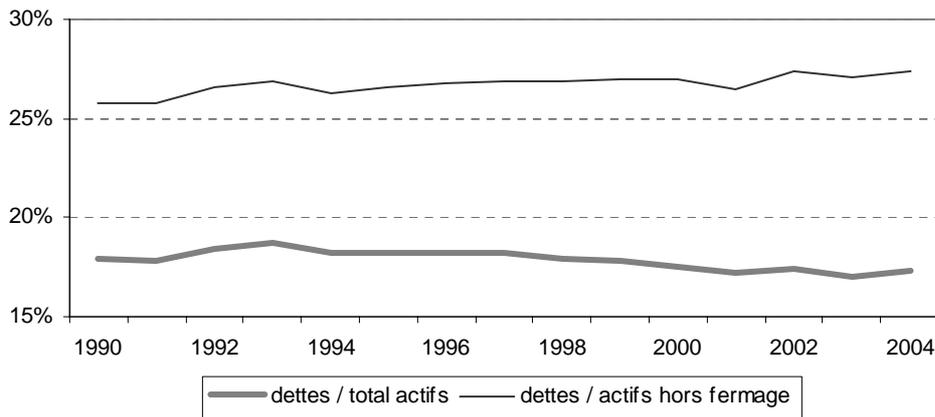
Graphique 6

Besoin en fonds de roulement de la branche agriculture
(en milliards d'€)



Graphique 7

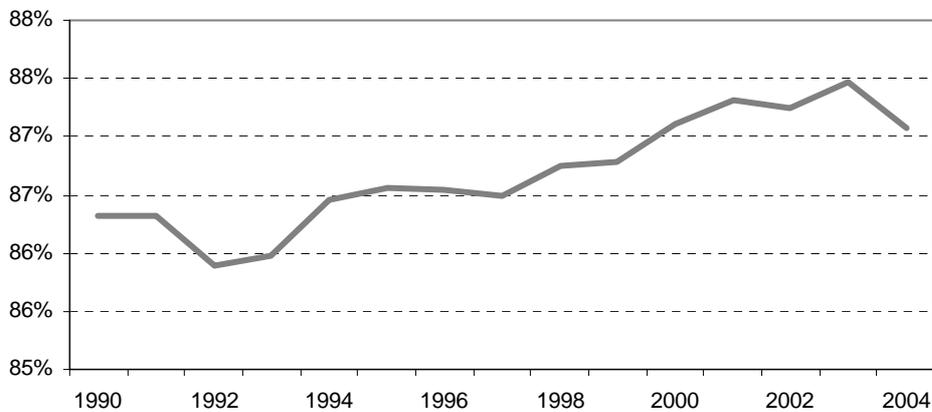
Taux d'endettement de la branche agriculture
(Dettes / Actifs)



NB. Ce ratio concerne la branche agriculture et non les exploitations agricoles.

Graphique 8

Indépendance financière de la branche agriculture
(Fonds propres / Capitaux permanents)



NB. Ce ratio concerne la branche agriculture et non les exploitations agricoles.

Compte de patrimoine de la branche agriculture

En millions d'euros

	1990	1991	1992	1993	1994
ACTIFS					
ACTIFS NON FINANCIERS					
Actifs produits					
Actifs fixes					
Produits agricoles	21 151,2	21 863,3	22 276,2	22 116,9	22 197,2
Bétail	14 045,5	14 609,0	15 033,0	14 872,9	14 855,5
dt : bovins	11 952,6	12 704,1	13 428,6	13 263,8	13 182,5
Plantations	7 105,6	7 254,3	7 243,2	7 244,0	7 341,7
Produits non agricoles	44 173,0	45 315,8	45 025,3	44 284,5	43 780,1
dt : matériel	30 810,1	31 258,9	30 547,6	29 687,7	29 148,9
bâtiment, aménagement de terrain	13 360,8	14 054,0	14 473,8	14 589,7	14 621,2
Total actifs fixes	65 324,2	67 179,0	67 301,6	66 401,4	65 977,3
Stocks					
Stocks producteurs	20 339,5	20 064,1	19 948,0	19 713,6	19 898,3
Produits finis	5 146,2	5 329,4	4 667,6	4 228,3	4 716,4
dt : COP	2 694,6	2 824,5	2 643,4	2 157,6	2 337,8
Travaux en-cours de végétaux	7 989,7	7 441,1	8 410,3	8 435,4	8 325,8
dt : vin	7 442,2	6 966,0	7 962,9	7 990,8	7 904,0
Travaux en-cours d'animaux	7 203,6	7 293,6	6 870,2	7 050,0	6 856,1
dt : bovins	4 870,0	4 865,8	4 820,2	4 940,8	4 772,8
Stocks utilisateurs : matières et fournitures	1 795,7	1 602,8	1 388,3	1 425,4	1 491,2
Total stocks	22 135,2	21 666,9	21 336,3	21 139,0	21 389,5
Actifs non produits					
Actifs corporels					
Terrains	111 146,7	109 040,5	103 694,3	100 198,1	100 750,5
dt : terrains agricoles	106 842,1	104 743,3	99 521,2	96 070,7	96 557,2
Actifs incorporels	219,3	208,0	300,1	314,3	342,5
Total actifs non produits	111 366,0	109 248,5	103 994,4	100 512,3	101 093,0
Total actifs non financiers	198 825,4	198 094,4	192 632,3	188 052,7	188 459,8
ACTIFS FINANCIERS					
Immobilisations financières	1 853,7	1 944,4	1 921,4	2 091,8	1 974,8
Parts dans les organismes agricoles	1 685,5	1 709,1	1 708,9	1 805,9	1 758,7
Autres	168,2	235,3	212,5	285,9	216,1
Valeurs réalisables	8 373,9	8 335,6	8 488,2	9 089,3	9 709,4
Avances et acomptes versés	176,2	132,1	148,7	177,6	198,1
Créances d'exploitation	8 197,7	8 203,5	8 339,6	8 911,8	9 511,3
Valeurs disponibles	3 933,1	3 757,0	3 891,1	3 543,0	3 706,8
Total actifs financiers	14 160,6	14 037,1	14 300,8	14 724,2	15 391,0
TOTAL ACTIFS	212 986,0	212 131,5	206 933,0	202 776,9	203 850,8
PASSIFS					
Passifs financiers					
Encours des prêts	27 702,0	27 627,7	27 720,7	26 882,6	26 104,0
Dettes à court terme	10 428,4	10 225,7	10 491,1	11 054,7	11 005,4
Comptes financiers	2 286,2	2 336,8	2 295,5	2 602,7	2 434,7
Compte de tiers	8 142,2	7 888,8	8 195,6	8 452,0	8 570,7
TOTAL ELEMENTS DE PASSIF	38 130,4	37 853,4	38 211,8	37 937,3	37 109,4
<i>Fonds propres</i>	174 855,7	174 278,1	168 721,2	164 839,6	166 741,4
TOTAL PASSIFS	212 986,0	212 131,5	206 933,0	202 776,9	203 850,8
Fonds de roulement net	24 013,7	23 533,8	23 224,5	22 716,7	23 800,3
Besoin en fonds de roulement	22 366,9	22 113,6	21 628,9	21 776,4	22 528,2
Taux d'endettement	17,9%	17,8%	18,5%	18,7%	18,2%
Indépendance financière	86,3%	86,3%	85,9%	86,0%	86,5%

Source : Insee

Compte de patrimoine de la branche agriculture

En millions d'euros

	1995	1996	1997	1998	1999
ACTIFS					
ACTIFS NON FINANCIERS					
Actifs produits					
Actifs fixes					
Produits agricoles	21 054,0	19 894,2	21 319,0	20 815,0	21 154,5
Bétail	13 560,2	12 368,8	13 723,8	13 111,1	13 208,9
dt : bovins	11 934,3	10 592,9	11 821,6	11 409,6	11 405,3
Plantations	7 493,8	7 525,3	7 595,2	7 703,9	7 945,5
Produits non agricoles	43 831,7	44 844,2	45 917,9	47 295,0	49 724,7
dt : matériel	29 001,1	29 552,7	29 949,2	30 680,7	32 450,5
bâtiment, aménagement de terrain	14 814,4	15 268,7	15 938,5	16 582,5	17 238,5
Total actifs fixes	64 885,7	64 738,3	67 237,0	68 110,0	70 879,2
Stocks					
Stocks producteurs	20 417,8	21 213,8	22 303,7	22 675,7	23 763,0
Produits finis	4 738,1	5 059,7	4 899,6	4 957,8	4 541,0
dt : COP	2 354,7	2 573,6	2 455,6	2 428,4	2 226,0
Travaux en-cours de végétaux	9 250,6	10 106,0	10 481,5	11 218,7	12 554,4
dt : vin	8 768,7	9 603,6	9 950,5	10 604,0	11 946,2
Travaux en-cours d'animaux	6 429,1	6 048,1	6 922,7	6 499,1	6 667,6
dt : bovins	4 292,8	3 910,0	4 667,9	4 450,5	4 569,3
Stocks utilisateurs : matières et fournitures	1 685,9	1 707,4	1 719,2	1 597,0	1 638,1
Total stocks	22 103,8	22 921,2	24 022,9	24 272,7	25 401,1
Actifs non produits					
Actifs corporels					
Terrains	102 602,8	104 155,2	107 398,2	113 305,6	119 526,0
dt : terrains agricoles	98 319,8	99 798,5	102 902,9	108 575,9	114 564,3
Actifs incorporels	367,4	425,0	405,1	415,7	422,7
Total actifs non produits	102 970,2	104 580,2	107 803,2	113 721,3	119 948,7
Total actifs non financiers	189 959,7	192 239,7	199 063,2	206 104,0	216 229,0
ACTIFS FINANCIERS					
Immobilisations financières	2 000,2	2 019,0	2 041,5	2 006,0	2 042,4
Parts dans les organismes agricoles	1 775,6	1 784,4	1 793,5	1 789,8	1 808,0
Autres	224,6	234,6	248,0	216,2	234,4
Valeurs réalisables	10 177,9	10 382,3	10 529,8	10 817,8	11 137,2
Avances et acomptes versés	193,7	212,0	210,3	219,9	221,8
Créances d'exploitation	9 984,3	10 170,3	10 319,6	10 597,9	10 915,3
Valeurs disponibles	3 722,7	3 849,9	3 825,4	4 239,7	4 170,8
Total actifs financiers	15 900,8	16 251,1	16 396,8	17 063,4	17 350,3
TOTAL ACTIFS	205 860,5	208 490,8	215 459,9	223 167,4	233 579,3
PASSIFS					
Passifs financiers					
Encours des prêts	26 136,7	26 521,2	27 521,4	27 974,3	29 225,7
Dettes à court terme	11 437,2	11 528,4	11 729,4	12 074,2	12 496,2
Comptes financiers	2 400,7	2 393,0	2 600,0	2 686,2	2 837,9
Compte de tiers	9 036,5	9 135,4	9 129,4	9 388,0	9 658,2
TOTAL ELEMENTS DE PASSIF	37 573,9	38 049,6	39 250,8	40 048,5	41 721,9
<i>Fonds propres</i>	<i>168 286,6</i>	<i>170 441,3</i>	<i>176 209,2</i>	<i>183 118,9</i>	<i>191 857,4</i>
TOTAL PASSIFS	205 860,5	208 490,8	215 459,9	223 167,4	233 579,3
Fonds de roulement net	24 567,1	25 625,0	26 648,9	27 256,0	28 212,8
Besoin en fonds de roulement	23 245,2	24 168,1	25 423,4	25 702,5	26 880,0
Taux d'endettement	18,3%	18,3%	18,2%	17,9%	17,9%
Indépendance financière	86,6%	86,5%	86,5%	86,7%	86,8%

Source : Insee

Compte de patrimoine de la branche agriculture

En millions d'euros

	2000	2001	2002	2003	2004
ACTIFS					
ACTIFS NON FINANCIERS					
Actifs produits					
Actifs fixes					
Produits agricoles	19 891,5	21 064,6	19 968,1	21 035,6	22 907,1
Bétail	11 763,5	12 800,4	11 577,2	12 470,4	14 048,3
dt : bovins	9 599,2	10 321,2	9 340,3	10 526,8	11 906,6
Plantations	8 128,0	8 264,2	8 390,9	8 565,2	8 858,8
Produits non agricoles	52 742,4	54 735,7	55 747,6	57 101,1	58 999,5
dt : matériel	34 355,2	35 052,1	35 231,8	35 624,4	36 635,6
bâtiment, aménagement de terrain	18 346,9	19 638,3	20 469,5	21 430,7	22 316,7
Total actifs fixes	72 633,9	75 800,3	75 715,8	78 136,7	81 906,6
Stocks					
Stocks producteurs	24 054,7	24 940,3	23 728,4	22 152,1	23 895,2
Produits finis	4 531,6	4 695,2	4 636,7	4 638,7	4 973,6
dt : COP	2 186,4	2 044,9	2 100,6	1 864,2	2 291,7
Travaux en-cours de végétaux	13 063,5	13 393,9	11 946,4	10 572,4	11 795,5
dt : vin	12 491,8	12 771,3	11 345,6	9 994,8	11 248,6
Travaux en-cours d'animaux	6 459,6	6 851,2	7 145,3	6 941,1	7 126,1
dt : bovins	3 901,6	4 146,9	4 637,8	4 641,2	4 605,3
Stocks utilisateurs : matières et fournitures	1 774,8	1 809,2	1 721,7	1 934,8	1 898,1
Total stocks	25 829,5	26 749,5	25 450,1	24 086,9	25 793,4
Actifs non produits					
Actifs corporels					
Terrains	126 023,8	131 821,7	136 892,4	140 936,8	144 618,0
dt : terrains agricoles	120 840,1	126 413,9	131 296,8	135 152,5	138 605,8
Actifs incorporels	431,8	444,5	412,8	430,6	413,3
Total actifs non produits	126 455,6	132 266,3	137 305,2	141 367,3	145 031,3
Total actifs non financiers	224 919,0	234 816,0	238 471,1	243 591,0	252 731,2
ACTIFS FINANCIERS					
Immobilisations financières	2 064,5	2 142,9	2 178,6	2 276,1	2 258,4
Parts dans les organismes agricoles	1 821,0	1 874,4	1 907,3	1 998,1	2 001,4
Autres	243,5	268,5	271,3	278,0	257,0
Valeurs réalisables	11 061,3	13 431,4	13 132,5	13 025,2	13 474,9
Avances et acomptes versés	255,9	293,9	247,5	257,3	234,7
Créances d'exploitation	10 805,3	13 137,5	12 884,9	12 767,9	13 240,2
Valeurs disponibles	4 406,6	4 905,2	4 920,4	5 234,2	4 785,8
Total actifs financiers	17 532,4	20 479,5	20 231,5	20 535,5	20 519,1
TOTAL ACTIFS	242 451,4	255 295,6	258 702,6	264 126,5	273 250,3
PASSIFS					
Passifs financiers					
Encours des prêts	29 588,5	30 726,0	31 258,4	31 380,4	33 543,9
Dettes à court terme	12 960,4	13 149,2	13 779,0	13 576,0	13 676,4
Comptes financiers	2 875,1	2 707,3	2 732,0	2 553,7	2 635,9
Compte de tiers	10 085,4	10 441,9	11 046,9	11 022,3	11 040,5
TOTAL ELEMENTS DE PASSIF	42 548,9	43 875,2	45 037,4	44 956,4	47 220,3
<i>Fonds propres</i>	<i>199 902,4</i>	<i>211 420,4</i>	<i>213 665,3</i>	<i>219 170,1</i>	<i>226 030,0</i>
TOTAL PASSIFS	242 451,4	255 295,6	258 702,6	264 126,5	273 250,3
Fonds de roulement net	28 336,9	31 936,9	29 724,0	28 770,3	30 377,7
Besoin en fonds de roulement	26 805,4	29 739,0	27 535,7	26 089,8	28 227,8
Taux d'endettement	17,5%	17,2%	17,4%	17,0%	17,3%
Indépendance financière	87,1%	87,3%	87,2%	87,5%	87,1%

Source : Insee